



Fédération
des comités de parents
du Québec

MÉMOIRE DÉPOSÉ
AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative

Québec, le 29 novembre 2016

PROFIL DE LA FCPQ

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a pour mission, depuis 1974, la défense et la promotion des droits et des intérêts des parents et des élèves des écoles publiques primaires et secondaires en vue d'assurer la qualité des services et la réussite de l'ensemble des élèves. Sa raison d'être provient de la désignation, lors de l'assemblée générale des parents des écoles, d'une personne représentant les parents de chacune de celles-ci au comité de parents de la commission scolaire. La FCPQ représente aujourd'hui les comités de parents de 62 commissions scolaires du Québec, dont 60 commissions scolaires francophones et 2 commissions scolaires anglophones, voir l'annexe IV.

L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents bénévoles qui donnent de leur temps et partagent leur expertise afin d'assurer la qualité des services que reçoivent leurs enfants dans une perspective de développement de leur communauté et de la société québécoise.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Préambule	4
Mise en contexte	4
Rappel historique.....	4
Orientations	4

POSITIONS ET PROPOSITIONS DES PARENTS

Le processus de consultation de la FCPQ	5
Présentation des positions exprimées par les parents	5
Axe 1 : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves.....	6
Axe 2 : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite	8
Axe 3 : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite.....	9

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉLÈVES HDAA

Position de la FCPQ sur l'intégration scolaire	10
Constat	11
Appui à la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec	11

CONCLUSION

Les indispensables.....	12
Suites à donner : les attentes des parents	12

ANNEXES

- I. **Bibliographie**
- II. **Consultation de la FCPQ**
 - a. **Résultats en pourcentage de la consultation en ligne**
 - b. **Compilation des commentaires soumis par les répondants**
- III. **Questions des délégués sur le document de consultation du ministre**
- IV. **Liste des comités de parents membres de la FCPQ**

ACRONYMES UTILISÉS

Afin de faciliter la lecture du mémoire, les acronymes suivants sont utilisés partout où c'est possible.

CCSEHDAA : Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

CG : Conseil général de la FCPQ

CS : Commission(s) scolaire(s)

EHDA ou élève HDAA : Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

FCPQ : Fédération des comités de parents du Québec

LIP : Loi sur l'instruction publique

PIA : Plan d'intervention adapté

Préambule

Tout d'abord, nous tenons à remercier sincèrement le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de nous donner l'occasion de faire valoir le point de vue des parents au sujet d'une éventuelle *Politique de la réussite éducative*.

Mise en contexte

Au printemps dernier, l'idée d'une politique nationale de l'éducation est revenue à l'avant-scène de l'actualité alors que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, annonçait son intention d'adopter, éventuellement, une « politique sur la réussite éducative ».

Dans la foulée de cette annonce, les délégués de la FCPQ réunis en CG, le 3 juin 2016, ont adopté un processus de consultation des parents sur certains éléments susceptibles, selon ce qui avait été annoncé, de se retrouver dans une éventuelle politique nationale de l'éducation. Près de 1300 parents ont répondu au questionnaire mis en ligne par la FCPQ.

Le 16 septembre dernier, le ministre lançait une vaste consultation. En plus d'offrir à toute personne l'occasion de s'exprimer sur le sujet, le ministre a annoncé qu'il entendrait les partenaires majeurs du réseau scolaire, dont la FCPQ.

Rappel historique

En 2012, le CG de la FCPQ s'est penché sur la pertinence d'une politique nationale de l'éducation. Pour le CG, après avoir permis à tous d'aller à l'école et après avoir voulu la réussite pour tous, il était maintenant temps pour le Québec d'assurer à ses citoyens une éducation tout au long de la vie. En ce sens, une politique nationale de l'éducation doit établir que :

« L'éducation est disponible, accessible, innovante et présente tout au long de la vie de chaque citoyen.

L'éducation est citoyenne, globale et inclusive.

L'éducation est le moyen privilégié pour l'épanouissement de chaque citoyen québécois en vue de produire une meilleure société. »

Orientations

Dans ce mémoire, nous présenterons dans des sections distinctes pour chacun des axes d'intervention identifiés par le ministre, les positions des parents quant à chacune des pistes d'action proposées ainsi que des pistes d'action additionnelles considérées comme prometteuses par les parents qui ont participé au processus de consultation de la FCPQ.

Une autre section de ce mémoire est consacrée spécifiquement aux élèves HDAA et à la position historique de la FCPQ à cet égard.

Enfin, vous trouverez, à la fin de ce mémoire, les attentes exprimées par les parents quant à une éventuelle politique de la réussite éducative.

En complément, afin d'alimenter davantage la réflexion du ministre, nous joignons en annexe une bibliographie regroupant des textes, recherches, avis et autres documents pertinents faisant état des meilleures pratiques et des données probantes issues de la recherche récente.

POSITIONS ET PROPOSITIONS DES PARENTS

Le processus de consultation de la FCPQ

Dès le retour à l'avant-scène médiatique de l'idée de doter le Québec d'une politique nationale de l'éducation, la FCPQ a mis en branle un processus de consultation auprès des parents qu'elle représente afin de pouvoir donner son avis éclairé et représentatif des besoins réels des parents, quant à ce que devrait contenir une telle politique.

Dans un premier temps, à la lumière des informations qui ont circulé quant à ce que pourrait contenir une éventuelle politique de la réussite éducative, la FCPQ a fait une recension de ses positions historiques sur les divers éléments évoqués afin de construire une grille de consultation à l'intention des parents.

Réunis en CG le 3 juin 2016, les délégués de la FCPQ ont adopté un processus de consultation qui prévoyait, entre autres, que la grille de consultation serait soumise à tous les parents engagés dans le réseau scolaire québécois via un questionnaire en ligne. Mise en ligne dans les jours qui ont suivi le CG, cette consultation s'est poursuivie jusqu'au 31 août 2016 et a permis de recueillir les positions et réflexions de près de 1300 parents de partout au Québec.

Lors du CG tenu les 25 et 26 novembre 2016, les délégués de la FCPQ ont été invités à prendre connaissance des positions exprimées par les parents ayant répondu au questionnaire en ligne de la FCPQ et à se prononcer sur les diverses propositions mises de l'avant par le ministre. Les délégués ont également formulé des propositions additionnelles ainsi que des commentaires quant aux attentes des parents.

Les résultats de ce processus de consultation et de réflexion sont présentés dans ce mémoire.

Présentation des positions exprimées par les parents

Pour chaque axe, nous présentons d'abord la position des parents quant aux propositions ministérielles, classées selon le fait que cette position est FAVORABLE, PARTAGÉE ou DÉFAVORABLE. Sont ensuite présentées de nouvelles propositions formulées par les parents.

Lorsque des pourcentages sont mentionnés, ceux-ci sont tirés des *Résultats en pourcentage de la consultation en ligne* de la FCPQ, voir l'annexe II.

Axe 1 : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

Plusieurs propositions ont été soumises à la réflexion des parents à l'intérieur de cet axe. Pour les détails des propositions et des positions historiques de la FCPQ à leur égard, voir l'annexe II.

Une des propositions sur laquelle les parents sont particulièrement divisés, et vis-à-vis de laquelle la FCPQ avait déjà fait part de ses réserves, est la création d'un ordre professionnel des enseignants, avec un pourcentage d'assentiment à 50 % tout juste.

C'est par ailleurs dans l'axe 1 que se trouve la seule proposition ayant reçu un accueil largement défavorable des parents. Il s'agit de l'implantation de la maternelle 4 ans obligatoire, une idée rejetée par 82 % des parents.

PROPOSITIONS MINISTÉRIELLES	
Favoriser la diffusion des meilleures pratiques et des idées novatrices	FAVORABLE
Valorisation de la profession et du rôle de l'enseignant	FAVORABLE
Formation continue obligatoire pour les enseignants	FAVORABLE
Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants	FAVORABLE
Révision des programmes de formation dans les universités	FAVORABLE
Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou, à défaut, jusqu'à 18 ans	FAVORABLE
Recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique	FAVORABLE
Modification du curriculum de la maternelle 5 ans pour assurer l'accès à la littératie (lecture et écriture) et la numératie (nombres)	PARTAGÉE
Création d'un ordre professionnel des enseignants	PARTAGÉE
Création d'un institut national d'excellence en éducation	PARTAGÉE
Généralisation de la maternelle 4 ans – Fréquentation obligatoire	DÉFAVORABLE
PROPOSITIONS ADDITIONNELLES DE LA FCPQ	
Assurer un leadership national en matière de pédagogie	
Tenir compte du meilleur intérêt des élèves dans l'affectation des groupes	
Soutenir davantage les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche (accompagnement, mentorat, etc.)	
Fréquentation scolaire obligatoire à partir de 5 ans	
Généralisation de la maternelle 4 ans – Fréquentation volontaire	
Prévoir une personne-ressource en classe pour analyser les adaptations et les modifications possibles	
Permettre et faciliter l'aide de ressources externes reconnues à l'école	
Encadrer les devoirs et leçons pour réduire les iniquités	
Favoriser les activités d'animation en lecture pour les parents et leurs jeunes enfants (ex. : implantation d'Abacadabra, etc.)	
Ajuster les pratiques des enseignants qui interviennent auprès des élèves de la maternelle 5 ans et du 1 ^{er} cycle du primaire, en visant notamment une plus grande ouverture	
Assurer que l'activité physique et les saines habitudes de vie soient présentes quotidiennement dans les écoles du Québec	
Assurer que les transitions lors des moments charnières soient harmonieuses, adaptées et soutenues	

PROPOSITIONS ADDITIONNELLES DE LA FCPQ – SUITE

Assurer que les programmes de l'école québécoise permettent d'ajuster les pratiques aux besoins des élèves et non l'inverse

Que les enseignants disposent de plus de temps pour rencontrer les élèves et les parents et ainsi, mieux les connaître

Augmenter les ressources auprès des élèves et des enseignants des maternelles 4 ans et 5 ans ainsi que du 1^{er} cycle du primaire

Que chaque élève qui a des difficultés soit rencontré régulièrement par un enseignant ou autre intervenant

Axe 2 : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

Dans le cas de l'axe 2, les parents se sont dits favorables à presque toutes les propositions soumises à leur réflexion, reconfirmant du même coup les positions historiques de la FCPQ quant aux propositions qui avaient déjà fait l'objet de prises de position, voir l'annexe II.

PROPOSITIONS MINISTÉRIELLES

Assurer l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous	FAVORABLE
Faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation des adultes	FAVORABLE
Rehausser l'enseignement du français	FAVORABLE
Rehausser l'enseignement d'une langue seconde	FAVORABLE

PROPOSITIONS ADDITIONNELLES DE LA FCPQ

Améliorer les infrastructures pour que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage accueillant, sain et sécuritaire

Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent le développement personnel, la persévérance et la réussite scolaire de tous les élèves

Accorder plus de flexibilité aux établissements quant à l'affectation de certaines mesures ciblées

Alléger le processus de planification et de reddition de comptes

Aider les élèves à mieux s'orienter dans leurs choix scolaires et professionnels

Viser l'acquisition de compétences clés pour mieux s'orienter tout au long de la vie :

- Sens critique
- Méthode de travail
- Exploitation de l'information
- Résolution de problèmes
- Communication efficace

Développer les compétences numériques

Prendre le virage numérique dans toutes les écoles

Développer une voie de formation qui mènerait à une double diplomation (diplôme d'études secondaires et diplôme d'études professionnelles)

Assurer une connaissance continue des différents métiers et professions

Axe 3 : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

L'axe 3 revêt une importance particulière pour les parents engagés, puisqu'il concerne entre autres la relation entre les parents et le milieu scolaire.

À ce chapitre, les parents ont fait écho aux positions historiques de la FCPQ en se disant largement favorables à toutes les propositions soumises à leur réflexion, voir annexe II.

Ceci étant dit, les parents ont formulé des propositions additionnelles susceptibles, selon eux, de faciliter la collaboration entre l'école et la communauté qu'elle dessert et de permettre à tous les partenaires clés du réseau scolaire, dont les parents, d'apporter une contribution significative à la réussite éducative de tous les élèves.

PROPOSITIONS MINISTÉRIELLES

Reconnaître le rôle des parents dans le développement de l'enfant	FAVORABLE
Encourager, soutenir et reconnaître la participation parentale	FAVORABLE
Encourager et soutenir la collaboration école-famille-communauté	FAVORABLE
Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'école et de l'élève	FAVORABLE
Promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes concernés	FAVORABLE

PROPOSITIONS ADDITIONNELLES DE LA FCPQ

Assurer une formation adéquate et continue de tous les intervenants

Clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun

Soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants au moyen de formations et de mesures d'aide

Améliorer la communication entre l'école et les parents

Renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève

Mettre en place une décentralisation réelle des pouvoirs décisionnels

Cesser le financement des écoles privées

Assurer la transparence des décisions qui touchent l'école :

1. Diffuser promptement un guide des bonnes pratiques de gestion et de gouvernance
2. Encadrer les pratiques telles que le huis clos, les comités de travail internes, les comités pléniers, la diffusion de la documentation, etc.

Faciliter les interactions entre les parents et l'école :

1. Permettre aux instances parentales de communiquer directement avec tous les parents de l'école
2. Mettre en place un « coordonnateur parents » (personne-pivot, agent de liaison)
3. Faciliter et faire reconnaître le bénévolat des parents (compensations fiscales, flexibilité en emploi, etc.)

Accorder plus de temps aux enseignants pour faciliter la collaboration avec les parents et la communauté

Encourager l'engagement des parents par des campagnes publicitaires

Placer l'école au centre de la communauté :

1. Rendre l'école accueillante et bienveillante pour tous
2. Assurer que la communauté et les services soient présents dans l'école (bibliothèques publiques, OBNL, cuisines collectives, organismes de soutien, loisirs, services de santé, etc.)

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉLÈVES HDAA

Position de la FCPQ sur l'intégration scolaire

Pour la FCPQ, la consultation actuelle est une excellente occasion de réitérer sa position sur l'intégration scolaire. Nous vous référons à l'annexe II pour les positions de la FCPQ relatives aux propositions qui touchent les élèves HDAA.

Toujours soucieuse des besoins de tous les élèves, y compris des élèves HDAA, la FCPQ défend la position suivante :

Le droit de chaque élève, quelles que soient ses caractéristiques, de bénéficier des services et des conditions qui sont susceptibles d'assurer sa réussite, étant entendu que les services doivent s'organiser en fonction de ses besoins.

Dans cette perspective, la position de la FCPQ s'articule autour de quatre grands thèmes, soit :

1. Un enfant, ses besoins, son plan d'intervention et ses services

- 1.1. Des mesures et des pratiques qui favorisent la prévention et le dépistage précoce des difficultés doivent être élaborées et mises en œuvre;
- 1.2. Le plan d'intervention :
 - doit respecter la loi au regard de la place déterminante des parents et de leur enfant dans sa gestion;
 - doit être établi à la suite d'une évaluation exhaustive des forces et des faiblesses de chaque élève handicapé ou en difficulté;
 - doit être adapté et complet;
 - doit permettre, par un suivi méthodique, l'évaluation des interventions et, au besoin, les ajustements nécessaires;
 - doit permettre ou prévoir le transfert rigoureux d'informations d'une année à l'autre, d'un cycle à l'autre et d'un ordre d'enseignement à l'autre;
 - doit assurer la continuité des services depuis les premières années de vie, incluant le CPE, jusqu'à la fin du cheminement scolaire;
 - [ceci étant rendu opérationnel par une uniformisation du modèle de PIA et de la démarche de développement de celui-ci, par son informatisation et par la centralisation des données.](#)
- 1.3. Des cheminements scolaires plus longs pourraient être convenus initialement pour certains enfants HDAA, incluant une fréquentation scolaire possible jusqu'à 21 ans;
- 1.4. Des services professionnels adaptés et suffisants (orthopédagogues, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) doivent être offerts par le milieu scolaire et, au besoin, par d'autres organismes. Ces services doivent être rendus le plus près possible de l'enfant, soit à l'école.

2. Les parents et les intervenants impliqués dans l'accompagnement des élèves HDAA

- 2.1. L'expertise des parents doit être reconnue par les intervenants;
- 2.2. La communication, la collaboration et la concertation entre les différents acteurs impliqués doivent faire l'objet de liens soutenus et transparents entre eux et avec les parents;
- 2.3. L'accompagnement des parents doit assurer [qu'ils connaissent bien leurs droits](#), que l'on tient compte de leur situation et que l'on permet des rencontres à des moments qui leur conviennent;
- 2.4. La formation initiale et continue des enseignants doit être un incontournable;
- 2.5. Un soutien de qualité et adapté doit être disponible aux enseignants.

3. Contexte éducatif structurant

- 3.1. Les modes de gestion (financement, ressources humaines) doivent être différenciés des méthodes d'attribution des services répondant aux besoins des enfants.
- 3.2. La rigueur et la transparence en matière de reddition de comptes doivent porter sur l'allocation des ressources financières, matérielles et humaines destinées aux élèves HDAA.
- 3.3. L'expertise parentale commande une représentativité efficiente des parents d'élèves HDAA par :
 - Un soutien financier et professionnel destiné aux parents membres des CCSEHDAA;
 - [la mise en vigueur immédiate du poste de commissaire parent EHDAA prévu à la LIP;](#)
 - [la révision des structures scolaires, afin de permettre leur présence au sein de celles-ci.](#)
- 3.4. Faire en sorte que les « projets particuliers » adaptent leur mode de fonctionnement pour permettre une intégration des élèves HDAA.
- 3.5. Il faut mettre fin à l'approche en silo et s'assurer d'une meilleure et authentique collaboration entre les différents ministères et organismes impliqués dans les dossiers de ces enfants, tout en impliquant les parents dans le processus.

4. Les écoles privées

Les écoles privées sélectives ne font pas leur part pour l'intégration. Le *statu quo* n'est pas envisageable. Par ailleurs, les sommes actuellement dédiées au financement de l'intégration dans le réseau public ne doivent pas être affectées par toute éventuelle contribution du réseau privé à l'égard des élèves HDAA.

Constat

Bien entendu, depuis 2010, année d'adoption de cette position, certaines des attentes qui y sont exprimées ont été entendues ([en bleu](#)), notamment en ce qui a trait à la mise en place d'un plan d'intervention uniformisé et informatisé. Il en va de même pour l'information aux parents d'élèves HDAA quant à leurs droits. Cela a été renforcé, à la suite de l'adoption du projet de loi n° 105, par l'intégration au plan d'intervention de la possibilité de recourir au protecteur de l'élève.

Cependant, force est de constater qu'il reste encore du chemin à faire à l'égard de plusieurs des éléments visés, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de l'expertise parentale, le soutien aux parents d'élèves HDAA et la concertation entre les différents intervenants, dont les parents.

Appui à la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec

Toujours en ce qui concerne les élèves HDAA, la FCPQ souscrit à la plupart des principes défendus par la Coalition des parents d'enfants à besoins particuliers du Québec dans son mémoire présenté dans le cadre de la présente consultation.

Parmi ces principes, on retrouve l'importance d'un dépistage précoce, le soutien aux enseignants, une révision du mode de financement des services aux élèves HDAA, la nécessité d'assurer une stabilité des services et de l'accompagnement des élèves HDAA, et l'amélioration de la communication et de la concertation entre le milieu scolaire, le réseau de la santé et les parents.

Les indispensables

Au-delà des positions et commentaires déjà présentés dans les pages précédentes, nous tenons à faire ressortir ici ce que nous considérons comme des éléments incontournables, voire indispensables à l'adhésion des parents à une éventuelle *Politique de la réussite éducative* :

1. Mettre en place des outils tels que des formations, des webinaires, une application mobile et un accompagnement serré permettant à tous les parents d'exercer pleinement leur rôle auprès de leur enfant.
2. Assurer un soutien adéquat afin que les parents engagés dans le réseau scolaire puissent prendre leur place et disposer de tous les outils nécessaires au respect de leurs droits et responsabilités :
 - a. Ligne 1-800, guides, avis juridiques, formation;
 - b. Agents de liaison (personnes-pivots) pour les parents.
3. Procéder à une révision du mode de financement des services aux élèves HDAA ou, plus justement, des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et spécifiques.
4. Assurer que le plan d'intervention puisse permettre ou prévoir le transfert rigoureux d'informations d'une année à l'autre, d'un cycle à l'autre, d'un ordre d'enseignement à l'autre ainsi que d'un service à l'autre pour assurer la continuité des services depuis les premières années de vie jusqu'à la fin du cheminement scolaire.
5. Assurer que tous les élèves bénéficient d'une offre de services égale en tout temps et en tout lieu, y compris en ce qui a trait aux projets pédagogiques particuliers.
6. Élaborer et diffuser rapidement un guide de bonnes pratiques de gestion et de gouvernance.
7. Rendre accessible le protecteur de l'élève et en assurer la neutralité.

Suites à donner : les attentes des parents

Pour les parents, il apparaît clairement qu'une *Politique de la réussite éducative* n'aura de réelle valeur et n'atteindra ses objectifs que dans la mesure où, au-delà d'une simple énonciation de principes tous aussi valables les uns que les autres, elle devient le fondement, voire le moteur d'une prise d'actions concrètes et du déploiement des moyens et ressources nécessaires pour assurer la réussite éducative de TOUS les élèves du Québec. Le tout en équité, solidarité et justice sociale avérées.

Par conséquent, les parents demeurent convaincus que le succès d'une éventuelle politique nationale de l'éducation passe par une reconnaissance, par tous, de la valeur de l'éducation comme matériau essentiel à la construction d'une société prospère qui peut compter sur tous les siens pour assurer sa croissance et son rayonnement.

En d'autres termes, le succès d'une *Politique sur la réussite éducative* repose essentiellement sur une volonté politique ferme et commune de refaire de l'éducation une priorité nationale... voire de sortir l'éducation du giron politique.

ANNEXES



Bibliographie

Beaumont, C. et coll. (2016). Les mauvais traitement du personnel scolaire envers les élèves : distinctions selon le sexe et l'ordre d'enseignement. *International Journal on School Climate and Violence Prevention*, 1, 65-95. Repéré à :

https://www1.sites.fse.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont/documents/Beaumont_al_2016.pdf

Breault, M.-C. (2004). *L'influence du climat scolaire sur les résultats des élèves : effet-établissement ou perception individuelle?* (mémoire de maîtrise. Université de Montréal, Québec, Canada). Repéré à :

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/1961/Braut_Marie_Christine_Memoire.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Capuano, F. et coll. (2014). La maternelle 4 ans : une mesure pour favoriser la réussite scolaire et sociale des enfants de milieux défavorisés. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*. Repéré à :

<http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/textes-experts/fr/65/la-maternelle-4-ans-une-mesure-pour-favoriser-la-reussite-scolaire-et-sociale-des-enfants-de-milieus-defavorises.pdf>

Chamberland, C. et coll. (1998). Les conditions de réussite en prévention/promotion en enfance-famille-jeunesse : une question de justification et de faisabilité. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 17(1), 37-59. doi 10.7870/cjcmh-1998-0003

Child Trends Data Bank. (2013). *Parental Involvement in Schools. Indicators on Children and Youth*.

Repéré à : http://www.childtrends.org/wp-content/uploads/2012/10/39_Parent_Involvement_In_Schools.pdf

Clemens, J. et coll. (2016). *Education Spending and Public Enrolment in Canada, 2016 Edition*. Repéré à :

<https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/education-spending-and-public-student-enrolment-in-canada-2016.pdf>

Cloutier, P. (2016, 11 octobre). Les profs de la Beauce préconisent un retour aux classes spécialisées. *Le Soleil*. Repéré à :

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/2016/10/11/01-5029333-les-profs-de-la-beauce-preconisent-un-retour-aux-classes-specialisees.php>

Cloutier, P. (2016, 11 octobre). Un dossier scolaire centralisé pour chaque élève? *Le Soleil*. Repéré à :

<file:///Users/RD1/Desktop/Politique%20nationale%20COMPARAISON%202016.09.07/Re%CC%81fe%CC%81rences/MOYEN%20%20Un%20C2%A0dossier%20scolaire%20centralise%CC%81%20pour%20chaque%20e%20e%CC%81e%CC%80ve%20%20Patricia%20Cloutier%20%20E%CC%81ducation.htm>

Conseil supérieur de l'éducation. (2007). *Les projets pédagogiques particuliers au secondaire : Diversifier en toute équité : avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et des Sport*. Québec, Canada. Richard, F.

Repéré à <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0454.pdf>

Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire. CRÉPAS. (2001). *Les milieux à risque d'abandon scolaire. Quand la pauvreté, conditions de vie et décrochage vont de pair*. Repéré à

http://www.crepas.qc.ca/userfiles/ancien_site/editeur10/DOC_9_16.pdf

Nations-Unies. (1990). *Convention internationale relative aux Droits de l'enfant (1989)*. Texte intégral.

Repéré à : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>

Côté-Lussier, C. et coll. (2016). Feeling Safety at School, Socioemotional Functioning, and Classroom Engagement. *Journal of Adolescent Health*, 58(5), 543-550. doi :

doi.org/10.1016/j.jadohealth.2016.01.003

CRIRES. (2016). *Recherche sur la réussite scolaire et éducative*. Dossier de développement. Repéré à :

http://crires.ulaval.ca/sites/crires/files/crires_dossierdeveloppement_six_propositions_final.pdf

Dionne, C., et coll. (2006). Expérience des familles dont un enfant présente une incapacité : perceptions et besoins actuels. *Service social*, 52(1), 65-77. doi : 10.7202/015955ar

Fortin, L. et coll. (2011). *Recension des écrits sur la relation-enseignants-élèves*. Chaire de recherche de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke sur la réussite et la persévérance scolaire. Repéré à : http://www.csrq.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Enseignants/Fenetre_pedagogique/PEPS/Relation-maitre-eleve.pdf

Gaudreault, N. (2011). Les comportements difficiles en classe : pistes de solutions pour mieux former les enseignants en exercice et favoriser la réussite des élèves. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 53, 115-128. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2011-1-page-115.htm>

Guay, M.-C. et coll. (2013). Prévention précoce et intervention sociale : quand soutien et contrôle social auprès des familles se côtoient. *Service social*, 59(2), 31-50. Repéré à : <https://www.erudit.org/revue/ss/2013/v59/n2/1019108ar.html?vue=resume>

Kirk, D. et coll. (2004). *Effective schools*. Pearson. Repéré à : http://images.pearsonassessments.com/images/tmrs/tmrs_rg/EffectiveSchools.pdf?WT.mc_id=TMRS_Effective_Schools

Lamothe, D. (2015). *L'école obligatoire jusqu'à 18 ans : une solution à privilégier? Recension d'écrits*. Repéré à : http://crires.ulaval.ca/sites/crires/files/scolarite_18_ans.pdf

Letendre, C. (2015). *Sécurisation des parcours de vie au sein de l'approche des marchés transitionnels du travail : vers une conciliation travail et vie privée pour le travailleur vulnérable*. (mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais, Québec, Canada). Repéré à : http://di.uqo.ca/725/1/Letendre_Catherine_2015_m%C3%A9moire.pdf

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2016). *Regards sur l'éducation 2016. Les indicateurs de l'OCDE*. doi : [10.1787/eag-2016-fr](https://doi.org/10.1787/eag-2016-fr)

Parti libéral du Québec. (2016). *Consultation publique sur la solidarité et l'inclusion sociale. Vers un troisième plan d'action gouvernemental*. Repéré à : https://www.plq.org/files/documents/13_consultation_publicque.pdf

Pica, L. et coll. (2014). *Décrochage scolaire chez les élèves du secondaire du Québec, santé physique et mentale et adaptation sociale : une analyse des principaux facteurs associés*. Institut de la statistique du Québec. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201409.pdf>

Poulin, R et coll. (2015). Le climat scolaire : un point central pour expliquer la victimisation et la réussite scolaire. *Canadian Journal of Education*, 38(1). Repéré à : <http://journals.sfu.ca/cje/index.php/cje-rce/article/view/1640>

Prudhomme, L. et coll. (2011). La légitimité de la diversité en éducation : réflexion sur l'inclusion. In *Valorisation de la diversité en éducation : défis contemporains et pistes d'action. Éducation et francophonie*, 39(2), 6-22. Repéré à : http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-39-2-001_PRUDHOMME.pdf

Raiq, H. et coll. (2015). Trajectoires de pauvreté et monoparentalité : le Québec dans une perspective comparative. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 67-90. doi : 10.7202/1016396ar

Tremblay, F. (2013). *Capsule de vulgarisation. Les déterminants de la persévérance scolaire retenus par Réussir Réunir*. Repéré à : http://www.crepas.qc.ca/userfiles/libraries/1298490906determinants_PS_capsule_vulgarisation_R2.pdf

Séguin, A.-M., P. Apparicio, et D. Mathon. (2011). *Géographie de la pauvreté des familles avec enfants mineurs au Québec*. Institut national de la recherche scientifique. Centre – Urbanisation Culture et Société, Montréal. Repéré à : http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/GeographieDeLaPauvreteDesFamillesAuQuebec.pdf

Turcotte, G. et coll. (2015). Que nous apprend l'initiative MAP sur les pratiques d'insertion auprès des femmes responsables de familles monoparentales avec de jeunes enfants. *Canadian Journal of Public Health*, 2(supplément), 57-65. doi: 10.17269/CJPH.106.4845

UNESCO. (2015). *Objectifs de développement durable. 17 objectifs pour transformer notre monde*. Repéré à : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

UNESCO. (2016). *Éducation 2030. Déclaration d'Incheon. Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous*. Repéré à : <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/incheon-framework-for-action-fr.pdf>

UNESCO. (2016). *Education for People and Planet. Creating Sustainable Futures for All*. Global Education Monitoring Report. Repéré à : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002457/245752e.pdf>

RÉSULTATS EN POURCENTAGE DE LA CONSULTATION EN LIGNE

CONTENU

- I. Comparaisons de la répartition relative des réponses OUI en fonction de la présence ou non des positions de la FCPQ dans le questionnaire.
- II. Comparaison de la répartition relative des réponses OUI du questionnaire **AVEC** les positions de la FCPQ entre les GRANDES commissions scolaire et les plus PETITES.
- III. Comparaison de la répartition relative des réponses OUI du questionnaire **SANS** les positions de la FCPQ entre les GRANDES commissions scolaire et les plus PETITES.
- IV. Comparaison de la répartition relative des réponses OUI obtenus de tous les répondants à celles des répondants de la CS de MONTRÉAL et des réponses des questionnaires **AVEC** et **SANS** les positions de la FCPQ entre les GRANDES commissions scolaire et les plus PETITES.

I. Comparaisons des réponses en fonction de la présence ou non des positions de la FCPQ dans le questionnaire.

Tableau 1. COMPARAISON des répartitions relatives réponses « OUI » aux questionnaires AVEC et SANS les positions de la FCPQ pour l'ensemble des répondants. AVEC (N = 680) et SANS (N = 596).

	Question	Position FCPQ	AVEC Position FCPQ (N=680)	SANS Position FCPQ (N=596)
1	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau préscolaire]		18%	24%
2	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau primaire]		74%	66%
3	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau secondaire]		28%	37%
4	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Secteur professionnel ou adulte]		3 %	4%
5	Êtes-vous en accord avec l'énoncé ci-dessus?		94%	92%
6	En quelques mots, comment définissez-vous la réussite?			
7	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation obligatoire]		18%	18%
8	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation volontaire]	En faveur	61%	65%
9	Fréquentation scolaire obligatoire à partir de 5 ans		86%	79%
10	Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou, à défaut, jusqu'à 18 ans		69%	67%
11	Modification du curriculum de la maternelle 5 ans pour assurer l'accès à la littératie (lecture/écriture) et la numératie (chiffres, nombres)		48%	54%
12	Rehausser l'enseignement : [Du français]		83%	90%
13	Rehausser l'enseignement : [D'une langue seconde]	En faveur	76%	85%
14	Rehausser l'enseignement : [De l'histoire]		57%	56%
15	Rehausser l'enseignement : [Des sciences]		60%	63%
16	Rehausser l'enseignement : [Des arts]		46%	55%
17	Rehausser l'enseignement : [Des saines habitudes de vie]		76%	82%
18	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [L'engagement de tous]	En faveur	82%	93%
19	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [Le développement personnel de l'élève]	En faveur	95%	97%
20	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [La persévérance et la réussite scolaire]	En faveur	94%	96%
21	Commentaires			
22	Développer un système éducatif inclusif et attentif aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	En faveur	74%	88%
23	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 4 ans	En faveur	70%	77%

	Question	Position FCPQ	AVEC Position FCPQ (N=680)	SANS Position FCPQ (N=596)
24	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 5 ans	En faveur	81%	86%
25	Révision du modèle de financement des services aux élèves HDAA	En faveur	72%	88%
26	Faciliter l'obtention d'un diagnostic pour assurer une intervention rapide	En faveur	90%	92%
27	Commentaires			
28	Révision des programmes de formation dans les universités	En faveur	69%	84%
29	Rehaussement des critères d'admission aux programmes universitaires		52%	51%
30	Formation continue obligatoire pour les enseignants	En faveur	82%	89%
31	Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants		74%	83%
32	Valorisation de la profession et du rôle de l'enseignant	En faveur	92%	94%
33	Soutenir davantage les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche (accompagnement, mentorat, etc.)	En faveur	89%	96%
34	Tenir compte du meilleur intérêt des élèves dans l'affectation des groupes	En faveur	91%	94%
35	Création d'un ordre professionnel des enseignants	En défaveur	49%	54%
36	Commentaires			
37	Reconnaître le rôle des parents dans le développement de l'enfant	En faveur	97%	98%
38	Soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants au moyen de formations et de mesures d'aide	En faveur	89%	92%
39	Faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation des adultes		92%	90%
40	Encourager et soutenir la collaboration école-famille-communauté	En faveur	93%	96%
41	Améliorer la communication entre l'école et les parents (bulletin, etc.)	En faveur	88%	96%
42	Encourager, soutenir et reconnaître la participation parentale	En faveur	93%	97%
43	Commentaires			
44	Accorder plus de flexibilité aux établissements quant à l'affectation de certaines mesures ciblées	En faveur	76%	83%
45	Alléger les processus de planification et de reddition de compte		65%	75%
46	Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'école et de l'élève	En faveur	89%	94%
47	Commentaires			
48	Favoriser la diffusion des meilleures pratiques et des idées novatrices	En faveur	93%	97%
49	Encourager et soutenir l'implantation des meilleures pratiques	En	94%	97%

	Question	Position FCPQ	AVEC Position FCPQ (N=680)	SANS Position FCPQ (N=596)
		faveur		
50	Recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique	En faveur	60%	71%
51	Assurer un leadership national en matière de pédagogie		73%	84%
52	Création d'un institut national d'excellence en éducation		44%	44%
53	Commentaires			
54	Assurer l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous	En faveur	98%	98%
55	Cesser le financement des écoles privées	En faveur	58%	67%
56	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA	En faveur	61%	67%
57	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA et en faire une condition de financement		54%	59%
58	Commentaires			
59	Mettre en place une décentralisation réelle des pouvoirs décisionnels	En faveur	63%	71%
60	Promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes concernés	En faveur	88%	96%
61	Clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun	En faveur	94%	98%
62	Assurer une formation adéquate et continue de tous les intervenants	En faveur	94%	96%
63	Renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève	En faveur	63%	84%
64	Améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire	En faveur	96%	98%
65	Commentaires			

II. Comparaison des réponses du questionnaire AVEC les positions de la FCPQ entre les GRANDES commissions scolaire et les plus PETITES.

Nombre total de répondants au questionnaire AVEC les positions de la FCPQ N= 680
 Répondants provenant d'une CS qui contient un GRAND centre urbain N=457 (67,3%) et Autres N=223 (32,7%)

Grandes CS	N répondants	% de tous les répondants	Effectif total CS 2015/2016
De la Capitale	15	2.2 %	22148
De la Pointe-de-l'Île	10	1.5 %	30484
De la Rivière-du-Nord	46	6.8 %	21056
De la Seigneurie-des-Mille-Îles	44	6.5 %	34999
De Laval	18	2.6 %	39546
De Montréal	85	12.5 %	72541
Des Affluents	16	2.4 %	33188
Des Grandes-Seigneuries	7	1 %	22159
Des Navigateurs	125	18.4 %	19975
Des Patriotes	17	2.5 %	30794
Des Premières-Seigneuries	31	4.6 %	22572
Des Samares	4	0.6 %	20482
Marguerite-Bourgeoys	24	3.5 %	44013
Marie-Victorin	15	2.2 %	30554
TOTAL répondants Grandes	457	67,3%	465012
Tous les répondants à ce questionnaire	680	100%	-

Constat

67,3% des répondants proviennent des 14 CS qui comptent plus de 19 975 élèves.
 Les réponses des répondants qu'ils proviennent des grandes ou des petites CS sont semblables. Les différences de plus de 6 points de pourcentage sont indiquées en rouge et en caractère gras.

Tableau 2. Comparaison des répartitions relatives des réponses provenant des répondants de GRANDES commissions scolaires à celles des répondants des PETITES commissions scolaires Questionnaire AVEC la position de la FCPQ

	Question	Grandes CS Réponses (N=457)	Petites CS Réponses (N=223)
1	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau préscolaire]	18%	18%
2	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau primaire]	72%	80%
3	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau secondaire]	28%	28%
4	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Secteur professionnel ou adulte]	3%	4%

	Question	Grandes CS Réponses (N=457)	Petites CS Réponses (N=223)
5	Êtes-vous en accord avec l'énoncé ci-dessus?	93%	95%
6	En quelques mots, comment définissez-vous la réussite?		
7	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation obligatoire]	19%	16%
8	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation volontaire]	59%	66%
9	Fréquentation scolaire obligatoire à partir de 5 ans	86%	85%
10	Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou, à défaut, jusqu'à 18 ans	70%	66%
11	Modification du curriculum de la maternelle 5 ans pour assurer l'accès à la littératie (lecture/écriture) et la numératie (chiffres, nombres)	52%	39%
12	Rehausser l'enseignement : [Du français]	85%	79%
13	Rehausser l'enseignement : [D'une langue seconde]	79%	71%
14	Rehausser l'enseignement : [De l'histoire]	60%	50%
15	Rehausser l'enseignement : [Des sciences]	63%	53%
16	Rehausser l'enseignement : [Des arts]	46%	46%
17	Rehausser l'enseignement : [Des saines habitudes de vie]	75%	77%
18	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [L'engagement de tous]	81%	84%
19	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [Le développement personnel de l'élève]	95%	95%
20	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [La persévérance et la réussite scolaire]	94%	96%
21	Commentaires		
22	Développer un système éducatif inclusif et attentif aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	73%	77%
23	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 4 ans	70%	70%
24	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 5 ans	80%	82%
25	Révision du modèle de financement des services aux élèves HDAA	70%	76%
26	Faciliter l'obtention d'un diagnostic pour assurer une intervention rapide	91%	89%
27	Commentaires		
28	Révision des programmes de formation dans les universités	70%	67%
29	Rehaussement des critères d'admission aux programmes universitaires	54%	46%
30	Formation continue obligatoire pour les enseignants	84%	78%
31	Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants	76%	70%
32	Valorisation de la profession et du rôle de l'enseignant	93%	91%
33	Soutenir davantage les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche (accompagnement, mentorat, etc.)	88%	90%

	Question	Grandes CS Réponses (N=457)	Petites CS Réponses (N=223)
34	Tenir compte du meilleur intérêt des élèves dans l'affectation des groupes	90%	93%
35	Création d'un ordre professionnel des enseignants	51%	44%
36	Commentaires		
37	Reconnaître le rôle des parents dans le développement de l'enfant	96%	99%
38	Soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants au moyen de formations et de mesures d'aide	88%	91%
39	Faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation des adultes	90%	94%
40	Encourager et soutenir la collaboration école-famille-communauté	93%	93%
41	Améliorer la communication entre l'école et les parents (bulletin, etc.)	88%	88%
42	Encourager, soutenir et reconnaître la participation parentale	92%	96%
43	Commentaires	0%	
44	Accorder plus de flexibilité aux établissements quant à l'affectation de certaines mesures ciblées	75%	78%
45	Alléger les processus de planification et de reddition de compte	64%	67%
46	Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'école et de l'élève	89%	89%
47	Commentaires		
48	Favoriser la diffusion des meilleures pratiques et des idées novatrices	93%	94%
49	Encourager et soutenir l'implantation des meilleures pratiques	94%	96%
50	Recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique	62%	57%
51	Assurer un leadership national en matière de pédagogie	73%	73%
52	Création d'un institut national d'excellence en éducation	45%	43%
53	Commentaires		
54	Assurer l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous	98%	99%
55	Cesser le financement des écoles privées	58%	57%
56	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA	62%	59%
57	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA et en faire une condition de financement	55%	53%
58	Commentaires		
59	Mettre en place une décentralisation réelle des pouvoirs décisionnels	64%	59%
60	Promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes concernés	88%	88%
61	Clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun	94%	94%
62	Assurer une formation adéquate et continue de tous les intervenants	93%	97%

	Question	Grandes CS Réponses (N=457)	Petites CS Réponses (N=223)
63	Renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève	63%	62%
64	Améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire	96%	96%
65	Commentaires		

III. Comparaison des réponses du questionnaire SANS les positions de la FCPQ entre les GRANDES commissions scolaire et les plus PETITES.

Nombre total de répondants à ce questionnaire N= 596

Répondants provenant d'une CS qui contient un grand centre urbain N= 408 (68%)

Autres N=188 (32%)

En tout 14 CS compte plus de 19 975 élèves.

Grandes CS	N répondants	% de tous les répondants	Effectif total CS 2015/2016
De la Capitale	11	1.8 %	22148
De la Pointe-de-l'Île	12	2 %	30484
De la Rivière-du-Nord	28	4.7 %	21056
De la Seigneurie-des-Mille-Îles	52	8.7 %	34999
De Laval	110	18.5 %	39546
De Montréal	38	6.4 %	72541
Des Affluents	21	3.5 %	33188
Des Grandes-Seigneuries	30	5 %	22159
Des Navigateurs	42	7 %	19975
Des Patriotes	18	3 %	30794
Des Premières-Seigneuries	5	0.8 %	22572
Des Samares	8	1.3 %	20482
Marguerite-Bourgeoys	14	2.3 %	44013
Marie-Victorin	19	3.2 %	30554
Total de répondants	408	68%	465012
Tous les répondants à ce questionnaire	596	100%	875151

Constat

68% des répondants qui ont répondu au questionnaire SANS les positions de la FCPQ proviennent des 14 CS qui comptent plus de 19 975 élèves.

Les proportions des répondants sont identiques que les répondants proviennent de GRANDES ou de PETITES commissions scolaires.

Aucune divergence n'est visible entre grandes CS et petites.

Tableau 3. Comparaison des répartitions relatives des réponses provenant des répondants de GRANDES Commissions scolaire à celles des répondants des PETITES Commissions scolaires.

	Questions	GRANDES CS (N = 408)	PETITES CS (N=188)
		OUI	OUI
1	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau préscolaire]	15%	24%
2	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau primaire]	68%	66%
3	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau secondaire]	24%	37%

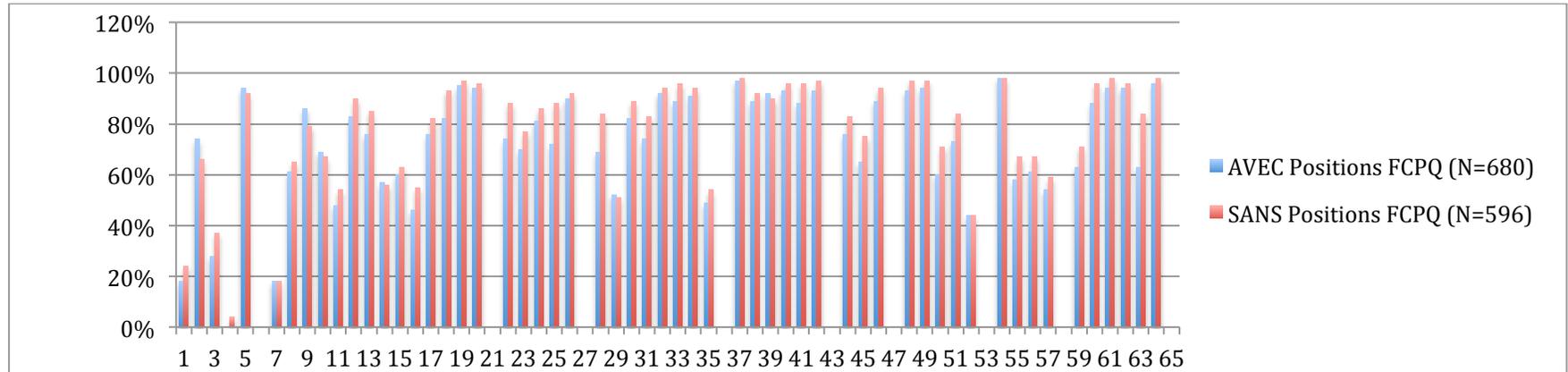
	Questions	GRANDES CS (N = 408)	PETITES CS (N=188)
4	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Secteur professionnel ou adulte]	2%	4%
5	Êtes-vous en accord avec l'énoncé ci-dessus?	93%	92%
6	En quelques mots, comment définissez-vous la réussite?	0%	0%
7	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation obligatoire]	18%	18%
8	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation volontaire]	59%	65%
9	Fréquentation scolaire obligatoire à partir de 5 ans	83%	79%
10	Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou, à défaut, jusqu'à 18 ans	67%	67%
11	Modification du curriculum de la maternelle 5 ans pour assurer l'accès à la littératie (lecture/écriture) et la numératie (chiffres, nombres)	64%	54%
12	Rehausser l'enseignement : [Du français]	87%	90%
13	Rehausser l'enseignement : [D'une langue seconde]	84%	85%
14	Rehausser l'enseignement : [De l'histoire]	61%	56%
15	Rehausser l'enseignement : [Des sciences]	68%	63%
16	Rehausser l'enseignement : [Des arts]	59%	55%
17	Rehausser l'enseignement : [Des saines habitudes de vie]	84%	82%
18	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [L'engagement de tous]	91%	93%
19	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [Le développement personnel de l'élève]	97%	97%
20	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [La persévérance et la réussite scolaire]	97%	96%
21	Commentaires	0%	0%
22	Développer un système éducatif inclusif et attentif aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	87%	88%
23	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 4 ans	82%	77%
24	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 5 ans	88%	86%
25	Révision du modèle de financement des services aux élèves HDAA	87%	88%
26	Faciliter l'obtention d'un diagnostic pour assurer une intervention rapide	94%	92%
27	Commentaires	0%	0%
28	Révision des programmes de formation dans les universités	83%	84%
29	Rehaussement des critères d'admission aux programmes universitaires	55%	51%
30	Formation continue obligatoire pour les enseignants	91%	89%
31	Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants	83%	83%
32	Valorisation de la profession et du rôle de l'enseignant	98%	94%

	Questions	GRANDES CS (N = 408)	PETITES CS (N=188)
33	Soutenir davantage les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche (accompagnement, mentorat, etc.)	97%	96%
34	Tenir compte du meilleur intérêt des élèves dans l'affectation des groupes	96%	94%
35	Création d'un ordre professionnel des enseignants	51%	54%
36	Commentaires	0%	0%
37	Reconnaître le rôle des parents dans le développement de l'enfant	100%	98%
38	Soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants au moyen de formations et de mesures d'aide	94%	92%
39	Faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation des adultes	95%	90%
40	Encourager et soutenir la collaboration école-famille-communauté	97%	96%
41	Améliorer la communication entre l'école et les parents (bulletin, etc.)	94%	96%
42	Encourager, soutenir et reconnaître la participation parentale	98%	97%
43	Commentaires	0%	0%
44	Accorder plus de flexibilité aux établissements quant à l'affectation de certaines mesures ciblées	82%	83%
45	Alléger les processus de planification et de reddition de compte	75%	75%
46	Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'école et de l'élève	97%	94%
47	Commentaires	0%	0%
48	Favoriser la diffusion des meilleures pratiques et des idées novatrices	97%	97%
49	Encourager et soutenir l'implantation des meilleures pratiques	96%	97%
50	Recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique	79%	71%
51	Assurer un leadership national en matière de pédagogie	88%	84%
52	Création d'un institut national d'excellence en éducation	48%	44%
53	Commentaires	0%	0%
54	Assurer l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous	99%	98%
55	Cesser le financement des écoles privées	60%	67%
56	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA	74%	67%
57	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA et en faire une condition de financement	58%	59%
58	Commentaires	0%	0%
59	Mettre en place une décentralisation réelle des pouvoirs décisionnels	71%	71%
60	Promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes concernés	93%	96%
61	Clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun	95%	98%
62	Assurer une formation adéquate et continue de tous les intervenants	98%	96%

	Questions	GRANDES CS (N = 408)	PETITES CS (N=188)
63	Renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève	79%	84%
64	Améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire	99%	98%
65	Commentaires		

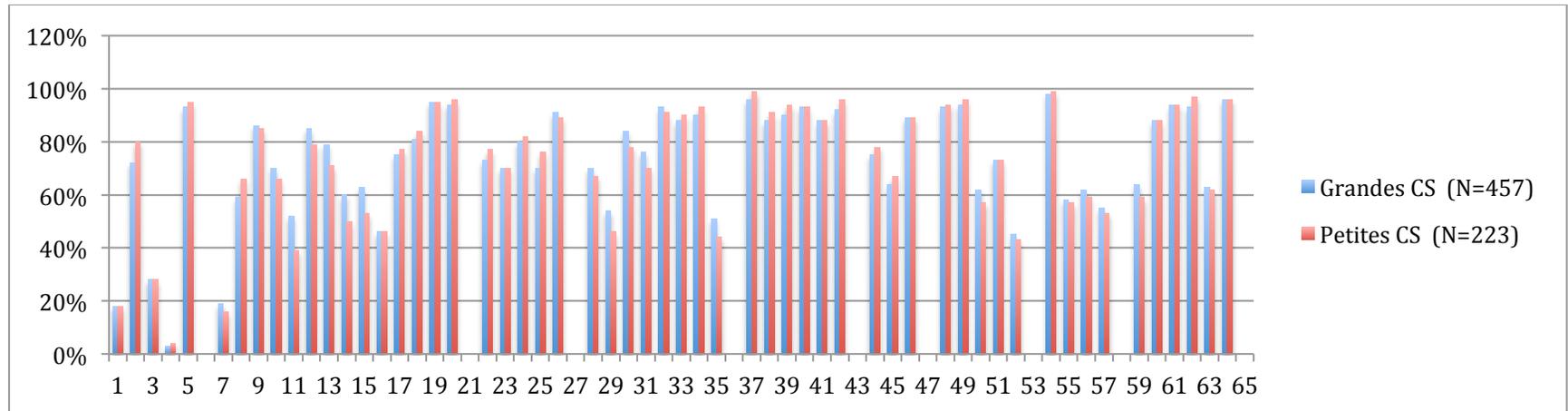
Comparaison questionnaire avec et sans les positions de la FCPQ

Graphique 1. Comparaison de la répartition relative des réponses de tous les répondants



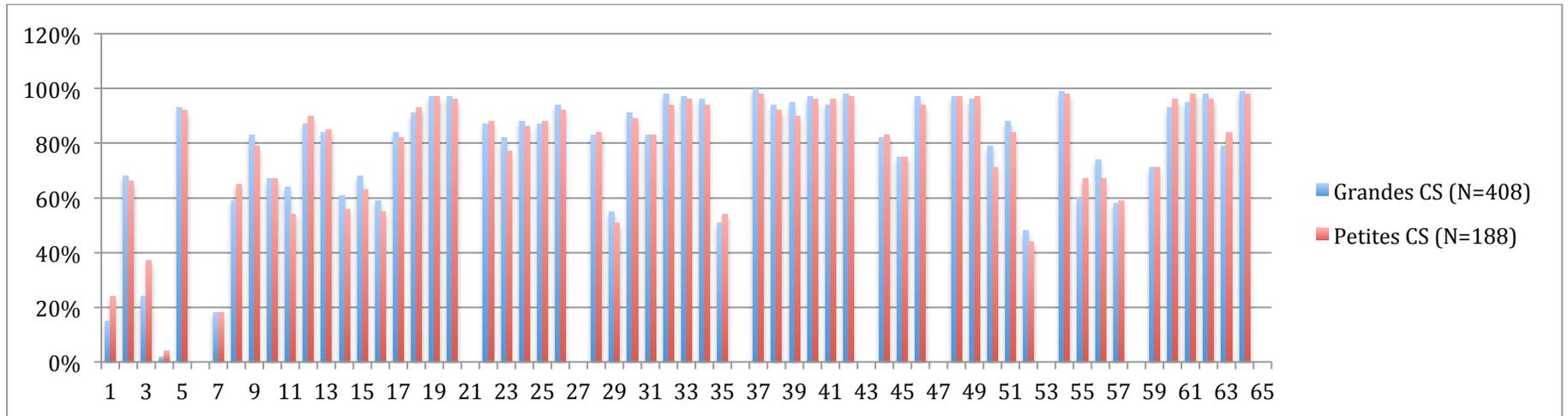
Questionnaire AVEC les positions de la FCPQ

Graphique 2. Comparaison de la répartition relative des réponses provenant des GRANDES CS et celles des PETITES CS.



Questionnaire SANS les positions de la FCPQ

Graphique 3. Comparaison de la répartition relative des réponses provenant des GRANDES CS et celles des PETITES CS.



IV. Comparaison de la répartition relative des réponses OUI obtenus de tous les répondants à celles des répondants de la CS de MONTRÉAL

Tableau 1. COMPARAISON des réponses aux questionnaires **AVEC** et **SANS** les positions de la FCPQ pour TOUS les répondants AVEC (N = 680) et sans (N = 596) et ceux de la commission scolaire de Montréal AVEC et SANS les positions de la FCPQ.

	Question	Positions FCPQ	AVEC Positions FCPQ		SANS Position FCPQ	
			Tous (N=680)	Montréal (N=85)	Tous (N=596)	Montréal (N=38)
1	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau préscolaire]		18%	13%	24%	11%
2	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau primaire]		74%	76%	66%	55%
3	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Niveau secondaire]		28%	20%	37%	18%
4	Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016? [Secteur professionnel ou adulte]		3 %	2%	4%	3%
5	Êtes-vous en accord avec l'énoncé ci-dessus?		94%	93%	92%	87%
6	En quelques mots, comment définissez-vous la réussite?					
7	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation obligatoire]		18%	16%	18%	29%
8	Généralisation de la maternelle 4 ans : [Fréquentation volontaire]	En faveur	61%	68%	65%	58%
9	Fréquentation scolaire obligatoire à partir de 5 ans		86%	79%	79%	66%
10	Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou, à défaut, jusqu'à 18 ans		69%	61%	67%	55%
11	Modification du curriculum de la maternelle 5 ans pour assurer l'accès à la littératie (lecture/écriture) et la numératie (chiffres, nombres)		48%	53%	54%	42%
12	Rehausser l'enseignement : [Du français]		83%	89%	90%	82%
13	Rehausser l'enseignement : [D'une langue seconde]	En faveur	76%	72%	85%	68%
14	Rehausser l'enseignement : [De l'histoire]		57%	79%	56%	71%
15	Rehausser l'enseignement : [Des sciences]		60%	66%	63%	71%
16	Rehausser l'enseignement : [Des arts]		46%	66%	55%	74%
17	Rehausser l'enseignement : [Des saines habitudes de vie]		76%	67%	82%	84%

	Question	Positions FCPQ	AVEC Positions FCPQ		SANS Position FCPQ	
			Tous (N=680)	Montréal (N=85)	Tous (N=596)	Montréal (N=38)
18	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [L'engagement de tous]	En faveur	82%	84%	93%	97%
19	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [Le développement personnel de l'élève]	En faveur	95%	94%	97%	92%
20	Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : [La persévérance et la réussite scolaire]	En faveur	94%	92%	96%	92%
21	Commentaires					
22	Développer un système éducatif inclusif et attentif aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	En faveur	74%	84%	88%	95%
23	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 4 ans	En faveur	70%	81%	77%	74%
24	Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 5 ans	En faveur	81%	84%	86%	82%
25	Révision du modèle de financement des services aux élèves HDAA	En faveur	72%	74%	88%	82%
26	Faciliter l'obtention d'un diagnostic pour assurer une intervention rapide	En faveur	90%	91%	92%	89%
27	Commentaires					
28	Révision des programmes de formation dans les universités	En faveur	69%	68%	84%	89%
29	Rehaussement des critères d'admission aux programmes universitaires		52%	58%	51%	66%
30	Formation continue obligatoire pour les enseignants	En faveur	82%	87%	89%	95%
31	Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants		74%	74%	83%	82%
32	Valorisation de la profession et du rôle de l'enseignant	En faveur	92%	99%	94%	100%
33	Soutenir davantage les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche (accompagnement, mentorat, etc.)	En faveur	89%	94%	96%	100%
34	Tenir compte du meilleur intérêt des élèves dans l'affectation des groupes	En faveur	91%	92%	94%	95%
35	Création d'un ordre professionnel des enseignants	En défaveur	49%	55%	54%	66%
36	Commentaires					
37	Reconnaître le rôle des parents dans le développement de l'enfant	En faveur	97%	96%	98%	100%

	Question	Positions FCPQ	AVEC Positions FCPQ		SANS Position FCPQ	
			Tous (N=680)	Montréal (N=85)	Tous (N=596)	Montréal (N=38)
38	Soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants au moyen de formations et de mesures d'aide	En faveur	89%	92%	92%	95%
39	Faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation des adultes		92%	96%	90%	97%
40	Encourager et soutenir la collaboration école-famille-communauté	En faveur	93%	98%	96%	97%
41	Améliorer la communication entre l'école et les parents (bulletin, etc.)	En faveur	88%	91%	96%	95%
42	Encourager, soutenir et reconnaître la participation parentale	En faveur	93%	92%	97%	100%
43	Commentaires					
44	Accorder plus de flexibilité aux établissements quant à l'affectation de certaines mesures ciblées	En faveur	76%	71%	83%	76%
45	Alléger les processus de planification et de reddition de compte		65%	64%	75%	79%
46	Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'école et de l'élève	En faveur	89%	89%	94%	100%
47	Commentaires					
48	Favoriser la diffusion des meilleures pratiques et des idées novatrices	En faveur	93%	98%	97%	100%
49	Encourager et soutenir l'implantation des meilleures pratiques	En faveur	94%	98%	97%	97%
50	Recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique	En faveur	60%	68%	71%	84%
51	Assurer un leadership national en matière de pédagogie		73%	76%	84%	89%
52	Création d'un institut national d'excellence en éducation		44%	60%	44%	61%
53	Commentaires					
54	Assurer l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous	En faveur	98%	100%	98%	97%
55	Cesser le financement des écoles privées	En faveur	58%	72%	67%	68%
56	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA	En faveur	61%	73%	67%	87%
57	Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA et en faire une condition de financement		54%	59%	59%	66%
58	Commentaires					
59	Mettre en place une décentralisation réelle des pouvoirs décisionnels	En faveur	63%	61%	71%	84%

	Question	Positions FCPQ	AVEC Positions FCPQ		SANS Position FCPQ	
			Tous (N=680)	Montréal (N=85)	Tous (N=596)	Montréal (N=38)
60	Promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes concernés	En faveur	88%	93%	96%	97%
61	Clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun	En faveur	94%	94%	98%	97%
62	Assurer une formation adéquate et continue de tous les intervenants	En faveur	94%	93%	96%	100%
63	Renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève	En faveur	63%	72%	84%	76%
64	Améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire	En faveur	96%	99%	98%	97%
65	Commentaires					

Compilation des commentaires soumis par les répondants

Les répondants

Caractéristiques des répondants

1276 répondants qui se répartissent ainsi

Avez-vous un ou des enfants qui fréquenteront une école du réseau public en septembre 2016?

- | | | |
|-----------------------------------|-----------|-----------|
| • Niveau préscolaire | oui : 18% | non : 82% |
| • Niveau primaire | oui : 71% | non : 29% |
| • Niveau secondaire | oui : 28% | non : 72% |
| • Secteur professionnel ou adulte | oui : 3% | non : 97% |

Délégué 1 à la FCPQ	23	1,8%
Délégué 2 à la FCPQ	8	0,6
Membre du comité de parents	142	11,1
Membre d'un conseil d'établissement	136	10,7
Parent	955	74,8
Président du comité de parents	12	0,9
Total	1276	100

Provenance des répondants

La médiane de répondants par commission scolaire est 7, la moyenne 20,9 et le maximum 167.

Les quatre commissions scolaires ayant le plus de répondants sont :

des Navigateurs	167
de Laval	128
de Montréal	123
de la Seigneurie-des-Mille-Îles	96

Commentaires généraux :

Plusieurs parents ont émis des commentaires qui indiquent soit un manque d'informations, soit des attentes de changements, par exemple :

- *Toutes vos questions sont vagues et nécessitent beaucoup plus de précisions afin qu'on puisse y répondre convenablement. (Parent, CS Des Affluents)*
- *Ça pourrait être bien de vous faire connaître plus. Votre nom semble indiquer qu'en tant que "parents", vous me "représentez"... Et je ne savais même pas que vous existiez. Heureusement que vous avez pu "nous" consulter avant de vous être prononcé favorablement à plusieurs énoncés... (Parent, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles)*
- *Faites une consultation avec différentes propositions d'actions claires à entreprendre et là nous verrons réellement ce qui est applicable. Dans le moment, ce sont de beau [beaux principes] auquel il est difficile d'être en désaccord, mais dans la manière de l'appliquer ça peut être très différent. (Parent CS de Laval)*
- *On dirait qu'on veut augmenter, ajouter, additionner des services qui vont augmenter le nombre d'employés et de lologues et augmenter mon compte de taxes et mes impôts. J'attends encore une section sur le nombre de cadres et de pousse-crayons dans les bureaux des commissions scolaires. (Parent, CS de la Riveraine)*
- *Bien qu'en faveur des éléments mentionnés pour la grande majorité, je dois mentionner que je trouve le questionnaire très peu concluant pour la très grande majorité des questions: celles-ci sont à 90% du type "en faveur de la vertu"... il est évident que tous vont répondre oui si on demande si on veut plus de formation, de qualité, d'efficacité, etc. Des questions plus pointues demandant si on préfère X ou Y auraient permis de dégager des priorités... (membre du CP, CS Marie-Victorin)*

L'analyse des réponses indique que les avis exprimés sont généralement uniformes, peu importe les caractéristiques et provenances des répondants, sauf pour quelques sujets où des nuances sont apportées par exemple lorsqu'il s'agit des programmes ou de la gouvernance. Des milliers de commentaires ont été soumis et des échantillons représentatifs sont en annexe.

Section A – Les valeurs fondamentales qu’une politique publique de l’éducation devrait réaffirmer

La FCPQ a déjà énoncé les valeurs fondamentales sur lesquelles devrait reposer toute politique de l’éducation et qui devraient orienter toutes les mesures mises de l’avant par celle-ci :

I. L’éducation est disponible, accessible, innovante, et présente tout au long de la vie de la personne.

Par conséquent, il faut :

- a) Assurer l’égalité des chances dès la petite enfance;
- b) Faire de l’école un milieu de vie stimulant et sécuritaire pour tous;
- c) Reconnaître, valoriser et encourager la contribution des parents;
- d) Reconnaître et renforcer l’expertise professionnelle des enseignants.

II. L’éducation est le moyen privilégié pour l’épanouissement de chaque jeune en vue de produire une meilleure société. Pour cela, elle doit :

- a) Viser à former des citoyens éclairés, aptes à contribuer à la vie publique;
- b) Former les jeunes dans leur globalité – autant les instruire, les socialiser que les qualifier.

Êtes-vous en accord avec l’énoncé ci-dessus?

93,3% **Oui** 2,1% **Non** 4,6% **Indécis**

Les définitions les plus fréquentes de la réussite

- *La réussite c’est la formation d’un adulte en devenir apte à fonctionner en société dans le respect de l’autre, mais tout en conservant sa propre liberté de penser et d’agir, un adulte en devenir qui pourra innover dans sa façon de se réaliser.*
- *La réussite c’est quand un enfant atteint SES objectifs à SON rythme. Il n’y a pas de réussite si un enfant est malheureux à l’école ou s’il y perd son estime de soi.*
- *La réussite c’est quand un enfant, grâce aux soutiens de l’enseignant et du milieu, réussit à la hauteur de ses capacités en essayant d’aller au-delà de celles-ci.*
- *La réussite c’est atteindre des objectifs, mais c’est aussi se dépasser soi-même, c’est surmonter un obstacle, c’est apprivoiser une crainte, c’est défoncer les barrières.*
- *School should facilitate our young to think , reason and evolve. Children should be exposed and taught about other cultures and customs so they may become tolerant. At the moment our schools try to micro-manage every aspect and is creating robots.*

Les commentaires

- ✓ Il faut aussi reconnaître l’expertise des directions et des autres personnels
- ✓ Au point 1 d) : Reconnaître et renforcer l’expertise professionnelle des enseignants est vide de sens. Leur expertise est déjà excellente, comme enseignant et la reconnaissance passe par un appui réel à l’exercice de leurs tâches selon ce qui suit.
- ✓ Il faut simplement que les enseignants puissent ENSEIGNER ce qui relève du miracle avec des classes de 30 et des besoins criant chez plusieurs jeunes qui n’obtiennent pas les ressources externes nécessaires en appuis au professeur comme des orthos, audiophoniste, aide de transition pour les problèmes relié à un barrières de langage pour les immigrés, etc... qui permettraient au prof de se concentrer sur leur tâche principale qui est d’enseigner.
- ✓ Il faudrait placer l’expertise des enseignants avant la contribution des parents car c’est sur elle que repose la réussite des élèves et c’est à eux qu’appartient le devoir de rendre l’école meilleure qu’elle ne l’est.

- ✓ La réussite, c'est de se dépasser, parfois à petits pas, selon les habiletés de chacun. Il faut offrir des opportunités de dépassement selon chacun et cesser de vouloir que tout le monde soit égal. Qu'est-ce l'égalité des chances?
- ✓ Je suis d'accord, pour dire qu'il faut reconnaître et encourager la contribution des parents, mais doit-on la faire passer devant la reconnaissance des enseignants? On dirait que la reconnaissance du travail des enseignants est toujours mise en fin de peloton. Il ne faut pas se surprendre si certains enseignants semblent à bout de souffle et ne se sentent pas appuyés.

Remarques sur les minorités

- *Il devrait y avoir une dimension pour les Autochtones dans votre énoncé. Comme les Anglais et les Français, les peuples autochtones sont des fondateurs de ce pays et devraient aussi avoir accès à une éducation dans leur langue et qui se rattache à leurs cultures.*
- *As I understand, it would no longer be the Government's choice where the children attend school, it would be up to the parent's. No discrimination against language, even to new immigrants. And to give the teacher's and the parents the resources they need for a better education.*

Section B – Enjeux et orientations pouvant faire l’objet des discussions à venir

1. L'école et les jeunes	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
		Oui	Non	Indécis
Généralisation de la maternelle 4 ans : • Fréquentation obligatoire • Fréquentation volontaire		17,9	67,9	14,2
	Oui	61,0	28,4	10,6
Fréquentation scolaire obligatoire à partir de 5 ans		84,2	12,2	3,6
Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou, à défaut, jusqu'à 18 ans		67,9	20,9	11,1
Modification du curriculum de la maternelle 5 ans pour assurer l'accès à la littératie (lecture/écriture) et la numératie (chiffres, nombres)	Oui	54,1	28,6	17,3
Rehausser l'enseignement du français		85,6	10,7	3,7
Rehausser l'enseignement d'une langue seconde	Oui	80,1	14,0	5,9
Rehausser l'enseignement de l'histoire		57,9	28,3	13,8
Rehausser l'enseignement des sciences		62,8	24,0	13,2
Rehausser l'enseignement des arts		51,6	34,7	13,7
Rehausser l'enseignement des saines habitudes de vie		79,4	13,9	6,7
Assurer que les projets pédagogiques particuliers favorisent : • l'engagement de tous • le développement personnel de l'élève • la persévérance et la réussite scolaire				
	Oui	86,8	5,5	7,8
	Oui	96,0	1,9	2,1
	Oui	95,5	2,1	2,4
2. Élèves HDAA	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
		Oui	Non	Indécis
Développer un système éducatif inclusif et attentif aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Oui	80,2	8,0	11,8
Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 4 ans	Oui	74,5	14,0	11,5
Dépistage des élèves « à risque » par le service de garde 5 ans	Oui	84,1	7,1	8,8
Révision du modèle de financement des services aux élèves HDAA	Oui	79,5	2,2	18,3
Faciliter l'obtention d'un diagnostic pour assurer une intervention rapide	Oui	91,7	3,0	5,3

3. Enseignants	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
		Oui	Non	Indécis
Révision des programmes de formation dans les universités	Oui	75,8	6,0	18,2
Rehaussement des critères d'admission aux programmes universitaires		52,7	26,1	21,2
Formation continue obligatoire pour les enseignants	Oui	86,1	6,4	7,5
Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants	Oui	78,2	7,8	13,9
Valorisation de la profession et du rôle de l'enseignant	Oui	94,4	2,7	2,9
Soutenir davantage les enseignants dans l'accomplissement de leur tâche (accompagnement, mentorat, etc.)	Oui	92,3	2,4	5,3
Tenir compte du meilleur intérêt des élèves dans l'affectation des groupes	Oui	93,1	2,4	2,5
Création d'un ordre professionnel des enseignants	Non	50,3	23,8	25,9
4. L'école et les parents	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
Reconnaître le rôle des parents dans le développement de l'enfant	Oui	98,4	0,5	1,1
Soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants au moyen de formations et de mesures d'aide	Oui	90,9	2,9	6,2
Faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation des adultes		92,6	2,0	5,4
Encourager et soutenir la collaboration école-famille-communauté	Oui	94,7	1,2	4,1
Améliorer la communication entre l'école et les parents (bulletin, etc.)	Oui	91,4	4,7	4,6
Encourager, soutenir et reconnaître la participation parentale	Oui	95,4	1,3	3,3
5. L'école au cœur de la réussite	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
Accorder plus de flexibilité aux établissements quant à l'affectation de certaines mesures ciblées	Oui	79,2	3,5	17,3
Alléger les processus de planification et de reddition de compte	Oui	69,7	5,3	25,0
Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'école et de l'élève	Oui	92,2	0,9	6,8
6. Pédagogie et meilleures pratiques	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
Favoriser la diffusion des meilleures pratiques et des idées novatrices	Oui	95,1	0,6	4,3
Encourager et soutenir l'implantation des meilleures pratiques	Oui	95,4	0,9	3,8
Recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique	Oui	68,1	8,3	23,6
Assurer un leadership national en matière de pédagogie	Oui	79,2	5,6	15,2
Création d'un institut national d'excellence en éducation		45,5	20,8	33,7

7. École publique et école privée	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
		Oui	Non	Indécis
Assurer l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous	Oui	98,5	0,4	1,1
Cesser le financement des écoles privées	Oui	60,0	22,8	17,2
Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA	Oui	65,9	17,6	16,5
Obliger les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA et en faire une condition de financement		56,2	22,5	21,3
8. Commissions scolaires	Position FCPQ	Êtes-vous en accord?		
		Oui	Non	Indécis
Mettre en place une décentralisation réelle des pouvoirs décisionnels	Oui	66,7	8,1	25,2
Promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes concernés	Oui	90,8	1,7	7,4
Clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun	Oui	94,8	1,3	3,8
Assurer une formation adéquate et continue de tous les intervenants	Oui	95,6	1,1	3,3
Renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève	Oui	71,2	9,1	19,7
Améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire	Oui	97,1	0,9	2,0

Concernant les enjeux et orientations pouvant faire l'objet des discussions à venir, voici un résumé des commentaires. Voir l'annexe pour une analyse plus détaillée.

Commentaires sur le préscolaire et la fréquentation scolaire

- *La maternelle 4 ans doit être offerte dans les milieux défavorisés pour amener les enfants à socialiser et à acquérir les compétences de base pour débiter leur maternelle.*
- *Je suis d'accord pour des activités de pré-lecture et pré-écriture, ainsi que de pré-mathématiques en maternelle, par contre essayer d'axer la maternelle sur des compétences qui vont trop loin par rapport au stade de développement de l'enfant me semble voué à l'échec et une source de découragement.*
- *Laissons la possibilité à nos enfants d'avoir une enfance. Je ne crois pas que commencer l'école à 4 ans va améliorer la réussite, selon moi ça va favoriser l'abandon scolaire plus tôt.*
- *Je vois mal comment intégrer tous les enfants à 4 ans compte tenu du fait que les écoles débordent.*
- *Fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans où jusqu'à l'obtention d'un diplôme pourvu qu'il y ait plus de ressources pour aider les jeunes qui ont des difficultés scolaires et des programmes pour la diplomation d'élèves à partir de 15 ou 16 ans en formation professionnelle.*
- *oui pour l'école 18 ans mais si les programmes sont adaptés et souples et pour les ehdaa. pas si le modèle est celui actuellement en place. Trop de contraintes.*

Commentaires sur les programmes et les PPP

- *Les modifications au curriculum de la maternelle et le rehaussement des enseignements ne peuvent se produire qu'à deux conditions : Moins d'élèves par classe ET le nombre de ressources spécialisées suffisantes pour les élèves en difficulté.*
- *Le rehaussement de l'enseignement dans les écoles publiques est essentiel afin d'éviter l'écart qui se creuse entre l'enseignement au privé et au public.*
- *Vous oubliez beaucoup de matières qui devraient être maintenant dans le cursus scolaire, comme économie, l'informatique, etc.*
- *Le régime pédagogique est déjà beaucoup chargé... augmenter l'enseignement ne réglera pas la question de la réussite scolaire. Il faut outiller et donner des conditions gagnantes pour les enseignants qui peinent à voir toute la matière vu différentes contraintes.*
- *Les projets pédagogiques peuvent aussi contribuer au sentiment d'appartenance envers le groupe, voire même l'école selon l'importance du projet.*
- *Sans oublier les ehdaa dans les projets pédagogiques particuliers!!!!*
- *Il faut s'assurer que les projets pédagogiques particuliers tiennent compte des données de recherche et des pratiques probantes et démontrées efficaces par la recherche.*

Commentaires sur les EHDAA

- *La notion d'inclusion ne doit pas seulement passer par l'intégration en classe ou école régulière.*
- *L'intégration fonctionnera seulement si des sommes colossales sont investies dans la formation continue des enseignants afin qu'ils soient outillés adéquatement pour les accompagner. De plus, des services d'accompagnement de qualité doivent être offerts. L'accompagnement ne doit pas devenir un fardeau de plus pour les enseignants.*
- *L'inclusion est d'agrandir la norme afin de trouver une place pour chacun. Intégration est d'obliger un individu à suivre une norme établie. Développer un système éducatif inclusif et attentif aux besoins des élèves ne devrait pas être uniquement réservé aux enfants présentant des "problèmes" ou handicaps.*
- *Le dépistage précoce par des personnes qualifiées est important. Cependant, on doit avoir plus d'intervenants pour faire un suivi de ces enfants une fois qu'ils ont été dépistés. Les listes d'attente pour les services sont trop longues des fois l'enfant aura plus de 5 ans et les services offerts diminuent avec l'âge de l'enfant.*
- *Oui il faut que le financement EHDAA soit revu, mais il ne faut pas que cela soit pris dans la cour du régulier. On ne doit pas donner pour couper ailleurs cela n'est pas la solution. C'est important de garder nos acquis.*
- *Il faut vraiment améliorer la façon de diagnostiquer et surtout faire en sorte d'avoir les ressources disponibles*

Commentaires sur les enseignants

- *En tant qu'intervenante dans la formation initiale des enseignants, je peux affirmer que la formation n'est pas adéquate par rapport aux besoins des étudiants. Une meilleure sélection des candidats et une formation rigoureuse sont nécessaires.*
- *On a besoin de resserrer d'urgence les conditions d'accès au bac en enseignement, de valoriser la profession pour ne pas en faire un pis-aller pour ceux qui ne sont pas pris comme profs au cegep, et d'augmenter la difficulté des exigences pour être qualifié à la fin*

- *du cursus. J'ai enseigné aux futurs enseignants du primaire et du secondaire et le niveau était absolument pitoyable (91% d'échec au test de français oral)*
- *Je suis un des profs d'universités qui forment les futurs enseignants au premier cycle. Ce ne sont pas les meilleurs étudiants sur le plan académique qui vont en enseignement scolaire - loin de là!- mais ce n'est pas grave du tout. Il me paraît inutile de rehausser les critères d'admission, pour cette raison: ce sont davantage les qualités humaines que les aptitudes académiques qui font qu'un enseignant ou une enseignante est efficace.*
- *La formation continue est nécessaire à la progression de l'enseignant pendant sa carrière.*
- *Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants : il faut savoir faire confiance à titre de parents, certains sont passionnés! Il faut faire preuve de nuance!*
- *Plus de soutien pour les enseignants ayant des enfants différents dans leurs classes*
- *Souvent l'intérêt de l'élève n'est pas respecté lors de l'affectation des groupes. Les classements dépendent majoritairement des budgets. Certains élèves se retrouvent dans des groupes qui ne correspondent pas à leur besoin. Cette réalité est surtout observée pour les élèves allophones (réfugiés).*
- *Le public n'a pas besoin d'être protégé des profs par la création d'un Ordre des enseignants! Ce sont les enseignants qui ont besoin d'être protégés des coupures de fonds des gouvernements.*
- *La création d'un ordre professionnel des directeurs et directrices d'école semble plus efficace comme mesure.*

Commentaires sur l'école et les parents

- *Il est très important de trouver des moyens pour mieux reconnaître le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant et à la fois avoir confiance en l'expertise des enseignants pour une meilleure collaboration.*
- *Les parents doivent avoir plus de place. Les directions doivent être plus ouvertes à leur présence et leur opinion.*
- *Dans ma commission scolaire, malheureusement, les élèves qui ont besoin de francisation n'ont pas accès aux services auxquels ils droit. L'iniquité ne mène pas à la réussite!!*
- *No discrimination against language, even to new immigrants.*
- *Les parents font partie de l'équipe école et doivent s'impliquer. Cela doit faire partie du message que le gouvernement envoie aux parents. Mais cette place doit être réaliste et refléter les compétences des parents au sein du système scolaire.*
- *Très souvent, les doléances du personnel (débordé, pas le temps, pas ma job, on en a beaucoup sur l'assiette etc.) sont évoquées formellement et informellement, et de façon imbriquée dans la culture organisationnelle au lieu de s'attarder à l'importance d'instaurer des systèmes et processus de communication efficaces avec les parents en tant que partenaire à part entière pour assurer la réussite de l'élève.*
- *Le système actuel concentre les enjeux intéressants loin des parents, pourquoi alors s'impliqueraient-ils?*

Commentaires sur l'école au cœur de la réussite

- *Laissons plus de latitude aux directions d'école.*
- *Plus de flexibilité pour les écoles = moins de répartition équitable des ressources... donc plus d'inégalités et plus d'administration pour les directions d'école.*
- *Laisser des enveloppes plus larges pour les EHDAA, pour que les décisions soient décentralisées et plus proche du besoin de ces enfants.*
- *Je suis pour qu'on allège les processus, mais je suis à même de constater que la planification et la reddition de compte ont porté fruit. Par exemple, depuis l'instauration de ceci, le taux de diplomation a augmenté. Donc, avoir des moyens pour prendre un recul sur nos pratiques, c'est nécessaire.*
- *Mobiliser les acteurs, c'est une chose; il faut leur faire une place, une vraie place.*
- *Afin de mobiliser les différents acteurs, l'éducation doit redevenir une priorité dans le cœur des québécois.*

Commentaires sur la pédagogie et meilleures pratiques

- *On ne peut innover en réutilisant toujours les mêmes façons de faire. Le monde évolue et l'éducation est un milieu qui travaille avec des êtres humains. Il ne faut pas l'oublier.*
- *Communauté de partage d'exercices pour les enseignants et une autre pour les parents.*
- *Il faut pouvoir utiliser les données probantes en science humaine sans réduire le savoir accumulé au fil des générations à ces seuls résultats.*
- *Je rêve d'un système scolaire qui est adapté aux réalités de notre monde contemporain. Qu'on cesse de pousser les enfants dans des moules, mais qu'on les guide plutôt vers leur propre recherche de connaissances. Il ne s'agit pas de ne plus enseigner, mais de le faire différemment.*
- *Institut national d'excellence en éducation, non. Meilleure formation des enseignants, formation continue, évaluation, programme de formation du Ministère adapté aux réalités et on devrait y être.*

Commentaires sur l'école publique et l'école privée

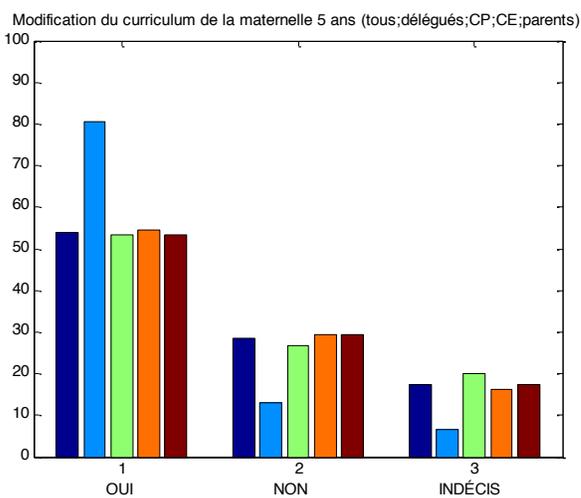
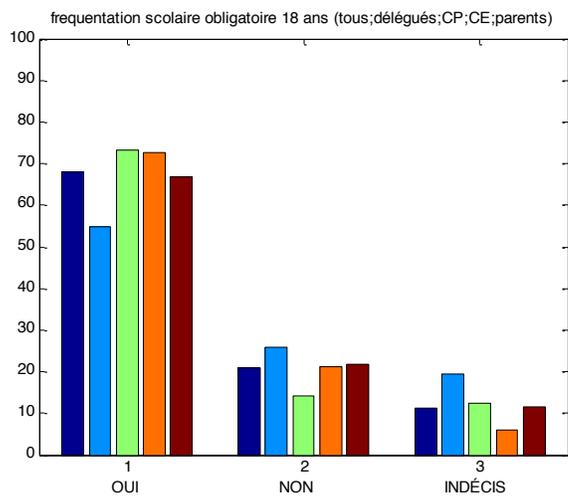
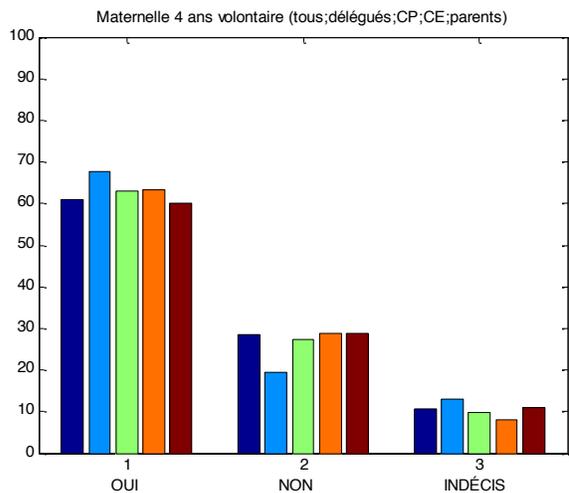
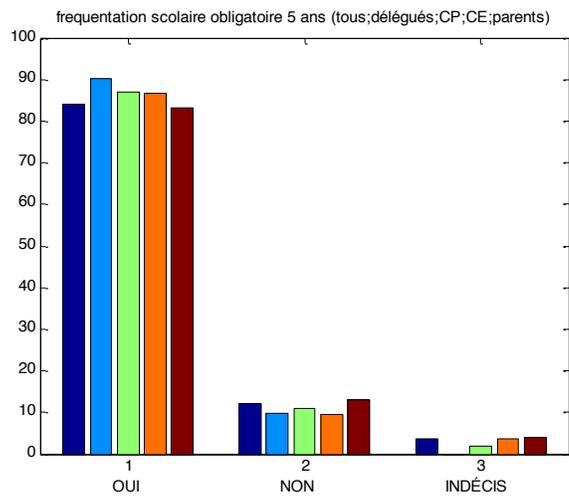
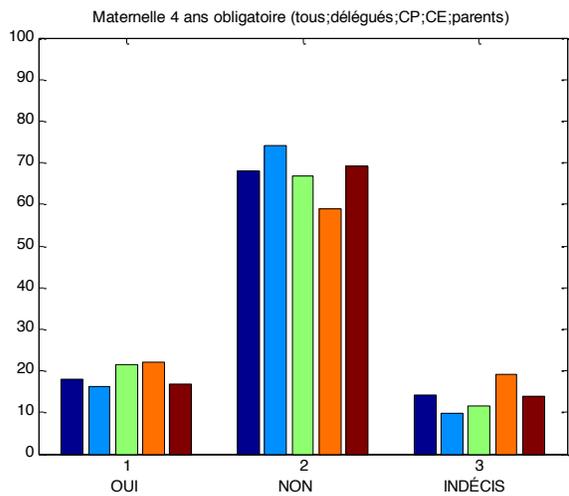
- *La qualité d'enseignement devrait être la même pour toutes les écoles et ce peu importe les moyens financiers de la famille. L'écroulement du public par le privé est un réel problème.*
- *On ne touche pas aux écoles privées. La vie n'est pas juste, que des gens puissent ce le payé, parfait. Ceci dit, l'École publique devrait voir ce qui se fait de bien au privé pour s'en inspirer.*
- *Système d'éducation à 2 vitesses va à l'encontre de tous les objectifs mentionnés dans ce document.*
- *Un élève coûte plus cher à l'état dans le système public ... Un élève coûte moins cher à l'état dans le système privé*
- *Le libre choix est une valeur importante, toutefois quand il est question d'éducation nationale, obligatoire de surcroît, il faut prioriser. Le financement des écoles privées m'apparaît comme une dépense superflue. Svp n'ajoutez pas l'injure de "vendre" l'accès aux écoles privées aux élèves les plus vulnérables : l'éducation est un droit pas un privilège.*
- *On ne veut pas d'un système de santé à deux vitesses, mais pour l'éducation on l'accepte !*

Commentaires sur les commissions scolaires

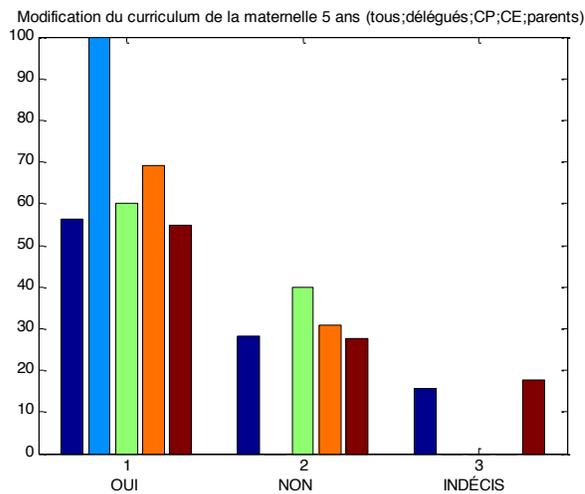
- *Le modèle de la décentralisation des pouvoirs décisionnels doit être diffusé de façon claire et compréhensible à tous pour demander à la population de prendre position. Le projet de loi des libéraux à ce sujet était très peu compris parce que très peu expliqué.*
- *Les commissions scolaires ont leur rôle dans l'application et la délivrance de services standardisés à la communauté. Toutefois, il convient de réviser l'étendue de leur droit afin de s'assurer que les décisions se prennent le plus près possible des personnes concernées.*
- *Je sais que les parents veulent plus de pouvoir, mais en ce moment, ils n'utilisent pas vraiment celui qu'il lui est déjà donné. Est-ce qu'ils vont vraiment en prendre plus s'ils en ont plus.*
- *Promouvoir la collaboration de tous les groupes concernés: ne jamais oublier que les enseignants sont les premiers impliqués auprès des élèves, et qu'ils devraient être représentés en tant que tel et en juste proportion aux différents comités décisionnels.*
- *L'imputabilité est essentielle et présentement ne fait pas partie des mœurs. Personne ne semble vouloir prendre la responsabilité des décisions qu'il prend.*
- *Quand on parle de formation continue et adéquate des intervenants, les commissions scolaires ont vraiment un rôle important à jouer. Pour regrouper les intervenants par besoins et leur offrir des formations de qualité, il faut compter sur la force du nombre.*
- *Le protecteur de l'élève dépose des recommandations qui sont peu ou pas retenues.*
- *Actuellement le protecteur de l'élève est vu comme une farce chez plusieurs parents qui ont dû avoir besoin de ces services*
- *"Améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire" également ajouté "adapté" lorsque l'élève a des besoins particuliers.*

Annexes

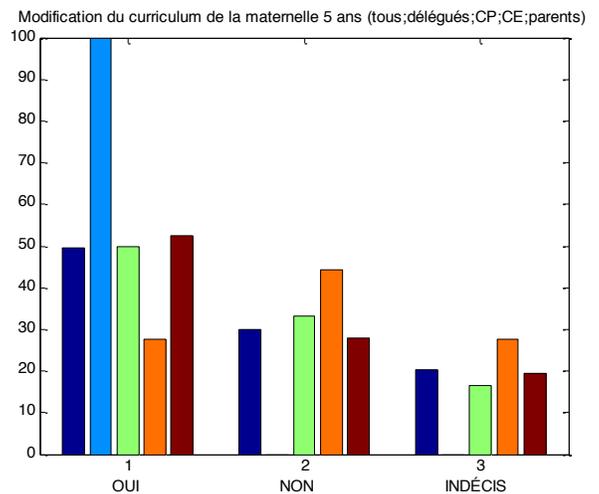
Section B1, Avis sur le préscolaire et la fréquentation scolaire



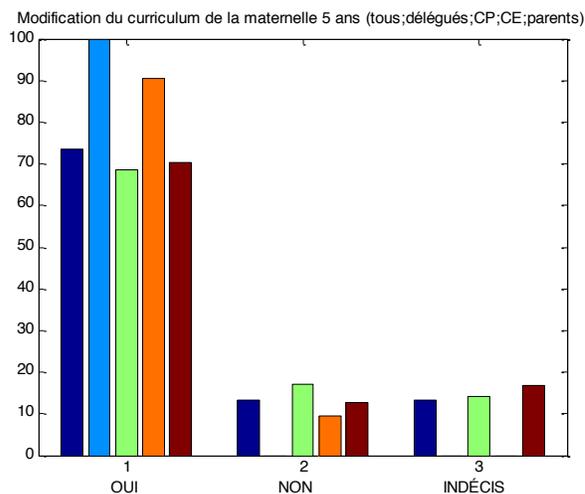
La question sur la modification du curriculum de la maternelle 5 ans a été analysée pour les quatre CS ayant le plus de répondants. Les graphes ci-dessous montrent qu'il y a parfois des différences entre l'avis local des parents dans les conseils d'établissement et les autres parents. Ceci n'apparaît dans l'ensemble des répondants.



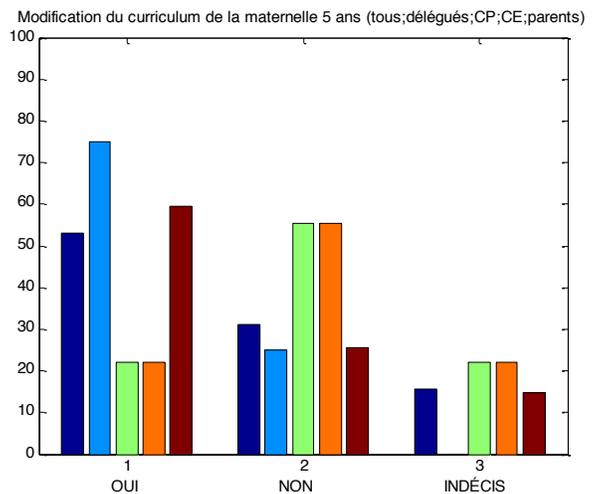
Des Navigateurs



CSDM



Laval



Mille Iles

Commentaires sur le préscolaire

(La majorité des commentaires sur le préscolaire concernent la maternelle 4 ans.)

- *La maternelle 4 ans doit être offerte dans les milieux défavorisés pour amener les enfants à socialiser et à acquérir les compétences de base pour débiter leur maternelle.*
- *L'objectif de ces maternelles 4 ans devrait être de permettre aux enfants de se préparer.*
- *Je suis d'accord pour des activités de pré-lecture et pré-écriture, ainsi que de pré-mathématiques en maternelle, par contre essayer d'axer la maternelle sur des compétences qui vont trop loin par rapport au stade de développement de l'enfant me semble voué à l'échec et une source de découragement.*
- *Maternelle 4 ans: Je vois mal comment intégrer tous les enfants à 4 ans compte tenu du fait que les écoles débordent. Où pourrions-nous trouver des locaux libres?? Quant à la participation volontaire, si nous désirons une politique qui offre l'égalité des chances à tous les enfants, alors comment il y aurait égalité des chances si nous laissons le choix de participer au programme? Quant à offrir le programme uniquement dans certains quartiers, je suis également contre.*
- *Nous devons regarder les recherches d'ici et d'ailleurs en petite enfance et en éducation. La formation des enseignants au préscolaire doit être développée davantage avant d'offrir la maternelle à 4 ans.*
- *Un de mes fils est dyslexique et né en octobre. Il a été propre à 5 ans et demi. Compte tenu qu'il est rentré à l'école à presque 6 ans, l'année supplémentaire à la maison lui a été bénéfique. Je ne crois pas que la maternelle à 4 ans obligatoire soit pour tous les enfants.*
- *Comme le système ne peut offrir un enseignement plus souple ou plus personnalisée, il ne faut surtout pas oublier que certains enfants n'ont pas la capacité de suivre le programme rigide dans lequel nos enfants progressent en ce moment.*
- *L'école (le personnel et les établissements ne sont pas aptes à recevoir et soutenir le développement de tous les enfants du préscolaire). Tant que la formation du personnel et les locaux ne seront pas à la mesure des besoins des 5 ans et moins, le système nuira au bon développement d'une grande majorité de ceux-ci. La formation que reçoivent les éducatrices en services de garde est celle qui est le mieux adaptée pour les 5 ans et moins (DEC de trois ans en techniques d'éducation à l'enfance). Il faudrait préférable de financer les CPE pour qu'ils développent des services différents pour les enfants de 4 ans des milieux défavoriser qui ne fréquentent ces services. Arrêter les coupures et investir dans des CPE pour qu'ils soient universels et de qualités.*
- *De plus, n'ayant pas eu les constats, par rapport à la réussite, suite au projet pilote des maternelles 4 ans nous ne pouvons donner notre consentement à l'augmentation des places pour les 4 ans. Lorsque le ministère était venu nous présenter le projet pilote des maternelles 4 ans, la FCPQ avait donné son accord au projet sous certaines conditions. Plusieurs d'entre elles n'ont pas été respectées.*
- *Les enfants ont avant tout besoin de jouer. La maternelle 4 ans est selon moi beaucoup plus un moyen pour "supporter" les parents qui ne veulent pas payer de garderie. Je ne trouve pas cela sain, ils doivent jouer, sinon ils arrivent blasés et écoeurés dès le primaire.*
- *Laissons la possibilité à nos enfants d'avoir une enfance. Je ne crois pas que commencer l'école à 4 ans va améliorer la réussite, selon moi ça va favoriser l'abandon scolaire plus tôt.*
- *Après la maternelle à 4 ans, dans quelques années pourquoi pas à 3 ans, puis à 2 ans? On pourrait même enlever les enfants à leur parents à la naissance et les leur confier les fins de semaine.*

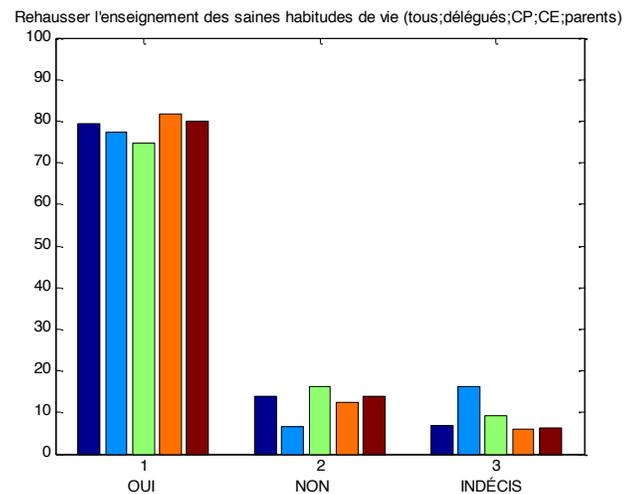
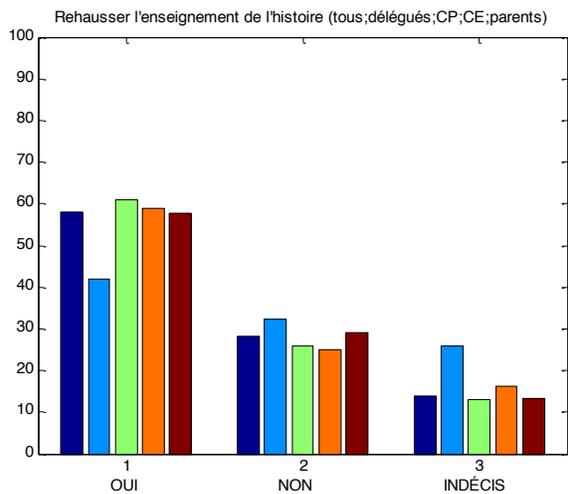
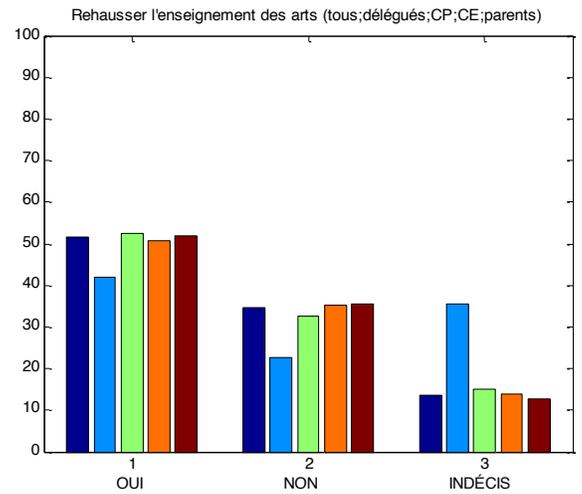
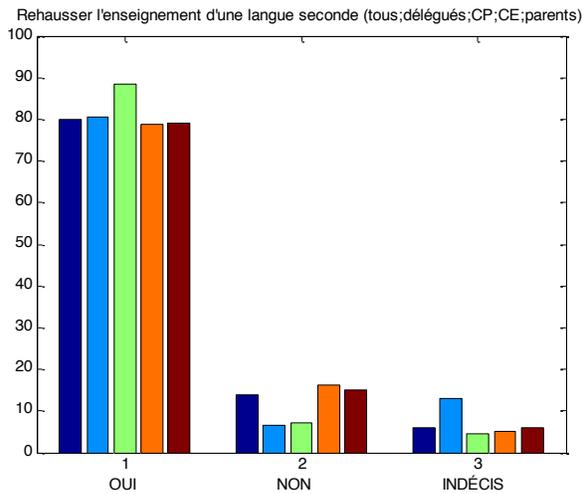
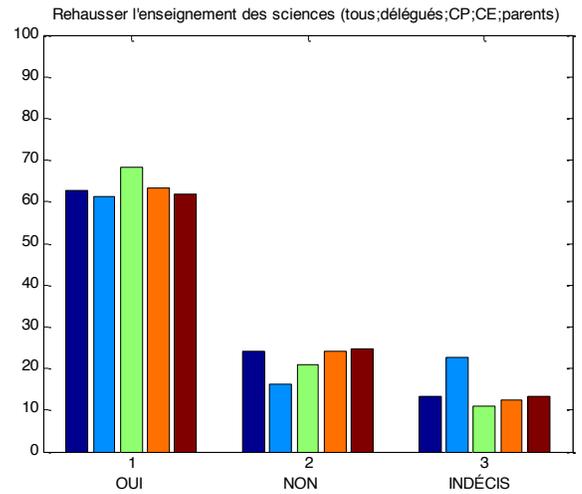
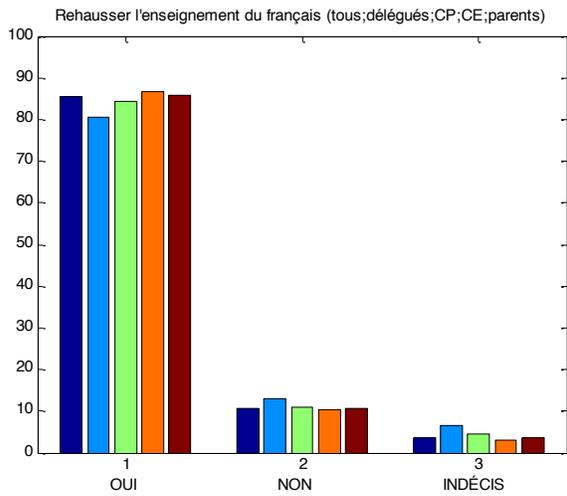
- *Je pense que c'est en Finlande que les enfants commencent l'école à 7 ans et ils réussissent très bien. . La généralisation de la maternelle à 4 ans, c'est enlever les CPE à long terme. Est-ce vraiment la bonne chose? Alors qu'on reconnaît que les CPE au Québec ont contribué à éduquer les petits enfants, que les CPE sont un exemple à travers le monde. Je pense que le gouvernement du Québec privilégie un peu trop la privatisation. Ne devrait-on pas plutôt améliorer ce qu'on a déjà? Pour les milieux défavorisés, les cliniques du Dr Julien sont un exemple et on devrait en étendre à travers la province, offrir la maternelle à 4 ans, continuer à offrir et même augmenter le nombre des places en CPE pour les 0 à 4 ans, s'occuper des enfants et des parents qui en arrachent dans la vie et s'occuper également des enfants "normaux" avec des parents "normaux", parce qu'on ne sait jamais quand un enfant ou un parent peut devenir "magané". Oh! oui, j'oubliais le prix des places en services de garde et en CPE devraient revenir à un prix plus raisonnable pour les parents, parce que dire que l'école est gratuite au Québec ce n'est plus tout à fait vrai.*

Commentaires sur la fréquentation obligatoire

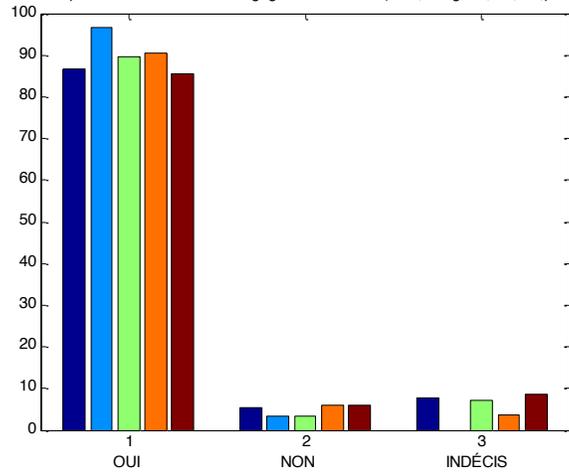
- ✓ Il faut y avoir des règles de bases dans une société. La maternelle à 5 ans c'est parfait.
- ✓ Permettre les jeunes qui ont plus de 18 ans de pouvoir continuer leur cheminement pour atteindre une certification ou une diplomatie peu importe leur difficultés sans avoir à refaire des examens de classement. Arrêter de ne pas faire doubler plus d'une fois au primaire et au secondaire en sachant que ses élèves n'ont pas la capacité de passer à un niveau supérieur.
- ✓ La fréquentation scolaire obligatoire mais pouvant être adaptée selon les ÉHDAA (type stage), remplacer l'enseignement d'une langue secondaire par du temps supplémentaire en orthophonie, faciliter les dérogations, développer les services et ressources des conseillères pédagogiques, prioriser les matières de base pour les élèves ÉHDAA, poursuivre l'enseignement de base auprès des élèves fréquentant une classe adaptée et permettre les ateliers liés à l'autonomie professionnelle qu'à partir de l'âge d'environ 18 ans (il me semble qu'abandonner les enseignements de base dès l'entrée au secondaire de ces élèves est PRÉMATURÉ!), etc.
- ✓ Fréquentations scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans où jusqu'à l'obtention d'un diplôme en autant qu'il y ait plus de ressources pour aider les jeunes qui ont des difficultés scolaire et des programmes pour la diplomation d'élèves à partir de 15 ou 16 ans en formation professionnelle.
- ✓ oui pour l'école 18 ans mais si les programme sont adaptés et souple et pour les ehdaa. pas si le modèle est celui actuellement en place. trop de contrainte.
- ✓ Il faut faire attention de ne pas niveler vers le bas. Il faut que les premiers de classes puissent se dépasser encore plus.
- ✓ Qu'entendez-vous par obligatoire? Certains parents font l'école à la maison, voulez-vous dire dans votre question que ces parents ne pourront plus faire l'école à la maison? Je ne suis pas contre l'idée que des parents fassent l'école à la maison, mais je souhaite que légalement il y ait un minimum d'études scolaires (mesurables - à l'école ou à la maison) à réaliser, et ce, jusqu'à 18 ans.
- ✓ Présentement le système scolaire dirige les enfants a besoin particuliers vers le décrochage scolaire en ne fournissant pas les ressources approprié ainsi que par le manque de transparence de la direction de l'école quant aux plans d'intervention adapté
- ✓ L'école obligatoire de 4 à 18 ans c'est bien sur papier, mais dans la réalité le système actuel ne permet pas que les tous les jeunes s'épanouissent et réussissent à l'école. Garder les

- ✓ décrocheurs jusqu'à 18 ans pour qu'ils aient deux ans de plus de démotivation? Le problème de l'éducation est ailleurs que dans la fréquentation obligatoire.
- ✓ J'ai beaucoup de difficulté à imposer un modèle fixe à tout le monde. Tous les élèves ne cadrent pas dans le système et si on ne peut offrir des services adaptés à toutes et tous, les "obliger" à quoi que ce soit ne servira pas à grand chose. Je préfère de loin instaurer la motivation que l'obligation.
- ✓ À propos de l'école obligatoire : ok tant qu'elle tient compte du contexte scolaire et familial - fréquentation scolaire devrait aller de pair avec la gratuité des études au minimum jusqu'à 18 ans
- ✓ J'ai dit non pour une scolarisation jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme, car je crois que l'école n'est pas le seul endroit de croissance, d'épanouissement et que cette dernière, du moins telle qu'elle est conçue actuellement, ne convient pas à tous. Si c'est haussé à 18 ans ou avec diplomation, je crois qu'il y est une offre de service plus grande et adaptée aux besoins des jeunes.
- ✓ Concernant l'obligation de fréquentation scolaire jusqu'à 18 ans, je crois que pour certains élèves, qui ne sont pas heureux dans le carcan scolaire et qui ne réussissent pas à se raccrocher, ça risque de finir de les dégoûter et provoquer des dégâts encore pire. J'ai bon espoir de voir certains qui quittent revenir dans une formule qui leur convient mieux plus tard. Les obliger, ce sera créer un climat malsain pour eux et pour les intervenants à l'école.
- ✓ Au lieu de garder les jeunes à l'école secondaire jusqu'à 18 ans. Il faudrait varier les programmes afin de permettre aux jeunes de vivre des réussites et voir sa vie à l'école de façon positive. Aussi il faudrait arrêter d'intégrer de façons systématique les élèves EHDAA et ceux ayant de grande difficulté en classe régulière. Ouvrir plus de classe adaptée permettrait aux jeunes de vivre des défis qu'ils peuvent relevé et vivre dans un milieu qui convient à ses besoins. Un jeune qui se sent compris et soutenu est un jeune qui réussit. L'intégration devrait être une exception.
- ✓ École jusqu'à 18 ans: Selon moi, ce n'est pas parce que l'école sera obligatoire jusqu'à 18 ans que ça empêchera les élèves de décrocher. Il vaut mieux miser sur le "dépistage" des décrocheurs potentiels et d'adapter les interventions afin de guider ces élèves vers l'obtention d'un diplôme.
- ✓ Ce n'est pas en rendant l'école obligatoire de 4 à 18 ans qu'on intéressera les jeunes décrocheurs. On doit adapter l'école pour rendre l'éducation enivrante pour les jeunes. L'école doit s'adapter aux enfants et non le contraire.
- ✓ Fréquenter l'école devrait être un choix et non une obligation. On devrait faire en sorte que les jeunes aient le goût d'y aller.
- ✓ Je pense également qu'à partir de 12 ans, les élèves qui ne sont pas en réussite dans les matières traditionnellement enseignées à l'école devraient être dirigés vers un autre système. Bien sûr, ils pourraient y revenir plus tard à la formation des adultes. Le système que je privilégierais pour eux serait de leur permettre de se rendre utiles et actifs dans la société. Avec un système de tutorat, ils pourraient être intégrés dans différents domaines : agroalimentaire, manufacturier, environnemental... Ils seraient valorisés bien davantage que maintenant, ils pourraient prendre de l'expérience pour se préparer au marché du travail et se sentir à leur place dans un domaine qui leur convient mieux qu'une salle de classe.

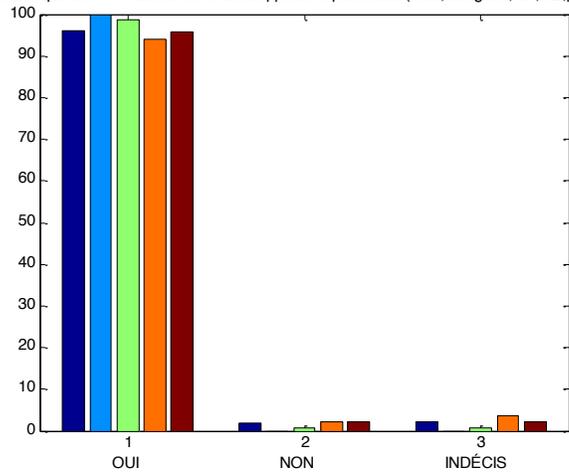
Section B1, Avis sur les programmes et les PPP



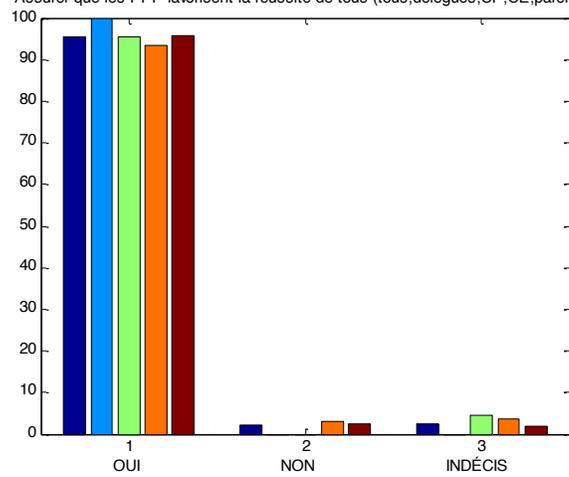
Assurer que les PPP favorisent l'engagement de tous (tous;délégués;CP;CE;parents)



Assurer que les PPP favorisent le développement personnel (tous;délégués;CP;CE;parents)



Assurer que les PPP favorisent la réussite de tous (tous;délégués;CP;CE;parents)



Commentaires sur les programmes :

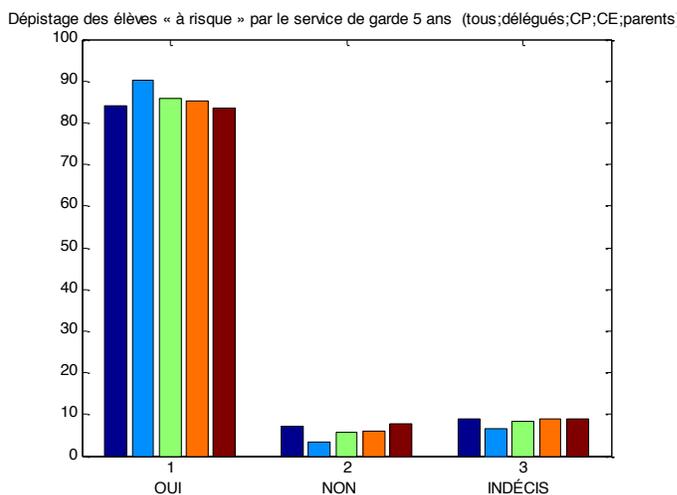
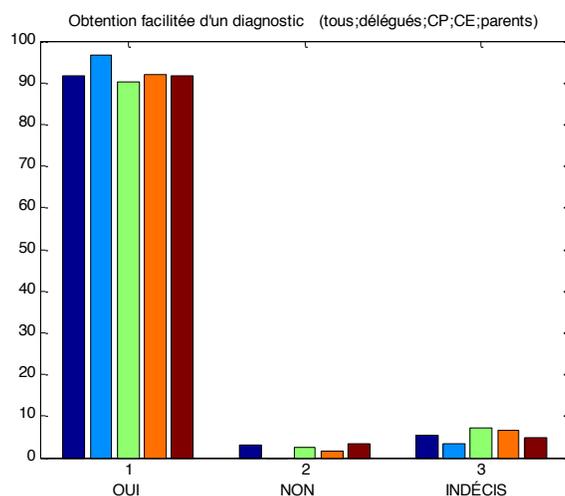
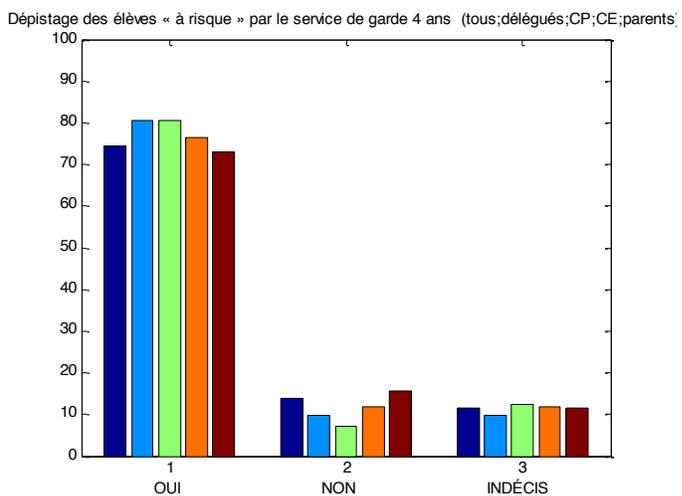
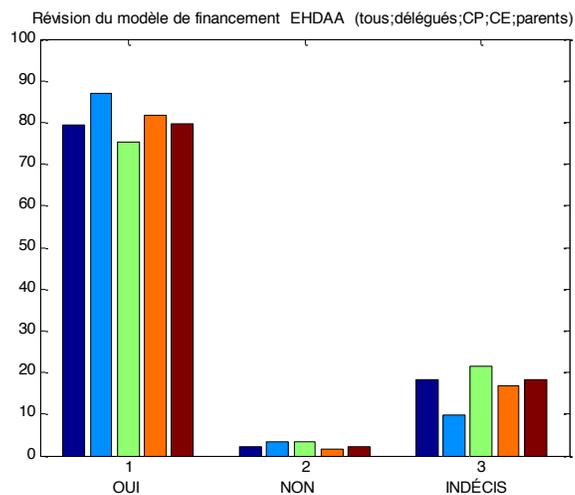
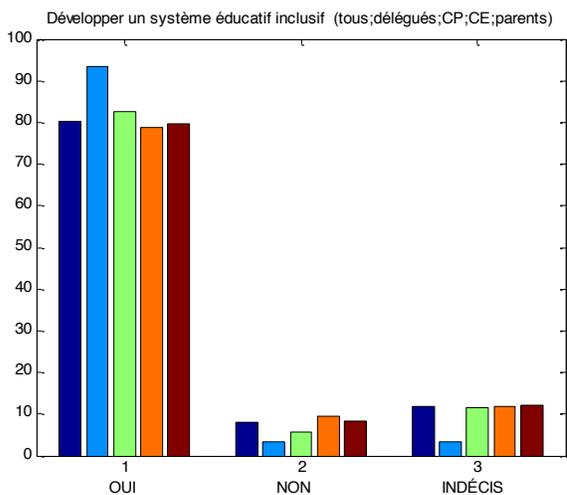
- *En ce qui concerne le rehaussement des langues, on ne cesse de niveler par le bas pour faire monter les résultats, c'est aberrant de voir les difficultés des élèves et cela parce qu'on tente d'enseigner des matières ou des concepts pour lesquels leurs cerveaux n'est même pas encore formé.*
- *Le rehaussement de l'enseignement dans les écoles publiques est essentiel afin d'éviter l'écart qui se creuse entre l'enseignement au privé et au public.*
- *Rehausser l'enseignement oui mais de plusieurs manières car certaines personnes ne sont pas capables d'apprendre avec les méthodes de la commission scolaire la pression de performance et de compétition entre élèves pour certains c'est insupportable !*
- *Les modifications au curriculum de la maternelle et le rehaussement des enseignements ne peuvent se produire qu'à deux conditions : Moins d'élèves par classe ET le nombre de ressources spécialisées suffisantes pour les élèves en difficulté.*
- *Concernant les arts, je pense surtout au chant et à la musique. Présentement, rien n'est offert en chant et très peu en musique dans les écoles de notre région! Quand on pense à tous les bénéfices que la musique apporte au mieux-être et même au développement du cerveau, en passant par une meilleure compréhension des mathématiques, de la valorisation de soi etc..., je trouve déplorable qu'on ait abandonné le chant surtout que cela ne demande aucun matériel spécifique que de chanter.*
- *Rehausser "l'enseignement" ? Non. Augmenter l'apprentissage, oui!*
- *Revenir à la limite de passage à 50% et non 60%.....*
- *On peut hausser l'enseignement du français, mais pas en augmentant le nombre d'heures. Plutôt en rendant plus signifiant les apprentissages par l'utilisation de thèmes qui vont accrocher les jeunes en maximisant la motivation intrinsèque. Rappelons-nous que l'étude d'une langue peut être vraiment barbant...*
- *L'apprentissage d'une deuxième langue me semble incontournable. Le côté intensif du programme de 6e permet d'atteindre cet objectif. Il semble que certaines études montrent même que ce côté intensif permet d'améliorer la performance en langue maternelle. Une avenue à investiguer. Les résultats permettraient peut-être d'atteindre un des objectifs de cette nouvelle politique, la réussite scolaire.*
- *We should definitely include an option for a foreign language in school - other than the official languages*
- *Je ne crois pas que les enfants ont besoins de plus d'heure de cours, dans chacune de ces matières, mais ils ont besoin de bien les comprendre, et pour cela, je crois que l'enseignant doit s'adapter à chacun des enfants, ils n'apprennent pas tous de la même façon, donc varier les méthodes d'enseignement est important.*
- *En ce qui concerne le français, je trouve que depuis la réforme, le curriculum est extrêmement complexe et ne permet pas toujours aux élèves de pouvoir mieux exprimer leurs idées. La forme prend une place prépondérante par rapport au contenu.*
- *Et les mathématiques?? La compétence 1 "résoudre" serait à revoir.*
- *Vous oubliez beaucoup de matières qui devraient être maintenant dans le cursus scolaire, comme économie, l'informatique, etc.*
- *Le nombre d'heures consacré à l'enseignement du français est suffisant. Le problème est dû à la trop grande importance accordée à l'oral par rapport à l'écrit. Le programme de français accorde une importance démesurée à l'oral. Ainsi, il n'y a pas assez de temps consacré à la grammaire.*

- *Le nombre d'heures consacré à l'histoire est suffisant. Il faut juste diminuer la portion allouée aux Amérindiens (vue au primaire, en sec. 2, en sec. 3, en sec. 4) pour s'assurer d'une compréhension des enjeux actuels. Les derniers 100 ans sont souvent escamotés, surtout en sec. 3.*
- *Les saines habitudes de vie sont mal enseignées: alimentation saine, prévention, sexualité, sports, écologisme. Il y a de beaux projets dans les écoles, mais certaines sont des déserts de saines habitudes de vie.*
- *Un incroyable paradoxe: aucun cours porte sur les lois du Québec et du Canada. Le code civil est inconnu et pourtant, si essentiel dans la vie de tous les jours: droits des femmes, droits ou non droits des conjoints, droits des enfants, etc. C'est vraiment un problème. On forme des ignorants vis-à-vis des lois.*
- *Un cours sur l'entrepreneuriat serait aussi essentiel. Pour créer de la richesse, il faut développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes!*
- *Une immersion anglaise (dernière année scolaire complète en langue seconde) serait beaucoup plus efficace et devrait être intégrée au programme selon moi.*
- *La répartition actuelle me convient.*
- *Le programme actuel est déjà très exigeant.*
- *Le régime pédagogique est déjà beaucoup chargé... augmenter l'enseignement ne règlera pas la question de la réussite scolaire. Il faut outiller et donner des conditions gagnantes pour les enseignants qui peinent à voir toute la matière vu différentes contraintes. Exemple : l'éthique et la Culture religieuse n'est pas prioritaire, elle pourrait disparaître du régime...*
- *Sur les conseils d'établissement, qui ont beaucoup de pouvoir, je crois que les enseignants sont peu représentés (c'est eux qui connaissent le mieux le milieu) et certains sont surreprésentés (les membres de la communauté et les commissaires qui sont très souvent déconnectés du milieu) .*

Commentaires sur les projets pédagogiques particuliers :

- ✓ Les projets pédagogiques est rendu trop cher par rapport aux années avant, et qlqs familles ne le prends pas et cela va affecte la réussite des enfants.
- ✓ Les projets pédagogiques peuvent aussi contribuer au sentiment d'appartenance envers le groupe, voire même l'école selon l'importance du projet.
- ✓ Sans oublier les ehdaa!!!!
- ✓ Il faut s'assurer que les projets pédagogiques particuliers tiennent compte des données de recherche et des pratiques probantes et démontrées efficaces par la recherche.
- ✓ Présentement les projets pédagogiques sont les mêmes pour tous. Le problème est qu'avec l'intégration des élèves en difficultés (il y en avait 6 sur 18 dans la classe de mon fils de 5e année), ça force à niveler par le bas. Pour ces raisons, ma fille est maintenant dans une école privée, dans un programme enrichi, et c'est le jour et la nuit avec l'école publique. Le niveau de motivation des professeurs et la qualité des projets est incroyable !!! Mon fils ira la rejoindre dans 1 an !

Section B2, Avis sur les EHDAA



Les avis sont majoritairement favorables et sont accompagnés d'un très grand nombre de commentaires, tels que ceux-ci.

- ❖ *PS: Au début du questionnaire, dans votre liste pour définir notre statut, vous n'avez pas mis les options membre du CCSEHDAA ou président du CCSEHDAA. Ni commissaire parent ou commissaire parent EHDAA. Je me suis inscrite comme membre du comité de parents, mais en fait, je suis présidente du CCSEHDAA. :)*

Commentaires sur un système éducatif inclusif :

- *L'inclusion est d'agrandir la norme afin de trouver une place pour chacun. Intégration est d'obliger un individu à suivre une norme établis. Développer un système éducatif inclusif et attentif aux besoins des élèves ne devrait pas être uniquement réservé aux enfants présentant des "problèmes" ou handicap.*
- *Oui à l'inclusion, non à l'inclusion à tout prix. Certains enfants ne seront jamais aptes à intégrer une classe régulière et les y contraindre n'apporte ni bénéfices pour l'enfant lui-même, ni bénéfices pour les autres enfants ni bénéfices pour les enseignants. L'inclusion avec accompagnement, avec les ressources, avec du 1 pour 1 dans les cas lourd, mais pas au détriment des enfants "réguliers" qui pourraient vivre des difficultés par manque de ressources disponibles.*
- *l'inclusion des élèves HDAA est bien souvent un objectif mais les moyens et la volonté ne sont pas toujours là*
- *La notion d'inclusion ne doit pas seulement passer par l'intégration en classe ou école régulière. L'inclusion dans une classe adaptée avec des élèves qui lui ressemblent me semble dans bien des cas de loin préférable qu'une intégration en classe régulière avec des élèves qui ont peu de points en communs autre que l'âge avec l'élève qui présente des difficultés même considérée comme légères (Difficultés d'apprentissage ou langage par exemple)..*
- *Je me questionne sur le «système inclusif». On intègre des élèves en difficulté d'apprentissage dans les classes régulières et je suis convaincue que certains d'entre eux ne devraient pas l'être à cause du rythme de la classe qu'ils devront suivre et aussi pour les élèves doués qui ne reçoivent pas toute l'attention qu'ils devraient à cause de la trop grande tâche que représente ces élèves en difficulté. Je crois que pour des matières aussi fondamentales que le français et les mathématiques, les élèves en difficultés ne peuvent pas suivre le rythme d'une classe au régulier. Peut-être devrions-nous avoir des cours «particuliers» pour ces élèves qui le sont.*
- *Je ne crois pas cependant que l'inclusion doive se faire à tout prix. Lorsqu'un élève nécessite un pourcentage de ressources trop élevé (par exemple s'il a besoin de l'attention de 10% du temps du professeur pour une classe de 25 élèves), ça devient injuste pour les autres élèves de la classe. Chaque enfant n'a peut-être pas besoin de 4% de l'attention du professeur, mais si trois enfants d'une classe ont besoin du tiers du temps du professeur, on pénalise les 22 autres élèves. Il faut vraiment revoir le système, parce que ça ne fonctionne pas adéquatement.*
- *Je ne crois pas au système d'éducation inclusif. Ça démotive tout le monde. Les forts sont démotivés car ils trouvent les journées longues et redondantes et les faibles car ils se comparent à ces élèves et ils sont démotivés et il y a une diminution de l'estime de soi.*
- *Inclusif veut-il dire en classe régulière? Savez-vous à quel point les classes régulières sont lourdes et hypothéquées et que les services à ces élèves sont loin d'être suffisants? Tous les élèves du Québec sont concernés par cette situation.*

- *On s'entend que le tout premier objectif du milieu scolaire est d'enseigner. Souhaiter que tous les élèves soient intégrés dans la société, peu importe leurs particularités et difficultés, est noble mais peut s'avérer contradictoire dans un contexte scolaire. Certains élèves ont des besoins importants qui ne peuvent être comblés dans un groupe dit régulier. Dans ces conditions, comment peut-on intégrer tous les élèves tout en assurant la réussite de tous?*
- *L'intégration fonctionnera seulement si des sommes colossales sont investies dans la formation continue des enseignants afin qu'ils soient outillés adéquatement pour les accompagner. De plus, des services d'accompagnement de qualité doivent être offerts. L'accompagnement ne doit pas devenir un fardeau de plus pour les enseignants.*
- *L'intégration inclusive me pose problème. Le bien-être collectif devrait primer. Intégration, oui, mais les besoins de l'élève ehdaa ne devraient pas être plus importants que les besoins du groupes.*
- *Sometimes kids with severe handicaps slow down the progress in the room for students. I have experienced this situation this year and feel that sometimes inclusion is not always the best way to go.*

Commentaires sur le dépistage des élèves à risque :

- ✓ *Le dépistage précoce par des personnes qualifiées est important. Cependant, on doit avoir plus d'intervenants pour faire un suivi de ces enfants une fois qu'ils ont été dépistés. Les listes d'attente pour les services sont trop longues des fois l'enfant aura plus de 5 ans et les services offertes diminuent avec l'âge de l'enfant. ça n'a pas d'allure...*
- ✓ *Pour faciliter le dépistage à risque faut tenir compte que la plupart des éducatrices n'ont pas la formation pour cela*
- ✓ *Le dépistage des élèves à risque devrait être fait par des professionnels en éducation spécialisé ou autres personnes ayant reçu la formation appropriée*
- ✓ *À mon avis, il n'appartient pas au service de garde de faire le dépistage d'élève à risque.*
- ✓ *Une meilleure communication et une plus grande cohérence entre le système de santé et celui de l'éducation : Trop souvent les recommandations faites par le système de santé ne sont pas ou ne peuvent être appliquées, faute de budget, de compréhension, de volonté ou de connaissances.*

Commentaires sur le modèle de financement des services aux EHDAA :

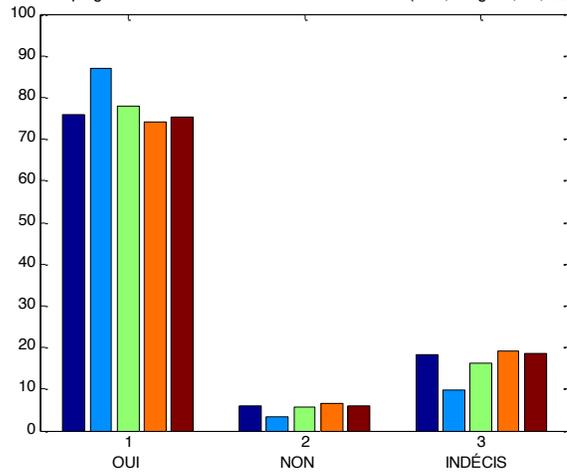
- *Oui il faut que le financement soit revu mais il ne faut pas que cela soit pris dans la cour du régulier. On ne doit pas donner pour couper ailleurs cela n'est pas la solution. C'est important de garder nos acquis.*
- *Révision du financement, mais s'assurer que ce soit à la hausse... Cé n'est tout de même pas suffisant pour améliorer les services. Il faudrait les réviser, s'assurer que les meilleures pratiques soient connues et appliquées lorsque c'est adapté à la situation de l'enfant*
- *Il faudrait aussi que l'on puisse savoir quand et comment ces \$ sont dépensés! Présentement, il n'y a aucun moyen de le savoir et il ne semble pas avoir de suivi gouvernemental à ce sujet!*
- *Je ne suis pas en accord avec un système de financement qui demande le diagnostic systématique pour avoir droit à des " heures" de services professionnels. L'étiquetage des enfants selon les troubles de toutes sortes, c'en est trop!*

Commentaires sur faciliter le diagnostic :

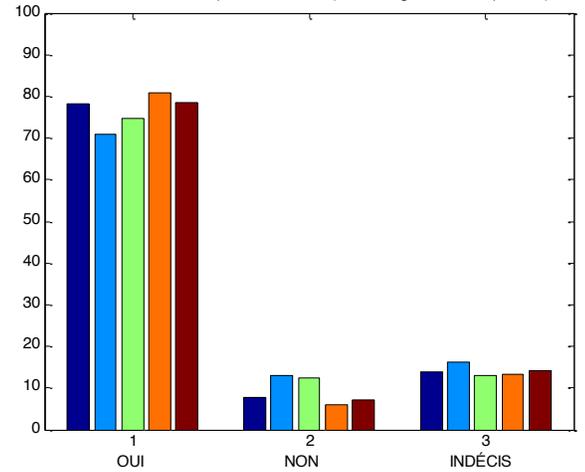
- ✓ Même avec un diagnostic il est très difficile d'avoir l'aide nécessaire et adéquate pour l'élève qui en aurait vraiment besoin.
- ✓ Attention, le dx n'implique pas de service pour le moment. C'est plutôt une validation ministérielle demandant plusieurs heures de paperasse pour l'enseignant et l'école. Mais surtout, tellement de temps; parfois plusieurs années.
- ✓ Pour certains élèves qui ont "le bon diagnostic " qui leur donne accès aux services, c'est vraiment très bien. Les intervenants sont dévoués et les programmes sont très bien. Pour ceux que c'est moins clair, que le diagnostic est moins évident ou qui ne donne pas accès automatiquement aux services, c'est un chemin de croix. Pour l'enfant, pour sa famille, pour son enseignant qui ne reçoit aucune aide et pour la direction de l'école qui est prise avec tout ça. Les besoins sont là ? Nous devrions être plus souples et capables de mettre en place des services rapidement !
- ✓ Il faut vraiment améliorer la façon de diagnostiquer et surtout faire en sorte d'avoir les ressources disponibles
- ✓ Diagnostic mais aussi plus d'outils pour l'enseignante. En outre, il y a des besoins qui doivent être comblés sans qu'il ai un trouble. Par exemple, un enfant avec un haut potentiel intellectuel peut avoir besoin de plus de défis académique. Les diagnostics ne doivent pas être la seule source de solutions!
- ✓ Pour avoir un enfant avec un diagnostic de TDAH, il est vraiment long et ardu d'avoir un diagnostic si on ne veut pas passer par le privé... En fait, nous avons été au privé, mais il avait 4 ans et quelques mois... donc considéré trop jeune pour avoir le diagnostic. Nous avons dû patienter jusqu'à sa première année pour avoir la confirmation de l'hypothèse émise 2 ans plus tôt.
- ✓ Éviter de mettre un diagnostic sans avoir consulté un professionnel . Trop d'enfants sont diagnostiqués TDAH et médicamenteux. ... mais dans le fond ils ne sont que des enfants qui aiment grouiller !!!!!
- ✓ Je me demande à quoi sert l'obtention rapide d'un diagnostic si les services et les finances ne viennent pas avec!?

Section B3, Avis sur les enseignants

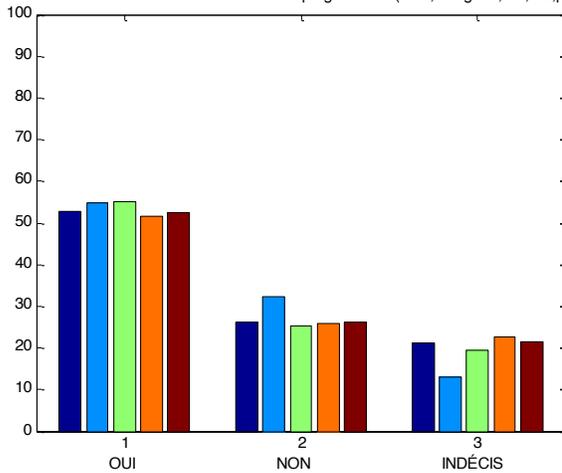
Révision des programmes de formation dans les universités (tous;délégués;CP;CE;parents)



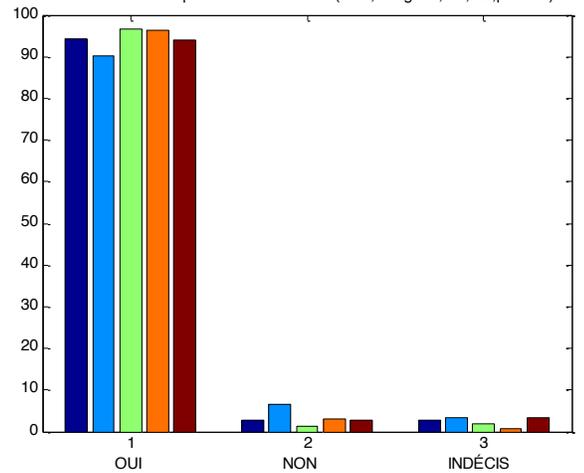
Accroître l'autonomie professionnelle (tous;délégués;CP;CE;parents)



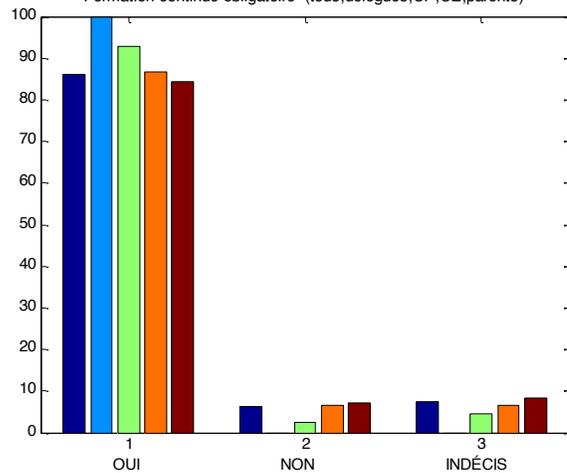
Rehaussement des critères d'admission aux programmes (tous;délégués;CP;CE;parents)



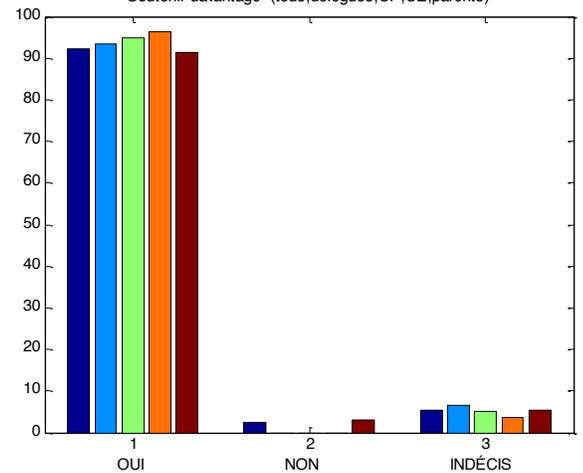
Valorisation de la profession et du rôle (tous;délégués;CP;CE;parents)

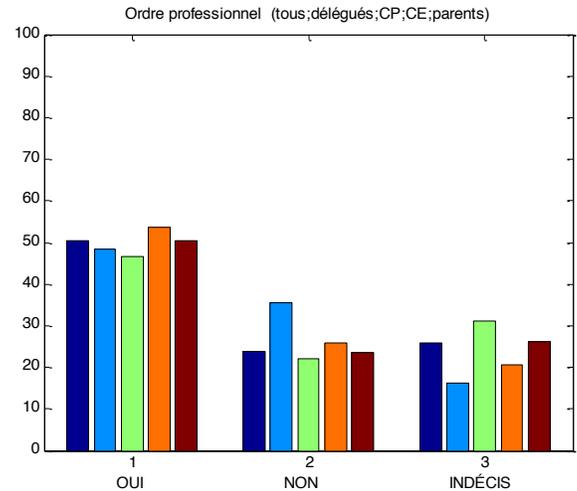
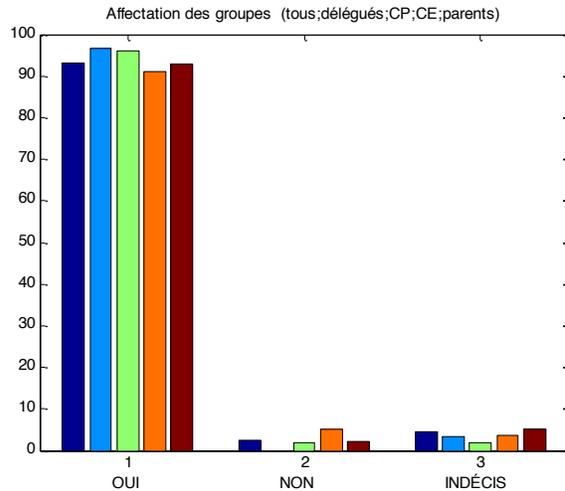


Formation continue obligatoire (tous;délégués;CP;CE;parents)



Soutenir davantage (tous;délégués;CP;CE;parents)





Les avis sont majoritairement favorables pour la plupart des questions. C'est sur les critères d'admission des futurs enseignants et la création d'un ordre professionnel où il n'y a pas convergence. Il y a un très grand nombre de commentaires, tels que ceux-ci.

Commentaires sur les programmes de formation dans les universités :

- *En tant qu'intervenante dans la formation initiale des enseignants, je peux affirmer que la formation n'est pas adéquate par rapport aux besoins des étudiants. Une meilleure sélection des candidats et une formation rigoureuse sont nécessaires.*
- *Je suis enseignante et je crois qu'il y a beaucoup à faire pour améliorer le système. Ça passe aussi par la formation des maîtres et par les programmes et moyens fournis par le ministère de l'Éducation, dont les budgets.*

Commentaires sur les critères d'admission aux programmes universitaires :

- ✓ Passer des entrevues, si ce n'est pas fait, serait une façon de sélectionner selon l'individu, l'humain et non que les notes.
- ✓ Il y a un manque de normes d'exercice de la profession enseignante au Québec. Un enseignant peut enseigner le même cours pendant plusieurs années sans que ses élèves connaissent un haut taux de réussite et cela est accepté par les administrateurs, les commissions et le ministère. Il y a un ordre pour toutes les "professions" au Québec sauf pour les enseignants. Alors que les grands leaders de l'éducation au niveau mondial s'assemblent et se sollicitent (Finlande, Nouvelle Zélande, Australie, États-Unis, Ontario) et découlent tous d'un ordre professionnel, les leaders de l'éducation au Québec demeurent isolés et sans ordre professionnel.
- ✓ On a besoin de resserrer d'urgence les conditions d'accès au bac en enseignement, de valoriser la profession pour ne pas en faire un pis-aller pour ceux qui ne sont pas pris comme profs au cegep, et d'augmenter la difficulté des exigences pour être qualifié à la fin du cursus. J'ai enseigné aux futurs enseignants du primaire et du secondaire et le niveau était absolument pitoyable (91% d'échec au test de français oral).

- ✓ Selon moi, les enseignants doivent être exemplaires. Être cultivés pour devenir des modèles et amener les enfants à se dépasser. Le rehaussement des critères d'admission aux programmes universitaires est essentiel
- ✓ Je suis un des profs d'universités qui forment les futurs enseignants au premier cycle. Ce ne sont pas les meilleurs étudiants sur le plan académique qui vont en enseignement scolaire - loin de là!- mais ce n'est pas grave du tout. Il me paraît inutile de rehausser les critères d'admission, pour cette raison: ce sont davantage les qualités humaines que les aptitudes académiques qui font qu'un enseignant ou une enseignante est efficace. Il faudrait plutôt POUR UNE FOIS faire de la discrimination positive dans l'autre sens et favoriser la présence d'hommes dans la profession, pour des raisons qui seraient trop longues à expliquer ici.

Commentaires sur la formation continue obligatoire pour les enseignants :

- *La formation continue est nécessaire à la progression de l'enseignant pendant sa carrière.*
- *Ce n'est pas de la formation continue qui manque à l'enseignant sur le marché du travail, c'est le manque de ressources humaines....ils doivent avoir +++++ d'aide d'éducateur. À la base, la formation universitaire doit être adaptée avec la réalité d'aujourd'hui (TDAH, TSA...). Ce ne sont pas les critères qui sont à blâmer, c'est la FORMATION qui est déficiente!*
- *Je pense que la formation universitaire n'est pas adaptée au travail planché. On enseigne de beaux grands principes, mais au final ne reflètent pas la réalité que vive les enseignants tous les jours dans les classes. Il n'y a rien qui puisse remplacer l'expérience d'un enseignant dans sa classe pour former un nouvel enseignant.*

Commentaires sur l'autonomie professionnelle des enseignants :

- ✓ Autonomie professionnelle : assurément, sans évaluation de l'enseignement comme aux États-Unis (critères douteux, approche quantitative qui met de côté certaines réalités) ou rémunération à la réussite.
- ✓ Accroître l'autonomie professionnelle des enseignants : il faut savoir faire confiance à titre de parents, certains sont passionnés! Il faut faire preuve de nuance!

Commentaires sur la valorisation de la profession et du rôle de l'enseignant :

- *Il est primordial de rehausser et de valoriser le métier d'enseignant. Ils sont la base dans l'éducation de nos enfants et jouent un rôle très important dans la réussite de ceux-ci.*

Commentaires sur le soutien aux enseignants :

- ✓ Plus de soutien pour les enseignants ayant des enfants différents dans leurs classes
- ✓ Des classes plus petites, des profs mieux soutenus par des aides ou des éducatrices spécialisées, ce serait gagnant
- ✓ Un leadership participatif, transversal, collaboratif et durable est requis à tous les niveaux (ministère, commissions, administrateurs) pour apporter les changements nécessaires pour la réussite des élèves. Sinon, tous les efforts déployés, incluant ces sondages d'opinion, deviennent inefficaces et non pertinents.
- ✓ Les enseignants sont peu écoutés par les dirigeants. Par exemple, en milieu défavorisé, on nous donne un budget pour des mesures d'aide. À l'unanimité, les enseignants demandent du « team teaching » pour avoir un impact plus large en classe où les élèves les plus à risque (difficultés de comportement et académiques) sont les plus négligés (car on offre souvent les mesures d'aide seulement aux élèves qui ont « le potentiel » de les rentabiliser (= les sages)).

- ✓ Bref, qu'arrive-t-il? On n'écoute pas les enseignants et tout le budget s'en va pour des mesures après l'école: des 4 à 6, où les tannants sont exclus... Les élèves les plus faibles (moins de 50 %) n'ont même pas accès aux cours d'été, car ils n'ont pas la chance de réussir... Qui va aider ces jeunes, ces garçons pour la plupart? Quel sera leur avenir? Quelle tristesse!

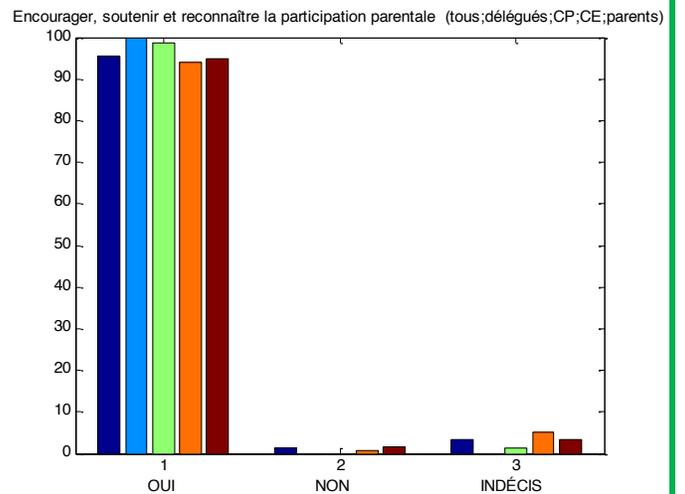
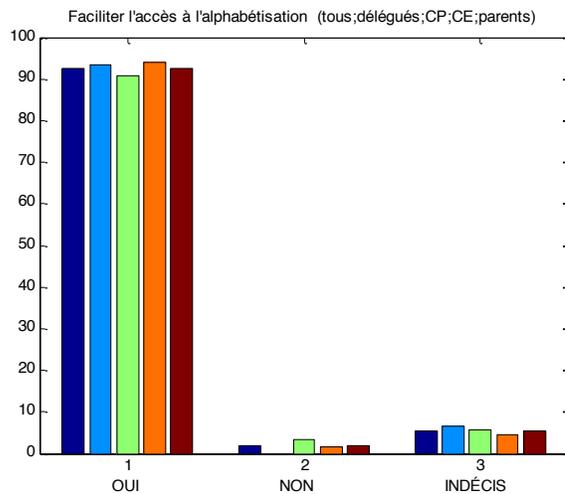
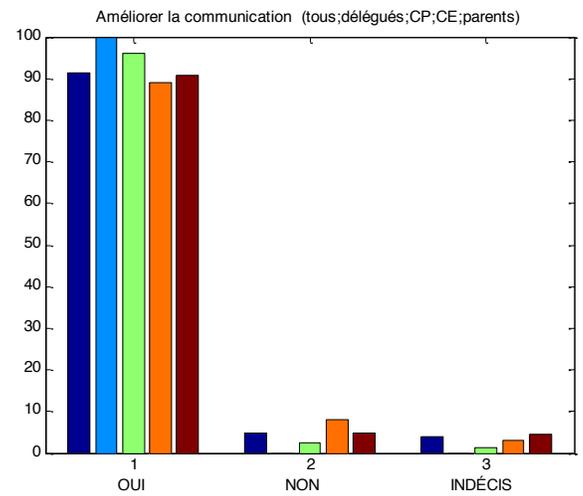
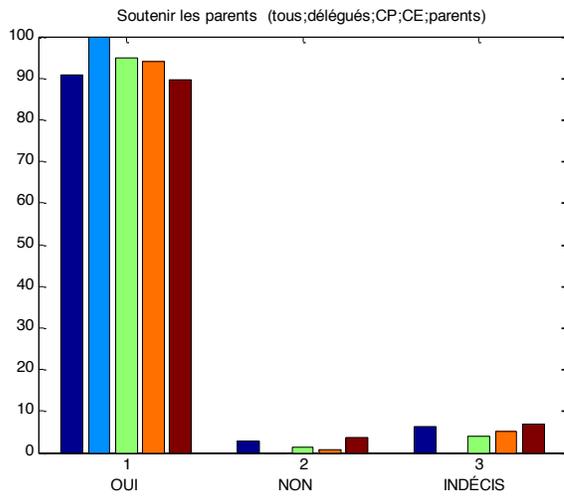
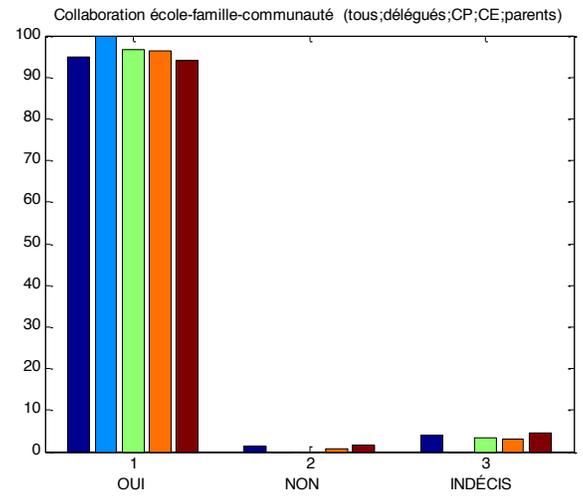
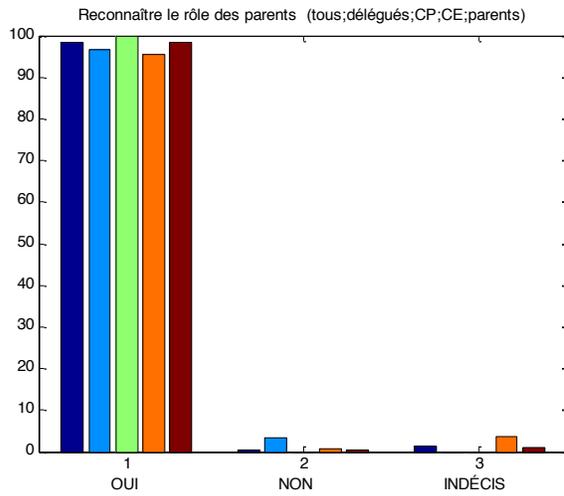
Commentaires sur l'affectation des groupes :

- *L'idée de tenir compte du meilleur intérêt des élèves dans l'affectation des groupes est déjà prise en compte lorsqu'une situation particulière l'impose. Toutefois, il ne faut pas ouvrir trop grande la porte car cela pourrait laisser place à des dérapages car il s'agit de décisions très subjectives, dans certains cas.*
- *De quel intérêt des élèves parle-t-on pour l'affectation des groupes?*
- *Souvent l'intérêt de l'élève n'est pas respecté lors de l'affectation des groupes. Les classements dépendent majoritairement des budgets. Certains élèves se retrouvent dans des groupes qui ne correspondent pas à leur besoin. Cette réalité est surtout observé pour les élèves allophones (réfugiés).*
- *Pour ce qui est des intérêts des élèves lors de l'affectation des groupes, je trouve que ça va un peu trop loin. Comment peut-on développer des intérêts si on te classe toujours selon ton premier intérêt? Je trouve que c'est couper l'enfant de la fonction première de l'école qui soit celle de découvrir de nouveaux horizon.*

Commentaires sur la création d'un ordre professionnel des enseignants :

- ✓ Je suis membre de l'Ordre Professionnel des Ingénieurs du Québec (OIQ), beaucoup de frais sont relié à l'émergence et à la gestion future d'un tel Ordre (des enseignants). De plus, un Ordre existe dans le but unique de protéger le citoyen lors de l'exercice des professionnels de tel Ordre selon un code de déontologie et un règlement interne. Des audits réguliers sont réalisés auprès des membres, etc... En gros, le public n'a pas besoin d'être protéger des profs par la création d'un Ordre des enseignants ! Ce sont les enseignants qui ont besoin d'être protéger des coupures de fonds des gouvernements. Je suis parfaitement en accord avec l'avis de la FCPQ sur ce point (contre la création).
- ✓ La création d'un ordre professionnel des directeurs et directrices d'école semble plus efficace comme mesure. C'est aux directions d'école de s'assurer de la formation continue des enseignants de l'école. Le nombre d'enseignants à statut précaire m'inquiète, il y a trop de mobilité dans l'équipe école pour s'assurer d'un bon suivi de mes enfants.

Section B4, Avis sur l'école et les parents



Commentaires sur la reconnaissance du rôle de parent dans le développement de l'enfant :

- *Il est très important de trouver des moyens pour mieux reconnaître le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant et à la fois avoir confiance en l'expertise des enseignants pour une meilleure collaboration.*
- *Selon moi, le rôle des parents est de soutenir leurs enfants, pas de chercher à remplacer les enseignants. Il existe une confusion actuellement sur les rôles respectifs.*
- *Comment est-il possible d'enseigner à des enfants sans reconnaître la contribution parentale m'échappe. Oui pour aider les parents à développer leurs compétences parentales. Dans un système alternatif, le parent joue déjà son rôle. Le communautaire y joue son rôle aussi... Même dans le système public ou privé actuel. Mais c'est possible dans un système professionnel où les parents disposent de temps à consacrer à leur école et communauté. Les gens sont déjà à bout de souffle parfois par manque de ressources. J'espère que ce n'est pas pour en demander encore plus à ces personnes déjà impliquées!*
- *L'approche écosystémique est géniale mais, dans le contexte actuel où les parents refusent de jouer leur rôle. En arrêtant les comportements, en éduquant les enfants, il devient difficile de collaborer. Il n'est pas rare de voir les parents prendre la part des enfants justifiant les comportements et menaçant les enseignants.*
- *Un parent qui a un enfant en difficulté devra passer beaucoup de temps à l'école. Son rôle est primordial.*
- *L'éducation revient d'abord aux parents. Le rôle de l'école devrait être d'instruire les jeunes. Ce sont des rôles complémentaires et non concurrents... La sémantique est importante pour développer un projet social durable!*
- *Le rôle des parents est important mais il faut questionner le niveau d'intervention des parents dans la réalisation des devoirs qui laisse parfois à se demander si c'est le parent ou l'enfant qui est à l'école! Les notes ne devraient pas être une fin en soi mais un indice de réussite. Des compétences telles que l'autonomie, la débrouillardise, la communication et le leadership devraient également être évalués.*
- *Le rôle des parents est essentiel dans la réussite de leur enfant: il faut en faire des partenaires.*
- *Les profs devraient plus écouter les parents à propos de leurs élèves. On vit quand même avec eux depuis leur naissance.*
- *Les parents doivent être au cœur de l'éducation des enfants, surtout pour ce qui est des élèves des Premières Nations et de la transmission de nos savoirs ancestraux.*
- *Au Québec, nous sommes tombés dans un mode de déresponsabilisation parentale. L'épanouissement personnel a pris le dessus sur la responsabilité familial. L'enfant a besoin de la présence de ses parents pour se développer physiquement, émotionnellement et intellectuellement. Or, dans une société qui est centrée sur l'individu et la profession, où avoir un enfant est considéré comme un empêchement à la poursuite des objectifs de carrière et non plus comme un gage de succession et d'avenir, nous encourageons les parents à "placer" leurs enfants le plus vite possible en garderie en leur faisant croire qu'une gardienne "qualifiée" est mieux placée qu'eux pour s'occuper de leur enfant, ce qui coupe le lien de responsabilité et d'attachement que le parent partage avec son enfant. Ensuite, il suffit d'envoyer l'enfant à l'école et d'attendre qu'il quitte la maison pour enfin pouvoir retrouver sa liberté absolue...il ne faut pas se demander pourquoi nos jeunes ont de plus en plus de difficultés à quitter le nid familial... ce n'est pas parce qu'ils y sont "trop bien", mais parce qu'ils n'ont pas acquis assez de confiance en eux pour pouvoir voler de leur propres ailes. Il*

faut absolument renverser cette tendance. Redonner aux parents la responsabilité de leurs enfants en leur donnant le pouvoir et le devoir de s'impliquer auprès d'eux.

- *D'ici 20 ans si on réussit à avoir un système d'éducation qui s'en tient à son rôle soit APPRENTISSAGE et que les parents s'en tiennent à leur rôle soit ÉDUCATION on devrait avoir une société engagée qui aura à cœur la réussite des enfants-élèves. C'est une roue et tout commence à la maison. Certains parents n'auraient juste du ne pas avoir d'enfant POINT. Et certains enseignants n'auraient pas du choisir cette carrière POINT.*
- *Une école efficace est une école dont l'implication des parents est maximale ... la réussite des écoles privées vient de ce phénomène et non de la qualité de l'école en tant que tel.*
- *Schools and school boards are trying to tell parents how to raise their kids. Certainly there are some people that are having difficulties as parents. There is no reason why a school or school board can say that my child cannot buy a water bottle in school, or what I can or cannot provide as food or snack (peanut products aside)*

Commentaires sur soutenir les parents dans leur rôle :

- ✓ Les parents doivent avoir plus de place. Les directions doivent être plus ouvertes à leur présence et leur opinion. Oui cela est déroutant mais quand les parents ne sont pas présents ils chialent et quand ils sont trop présents ils chialent encore. Ils doivent accepter la présence des parents et cela ferait en sorte qu'il y ait moins de violence, d'intimidation, etc. Moi je vais rester présente même si cela les embête....
- ✓ Que le personnel des écoles connaisse et reconnaisse les ressources externes afin de pouvoir recommander les parents. Que les milieux scolaires cessent de se penser autosuffisants.
- ✓ Il faut emprunter au modèle alternatif afin que le parent soit conscient du fonctionnement de son enfant en classe : aider le parent à aider son enfant.
- ✓ Souvent un parent n'est même pas en mesure d'aider son enfant. Avec tous les changements apportés exemple nous n'avons pas appris les règles du français comme nos enfants. Un précaté ??? Il est rendu où le complément d'objet direct ??? Après on demande au parent d'aider. En Math c'est pas mieux on demande à l'enfant d'apprendre à compter avec des graphiques pendant des mois pour ensuite apprendre la vraie règle de 3. Au moins y a des professeurs qui ont compris et saute cette perte de temps.
- ✓ Dans certaines écoles, la participation parentale est valorisée, mais elle pourrait l'être beaucoup plus. Sans prendre la place des professeurs, des parents pourraient contribuer grandement à l'amélioration de certaines pratiques et façon de faire dans les écoles. Les parents d'élèves en difficulté devraient aussi être plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants et cesser de croire que l'école doit prendre en charge leur enfant à 100% (certains le font déjà, mais pas tous)... ceci peut vouloir dire autant au niveau travail à faire avec l'enfant, mais aussi financièrement, compte tenu des ressources limitées des écoles.
- ✓ Quand les parents entament des démarches personnelles pour aider l'enfant il serait opportun que les intervenants communiquent entre eux et qui continuent le travail amorcé. Il n'y a pas que la direction de l'école qui est soit disant spécialiste des enfants. Toutefois, quand tu es trop pro actif ce n'est pas bien perçu et le parent se retrouve étiqueté comme parent problématique quand tu essaies de faire respecter les droits de l'enfant.
- ✓ Beaucoup des parents, comme moi, nous avons l'impression de ne pas être écoutés par rapport aux besoins de nos enfants (EHDA). Le système éducatif se veut écosystémique, mais souvent c'est juste la réalité scolaire qui est prise en considération pour l'élaboration du PI. Des fois ce n'est pas juste l'élève qui a besoin de soutien mais les parents aussi. Moi je suis un parent proactif qui je m'informe et je prends toutes les formations accessibles par rapport

- ✓ aux difficultés de mon enfant. Ce ne sont pas tous les parents qui ont cette opportunité ou ce n'est pas dans leur plans. J'insiste il faut comprendre les besoins de l'enfant pour être en mesure de lui aider.
- ✓ Il existe déjà des programmes et des organismes qui aident les parents.

Commentaires sur l'accès aux programmes d'alphabétisation des adultes:

- *Dans ma commission scolaire, malheureusement, les élèves qui ont besoin de francisation n'ont pas accès aux services auxquels ils droit. L'iniquité ne mène pas à la réussite!!*
- *No discrimination against language, even to new immigrants.*

Commentaires sur la collaboration école-famille-communauté :

- ✓ Le modèle des écoles alternatives est intéressant pour favoriser la relation parents-école-communauté puisse que les parents doivent s'impliquer dans la vie de l'école à raison d'une heure par mois. Il serait intéressant d'élargir ce modèle à toutes les écoles.
- ✓ Je suis très impliqué et je trouve impératif que les parents soient au courant du développement de son enfant. C'est en partie responsable de la réussite de l'enfant (en majorité).
- ✓ Je suis en accord avec tout, mais je tiens à ajouter qu'il appartient aux parents eux-mêmes de s'impliquer, de communiquer avec les profs.
- ✓ J'accompagne mon enfant dans son parcours scolaire, mais ce n'est pas moi qui vais à l'école. Arrêtez de demander des signatures et des tâches pour les parents et si ce n'est pas fait de punir les enfants?? C'est de prendre nos enfants en otage.
- ✓ Les parents font partie de l'équipe école et doivent s'impliquer. Cela doit faire partie du message que le gouvernement envoie aux parents. Mais cette place doit être réaliste et refléter les compétences des parents au sein du système scolaire.
- ✓ Il faudrait plus de mesures d'aide pour les familles qui priorisent l'action parentale à l'action citoyenne...car un enfant bien formé fera un excellent citoyen...
- ✓ Trop souvent, les enseignants prennent des décisions importantes à propos des enfants, sans consulter les parents. L'inverse est vrai aussi. Il est temps qu'il y ait un vrai travail d'équipe.
- ✓ Je trouve que les enseignants se déchargent de l'enseignement sur les parents très souvent. J'ai l'impression que l'on se fie sur le parent pour enseigner de la matière, pour corriger tous les devoirs au préalable, pour revoir la matière non comprise, pour préparer les présentations orales. Les enseignants n'ont aucune disponibilité en dehors des heures de classe. J'ai 1 enfant au privé et 3 au public et il n'y a aucune comparaison sur le niveau d'enseignement ni sur la disponibilité ou le dévouement et l'intérêt des professeurs

Commentaires la communication entre l'école et les parents :

- *Méprisant pour le parent et l'élève d'être convoqué à une rencontre des élèves en difficulté seulement pour la remise de bulletin.*
- *Concernant l'amélioration de la communication parent/école de nombreuses mesures sont déjà mises en place: rencontres de parents, bulletins, mots à l'agenda de l'élève,*

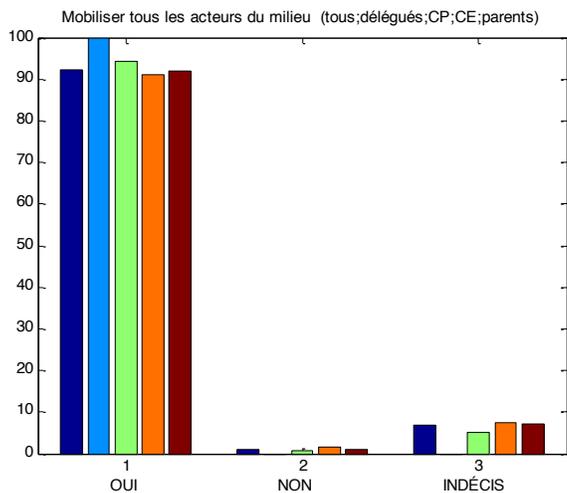
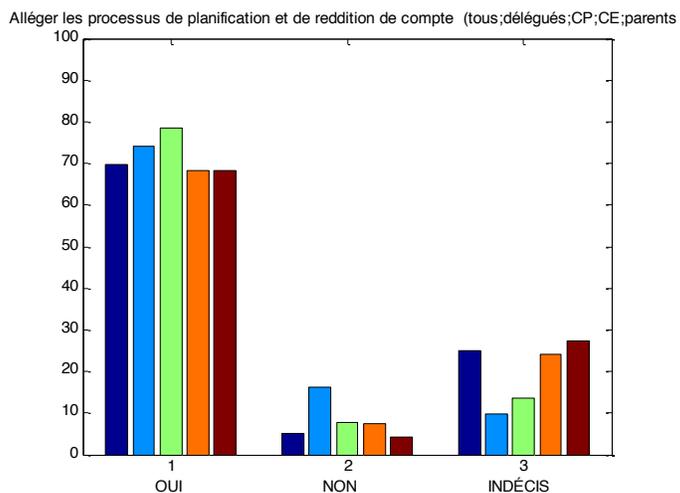
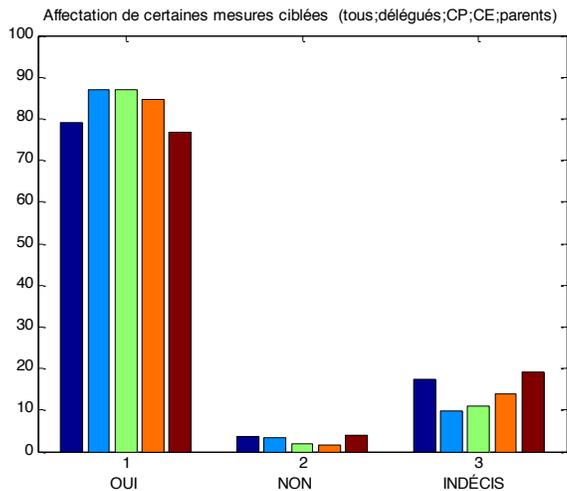
- *messages courriels, lettres aux parents et appels téléphoniques. Dans ce contexte, le parent a le devoir et la responsabilité de faire suite à ces communications.*
- *Il devrait y avoir beaucoup plus d'encadrement et d'obligation aux enseignants. Il n'est pas normal d'arriver à une fin d'étape ou en fin d'année et d'apprendre par le bulletin que ton enfant coule une matière et que nous ne sommes pas informés,*
- *Dans nos écoles secondaires, on a la chance d'avoir le portail écho qui favorise la communication entre parents, professeurs, direction, cs et élèves. Malheureusement, il est sous-utilisé! Les mémos de la cs et de la direction ne sont pas acheminés par ce portail la plupart du temps et sont par le fait même communiqués aux parents à la dernière minute, car doit être composé, imprimé, distribué aux élèves avant d'arriver aux parents, alors que sur le portail, sitôt écrit, sitôt envoyé, ce serait beaucoup plus rapide.*
- *Nous sommes parfois informés avec du décalage horaire de sorties, journées spéciales, etc. parce que la tâche d'informer les parents est reléguée à la secrétaire de l'école, qui n'est peut-être pas qualifiée, formée, etc. pour ce type de tâche.*
- *Est-ce que c'est possible que l'enseignant soit obligé de répondre aux courriels de façon hebdomadaire?*
- *Au niveau de l'école secondaire, la participation et la contribution des parents sont très peu sollicitées (sauf pour les levées de fonds et les divers spectacles ou activités culturelles). Les administrateurs en générale et plusieurs membres du personnel enseignant ne communiquent pas les besoins d'un élève EHDAA (à moins que ce dernier ne soit dans une classe spécialisée à effectif réduit). Plusieurs membres du personnel croient que le bulletin scolaire est le mode de communication par excellence. Le bulletin scolaire est en effet une communication, mais c'est une communication qui fait état de la fin d'un parcours d'apprentissage. La communication avec les parents (surtout pour ceux ayant un enfant EHDAA) est primordiale au niveau préventif et en cours de route. Très souvent, les doléances du personnel (débordé, pas le temps, pas ma job, on en a beaucoup sur l'assiette etc.) sont évoquées formellement et informellement, et de façon imbriquée dans la culture organisationnelle au lieu de s'attarder à l'importance d'instaurer des systèmes et processus de communication efficaces avec les parents en tant que partenaire à part entière pour assurer la réussite de l'élève.*
- *Reconnaître aux enseignants du temps afin de leur permettre d'être en mesure d'assurer un suivi avec le milieu familial, notamment au préscolaire ou les heures en classe sont supérieures à celles du primaire.*
- *Donner plus de temps aux enseignants pour communiquer avec les parents*
- *La nouvelle génération de parents veut beaucoup plus de suivi sur le web. Remettez vos sites d'écoles à jour régulièrement, faites des suivis des élèves sur classe dojo. Lachez les vieilles méthodes et rendez-vous dans le nouveau millénaire*

Commentaires sur encourager, soutenir et reconnaître la participation parentale:

- ✓ *Ce sont là des objectifs généreux, mais aussi des vœux pieux, d'une certaine manière. Les parents peuvent et doivent avoir leur mot à dire dans le système d'éducation, bien au-delà des détails souvent anodins des réunions de conseil d'établissement. Et sans que cela ne se limite à leur enfant seulement. C'est cela qu'il faut envisager: sur quels sujets, transversaux, touchant tout un quartier, toute une ville, toute une région, veut-on permettre aux parents de peser sur les choix à faire, directement? Alors on peut imaginer les détails du processus de décision. Le système actuel concentre les enjeux intéressants loin des parents, pourquoi alors s'impliqueraient-ils? Il faudrait des assemblées générales de quartier ou de commission scolaire, avec droit de vote aux parents participants.*

- ✓ Si vous voulez faire ça, sortez le syndicat. Les professeurs ont souvent tendance à s'y réfugier pour dire aux parents qu'ils n'ont pas à intervenir dans "leur" classe. De plus, si vous voulez réellement changer quelque chose donnez un vrai poids aux parents : il suffit d'avoir des histoires de parents qui par dizaines se sont plaint à la direction d'un professeur mais qui, protégé par son syndicat, reste en poste malgré tout! Si des parents se plaignent, il devrait y avoir un processus d'évaluation de l'enseignement et des compétences du professeur qui s'enclenche et suite à cela, s'il a été prouvé que le professeur était réellement incompetent et qu'il y a eu des manques dans son enseignement, celui-ci devrait être renvoyé de l'école, ou subir un blâme important avec demande de retourner se former.

Section B5, Avis sur l'école au cœur de la réussite



Commentaires sur l'affectation de certaines mesures ciblées:

- *Il faut absolument laisser aux enseignants et aux directions d'école le dernier mot pour l'application des mesures. La commission scolaire ne devrait intervenir qu'en cas d'échec démontré de certaines mesures pour redresser la situation. Les enseignants sont ceux qui connaissent le mieux les difficultés des élèves. Il faut les écouter.*
- *Le financement doit aller aux écoles, pas au commission scolaire SVP, sauf pour le transport, les services de paie, etc. La communauté de l'école est en bien meilleure position pour connaître les besoins réels de l'école et de pallier au problème.*
- *Établir les priorités en fonction des enfants et non de la bureaucratie.*
- *Laissons plus de latitude aux directions d'école.*
- *Laisser des enveloppes plus larges pour les EHDAA, pour que les décisions soient décentralisées et plus proches du besoin de ces enfants.*
- *Comment voulez-vous que les parents donnent leur opinion sur un énoncé aussi vague que: Accorder plus de flexibilité aux établissements quant à l'affectation de certaines mesures ciblées *?*
- *Plus de flexibilité pour les écoles = moins de répartition équitable des ressources... donc plus d'inégalités et plus d'administration pour les directions d'école.*

Commentaires sur le processus de planification et de reddition de comptes:

- ✓ Je suis pour qu'on allège les processus, mais je suis à même de constater que la planification et la reddition de compte ont porté fruit. Par exemple, depuis l'instauration de ceci, le taux de diplomation a augmenté. Donc avoir des moyens pour prendre un recul sur nos pratiques, c'est nécessaire.
- ✓ Il faut qu'il y ait des processus de planification et de reddition de compte. Mais le problème c'est que la lourdeur de ceux-ci font en sorte qu'il ne reste pas de temps pour la recherche de solutions.
- ✓ Trop de papiers . Trop de blabla pour peu résultat
- ✓ Diminuer les redditions de compte pour les enseignants et les directions d'école et donner plus de temps à pouvoir aider les élèves serait à valoriser.
- ✓ Les CS et les écoles devraient bénéficier de budgets globaux qu'elles utilisent selon les besoins. Par ailleurs, la reddition de compte devrait porter sur des indicateurs de réussites. Si l'école atteint ses objectifs de réussite et respecte son budget, le reste ne regarde pas le ministère.
- ✓ La reddition de compte demeure importante puisqu'il s'agit de nos taxes. De plus, il n'est pas acceptable que les écoles n'aient pas de cibles à atteindre et de cadre précis particulièrement en ce qui concerne les élèves à besoins spéciaux car trop souvent c'est dans ce volet où les coupures sont les plus importantes. S'assurer aussi que les régions, les milieux ruraux soient davantage soutenues car la réalité y est différente.
- ✓ La planification et la reddition de compte devrait être augmentée pour les enseignants en ce sens qu'ils devraient être plus surveillés et mieux suivis sur ce qu'ils font, mais la direction de l'école, sur le plan de la reddition de compte, en a trop à faire je crois.
- ✓ Esperant que vos futurs texte soient précis sur les moyens...
- ✓ Si vous parlez de la planification chez les enseignants, elle est déjà défailante chez plusieurs!
- ✓ La planification et la reddition de compte devrait être augmentée pour les enseignants en ce sens qu'ils devraient être plus surveillés et mieux suivis sur ce qu'ils font, mais la direction de l'école, sur le plan de la reddition de compte, en a trop à faire je crois.

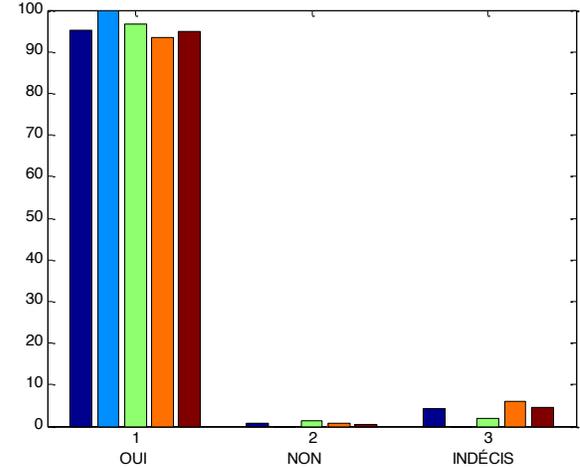
- ✓ Il ne faut certainement pas alléger les processus de planification et de reddition de compte. Il faut plutôt se soucier d'en créer ou modifier pour les rendre plus efficaces, transparents et garants des résultats qu'obtiennent les élèves de chaque établissement scolaire.
- ✓ Un autre point important, c'est la non-préoccupation de préparer les élèves en classes spéciales à tout ce qui va leur arriver! Autant par les transitions absentes entre chaque étape importante de changement (exemples: entrée à la maternelle, passage primaire /secondaire) ainsi qu'aucun cours sur la sexualité, l'hygiène du corps et la puberté. Comme s'ils ne grandissaient pas et étaient des robots qui ne comprennent rien! Aucune explication, préparation, même pour les inscriptions! Chaque année, on ne sait qu'à la fin août, quelques jours avant l'entrée scolaire, dans quelle école, classe et avec quel professeur et quel éducatrice spécialisé ils seront! Pas non plus de liste d'effets scolaire à l'avance! Quand on sait que ces élèves ont besoin d'adaptation et de préparation x 1000 on les oublie et on agit à la dernière minute pour la planification de ces classes! Il me semble qu'ils ont droits minimalement aux mêmes attentions que les élèves en classes régulières! Il serait temps que le travail de planification soit fait dans des temps corrects pour eux aussi, ainsi que pour leurs professeurs et autres intervenants les concernant!

Commentaires sur la mobilisation des acteurs du milieu:

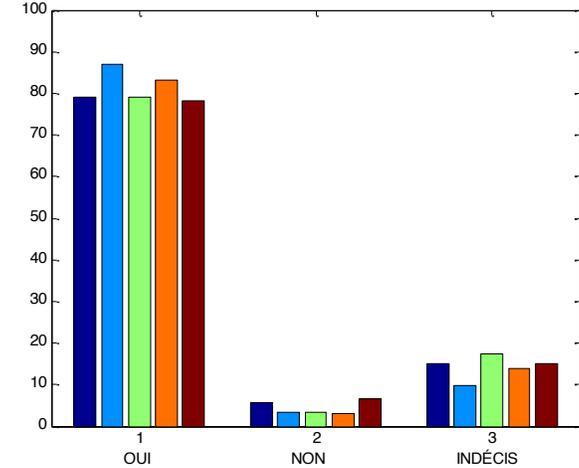
- *Mobiliser les acteurs, c'est une chose; il faut leur faire une place, une vraie place.*
- *Afin de mobiliser les différents acteurs, l'éducation doit redevenir une priorité dans le cœur des québécois.*
- *Les acteurs du milieu, incluant plusieurs parents sont mobilisés déjà depuis longtemps... Beaucoup sont même encore très impliqués. Ce qu'ils disent c'est qu'il faudrait, pour que le système favorable à l'implication, des gros changements organisationnelles dans les écoles.*
- *Emprunter à l'école alternative les valeurs d'autonomie, d'interdépendance, de démocratie, de responsabilisation*
- *Il est observé que plusieurs syndicalistes n'aiment pas s'investir et bloque souvent les démarches qui serait favorable. Il faut que ce soit flexible afin de stimuler l'implication et ouvrir l'école à sa communauté mobiliserait grandement plusieurs parents. Nous cherchons des gymnases et des locaux dans les quartiers, les écoles sont tristement fermés et ironiquement elles appartiennent à la communauté...*
- *Si mobiliser implique d'alourdir la charge de travail des enseignants je réponds NON. Si mobiliser veut dire rassembler tous les acteurs dans un même but, un même projet de façon unanime je réponds OUI.*
- *Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'école et de l'élève DEVRAIT ÊTRE Mobiliser tous les acteurs du milieu autour de l'élève*
- *Toutes ces questions sont tellement vagues que l'on pourrait y répondre positivement et même le contraire en fonction d'explications ultérieures.*

Section B6, Avis sur la pédagogie et meilleures pratiques

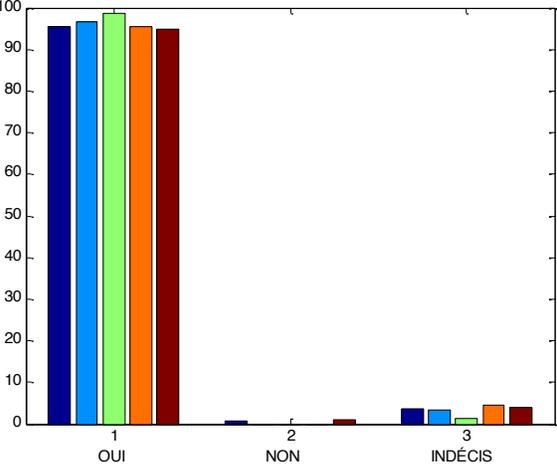
Diffuser les meilleures pratiques et les idées novatrices (tous;délégués;CP;CE;parents)



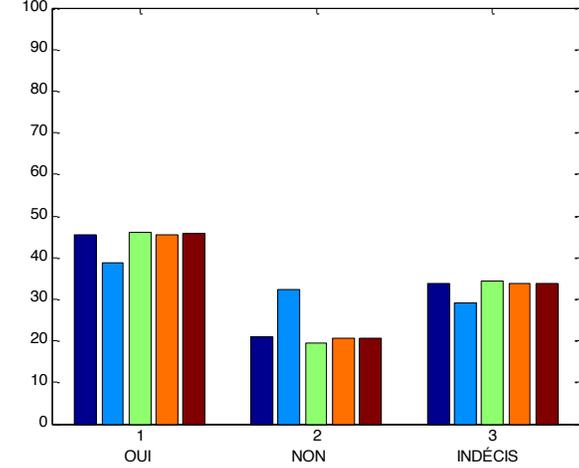
Assurer un leadership national en matière de pédagogie (tous;délégués;CP;CE;parents)



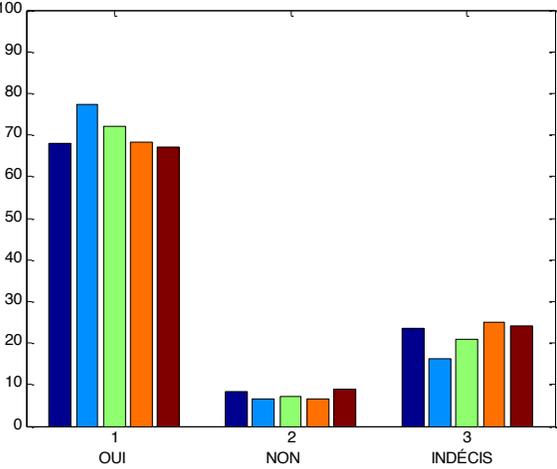
Planter les meilleures pratiques (tous;délégués;CP;CE;parents)



Création d'un institut national d'excellence en éducation (tous;délégués;CP;CE;parents)



Données probantes et aux connaissances issues de la recherche (tous;délégués;CP;CE;parent)



Commentaires sur la diffusion des meilleures pratiques et des idées novatrices :

- *Le milieu est en crise. Besoin grandissant coupure des supports... Et vous parler de supporter ou favoriser des façons de faire... C'est complètement irréaliste. Faut commencer par arreter l'émoralgie !*
- *Offrir des planifications (cours ou exercices prêt à l'emploi) surtout pour les jeunes enseignants. Trop souvent les enseignants ne partagent pas leur matériel et le matériel ou les planifications disponible ne sont pas réaliste.*
- *Favoriser les pratiques innovatrices qui sortent du cadre; cela facilitera l'apprentissage de bien des enfants, de jeunes.*
- *On ne peut innover en réutilisant toujours les mêmes façons de faire. Le monde évolue et l'éducation est un milieu qui travaille avec des êtres humains. Il ne faut pas l'oublier.*
- *Les idées novatrices ne corroborent pas toujours avec les données probantes, c'est un piège dans lequel il ne faut pas tomber. Ce qui n'a point été prouvé ne peut être immédiatement mesuré. Les recherches systémiques sont à large échelle et pourtant, certaines mesures prises dans des échantillons plus restreints encouragent certaines formes de pratique. Toutefois, toute idée en pédagogie devrait être appuyée sur quelque chose de solide (recherche, approche partagée, sondages auprès des élèves et parents, lectures, etc.).*

Commentaires sur l'implantation des meilleures pratiques :

- ✓ *L'excellence... c'est de la performance. Oui pour soutenir les bonnes pratiques mais encore là une école peut être pénalisé même si la qualité de l'enseignement y est très bien parce que les quotas, résultats ou rendement se mesurent d'une autre manière qu'avec un barème et des grilles... pour moi, ceci est pernicieux et demande plus de profondeur*
- ✓ *Enseigner est une forme de communication et la communication doit se faire selon la personnalité de chacun. Ainsi, les choix pédagogiques doivent revenir à l'enseignant et à lui seul.*
- ✓ *Communauté de partage d'exercices pour les enseignants et une autre pour les parents. Ex: allo prof, mais pour aider les parents avec les devoirs.*

Commentaires sur le recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique :

- *Un recours systématique aux données probantes est illusoire car entre la théorie et la pratique il y a des réalités telles que le budget nécessaire à la réalisation, la composition des groupes classes, les locaux disponibles, les coûts relatifs au matériel pédagogique, les ressources humaines disponibles...*
- *Oui les données issues de la recherche QUANTITATIVE sont essentielles et n'ont jamais été pris en compte, car les réformes scolaires sont toujours basées sur des idéologie politiques. Prendre en compte les données du plus grand projet sur les méthodes d'enseignement, i.e. le projet Follow Through: [https://en.wikipedia.org/wiki/Follow_Through_\(project\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Follow_Through_(project))*
- *Recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique : Les écoles ne sont pas des laboratoires, je crois que l'approbation des parents est de mise avant de céder à n'importe quelle lubie des chercheurs dans leurs tours d'ivoire. L'imposition d'un système unique et qui ne ressemble pas à la communauté est selon moi voué à l'échec.*

- *Je suis psychologue clinicienne et ma profession se retrouve dans un débat à propos des fameuses données probantes qui sont certes pertinentes mais peuvent s'avérer réductrices dans leur usage pratique. Il faut pouvoir utiliser les données probantes en science humaine sans réduire le savoir accumulé au fil des générations à ces seuls résultats.*
- *Recours systématique aux données probantes: où est l'autonomie professionnelle des enseignants alors ?*

Commentaires sur le leadership national en matière de pédagogie :

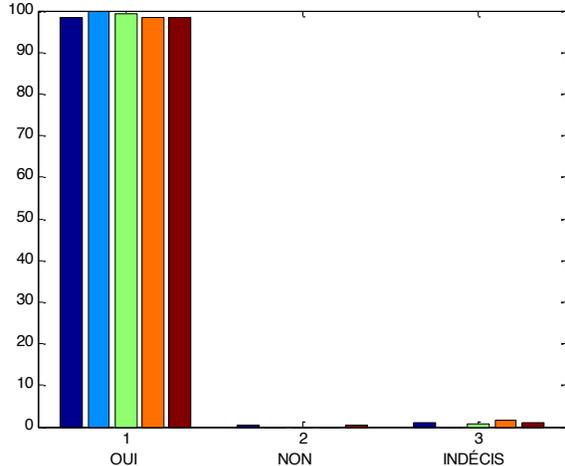
- ✓ Il y a pas loin d'une trentaine d'année, les États Unis on abandonné leur système scolaire parce qu'il avait créé de grosses problématiques au niveau des acquis. Malgré cette expérience catastrophique, nos chers CHERCHEURS et PÉDAGOGUES ont décidé de reprendre l'expérience et de nous conduire une fois de plus dans le mur...pourquoi ne pas avoir utiliser les erreurs des autres pour se construire autre chose de mieux au lieu de prendre du vieux pour tenter de réparer.
- ✓ Le programme ontarien semble être une bonne référence en matière d'éducation nationale. Leur contient plusieurs guides concernant l'enseignement explicite. De plus, plusieurs documents ou matériels sont disponibles pour l'enseignement de la littéracie et la numératie.
- ✓ Les "nouvelles idées" du ministère de l'éducation ont tellement bouleversé les programmes, les enseignants et tout le système, sans l'améliorer, alors que c'est l'enseignant dans sa classe qui est l'expert et qui sait ce dont l'élève a besoin pour réussir.
- ✓ Je rêve d'un système scolaire qui est adapté aux réalités de notre monde contemporain. Qu'on cesse de pousser les enfants dans des moules mais qu'on les guide plutôt vers leur propre recherche de connaissances. Il ne s'agit pas de ne plus enseigner, mais de le faire différemment. Je prends l'exemple de mon fils pour qui demeurer assis de longues périodes à écouter l'enseignante est un calvaire. Pourquoi ne pas innover? Ces enfants ont le monde du savoir au bout de leurs doigts, pourquoi alors ne pas les encadrer dans leur quête de connaissances plutôt que de les placer en rang et les obliger à gober chaque info au compte-gouttes? Il existe des méthodes ailleurs dans le monde où on apprend à aimer apprendre plutôt que d'haïr l'école au fils des ans.
- ✓ Attention aux avis des pseudo-experts qui testent sur le dos d'enfants des méthodes supposément innovantes... Regardons ce qui se fait de bien ailleurs (Finlande: petits groupes, profs bien formés, investissements, etc.). Arrêtons de tout réinventer tout le temps avec de nouveaux programmes qui ne donnent pas les résultats attendus...
- ✓ Qu'est-ce que l'excellence? La réussite académique (résultats, notes) des élèves? Ou un système d'éducation fluide, rassembleur, sain, autonome et riche dans lequel le développement des apprenants est au coeur des préoccupations?

Commentaires sur la création d'un institut national d'excellence en éducation :

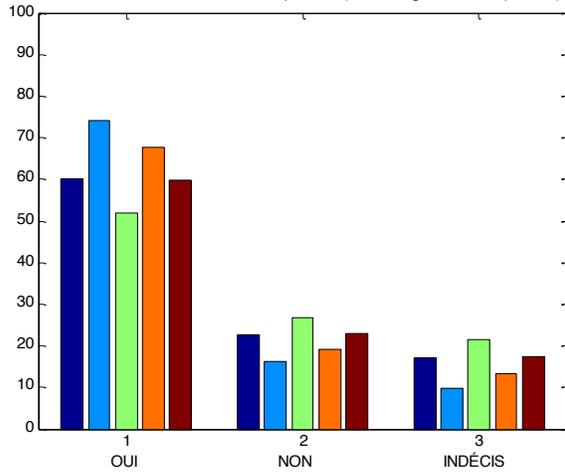
- *La création d'un institut c'est du blabla... Les écoles savent ce dont elles ont besoin. Donnez-leur les fonds et laissez les trouver leur propre moyens pour favoriser l'excellence.*
- *Attention, l'argent doit être mis dans les classes et non dans la création d'institut. Déjà que le gouvernement a mis en place le Conseil supérieur de l'éducation et que souvent il ne considère pas leur avis.*
- *Je crois qu'il est trop tôt pour avoir un institut d'excellence, il faut radicalement changer d'orientation et être axé sur l'élève et changer certains paramètres par la suite nous pourrions faire la promotion des idées innovantes.*
- *Pas encore une nouvelle bureaucratie qui chapeautera les enseignants de loin, en leur donnant des consignes difficilement applicables parfois! C'est de l'aide directe, des ressources de soutien sur le terrain dont ils manquent cruellement. Leur permettre de ne plus être en situation d'urgence pour qu'ils puissent enfin mettre en pratique ce qu'ils savent faire de mieux, enseigner que je souhaite pour eux.*
- *Ne créons pas une nouvelle structure, de grâce!*
- *Un institut national en éducation qui travaille sans consulter les enseignants en première ligne; non merci! Les universités jouent déjà ce rôle...*
- *Ne mettre aucun argent supplémentaire dans la structure. Mettre tout l'argent pour engager des ressources. S'inspirer des mesures qui fonctionnent bien ailleurs. En milieu défavorisé, les enseignants aimeraient une plus grande présence des ressources en classe: possibilité de team teaching pour aider avec l'académique et le comportement en même temps et bâtir des projets pédagogiques plus ambitieux ; davantage de TES pour s'occuper des élèves (au moins un par niveau et un autre pour la toxicomanie); orthopédagogues bien entendu. Pas question d'évaluer les enseignants et de les faire travailler plus encore. Il faut travailler réellement en équipe pour les jeunes. Les nouveaux enseignants devraient également avoir accès à plus d'aide et de soutien. Il faut prendre pour acquis que cette réalité (milieux 10 / 10) est dure et arrêter de blâmer les enseignants.*
- *Évitons les nouvelles structures et l'excès de centralisation. Faisons confiance aux acteurs du milieu. Il faut d'abord donner les moyens aux milieux et l'autonomie de mettre en pratique, tout en répondant à des normes nationales.*
- *Institut national d'excellence en éducation, non. Meilleure formation des enseignants, formation continue, évaluation, programme de formation du Ministère adapté aux réalités et on devrait y être.*
- *Il faudrait voir si un institut va permettre d'augmenter la diplomation et, la persévérance scolaire et aider la clientèle HDAA. Sinon, les sommes utilisé sur l'administration de cet institut ne seront pas profitable aux élèves.*
- *Les universités regorgent de chercheurs qui peuvent soutenir les enseignants et le personnel des écoles. C'est sur le lien entre ces chercheurs et le terrain qu'il faut favoriser. Je ne vois pas en quoi un institut national apporterait un avantage.*
- *C'est quoi un institut national d'excellence en éducation? Un milieu qui va encore dire tout le monde tourne à droite ou à gauche comme s'est faite l'instauration de la réforme? Donnons aux enseignants et à leur formation les outils leur permettant de faire leur travail et cessons de les diriger, il y aura de l'excellence en éducation.*

Section B7, Avis sur l'école publique et école privée

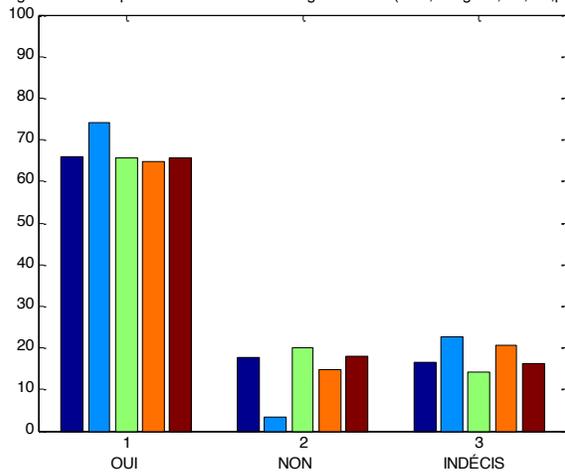
Assurer l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous (tous;délégués;CP;CE;parents)



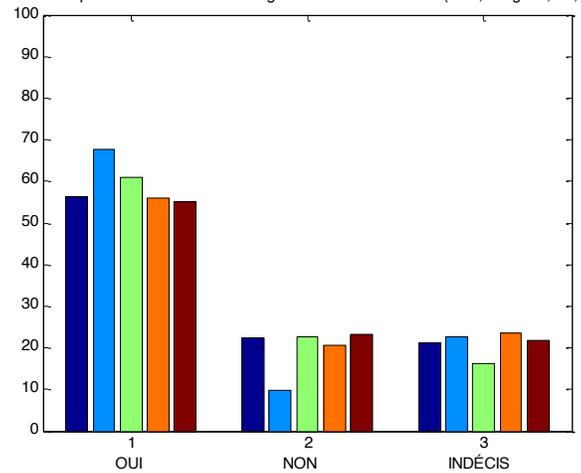
Cesser le financement des écoles privées (tous;délégués;CP;CE;parents)



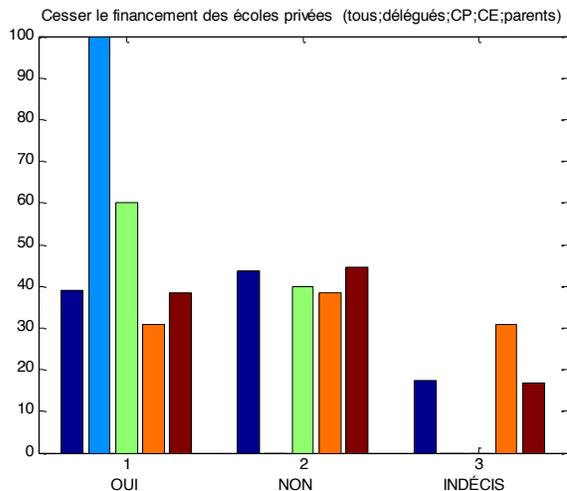
Obliger les écoles privées à accueillir davantage EHDAA (tous;délégués;CP;CE;parents)



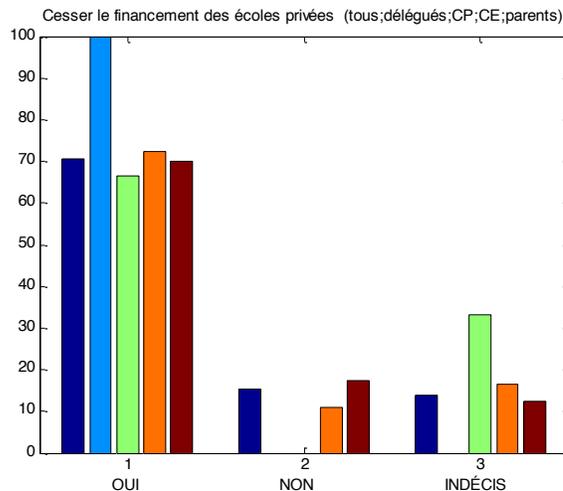
Obliger les écoles privées à accueillir davantage EHDAA/financement (tous;délégués;CP;CE;parents)



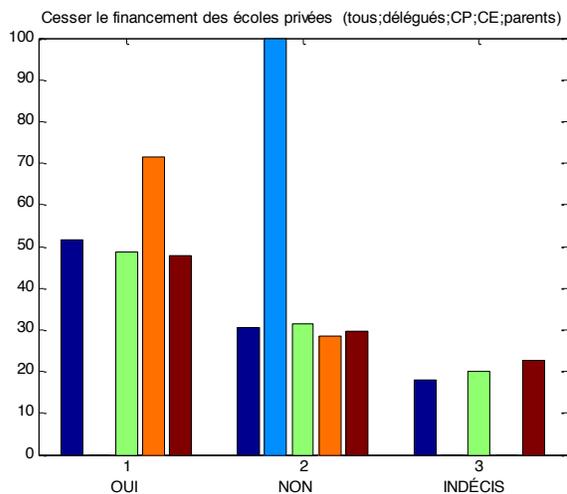
La question1 sur cesser le financement des écoles privées a été analysée pour les quatre CS ayant le plus de répondants. Les graphes ci-dessous montrent bien que les réalités régionales affectent les réponses à une question qui touche directement le parent.



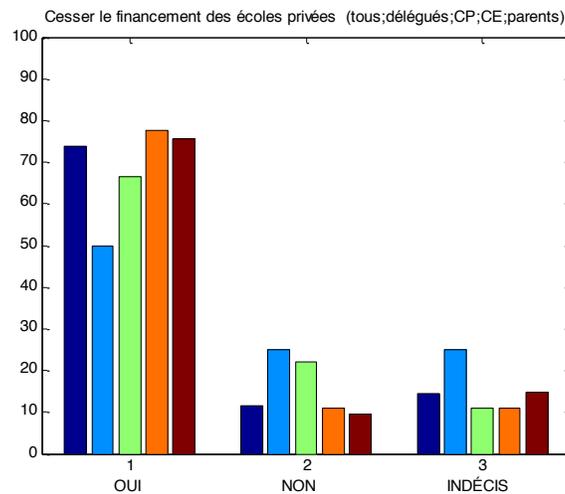
Des Navigateurs



CSDM



De Laval



De la Seigneurie-des-Mille-Îles

Commentaires sur l'accès à l'éducation et à la réussite pour tous :

- *On ne peut pas dire que le public offre la même chose qu'au privé, donc nous n'offrons pas les mêmes chances de réussite aux enfants.*
- *La qualité d'enseignement devrait être la même pour toutes les écoles et ce peu importe les moyens financiers de la famille. L'écrémage du public par le privé est un réel problème.*
- *Que l'école privée devienne réellement privée pas financée à 75%. Dans ces conditions l'égalité des chances est un leurre.*
- *L'élite doit pouvoir en avoir plus et progresser plus vite, les hdaa doivent pouvoir aller moins vite et être plus encadrés. Les écoles privées devraient être élitistes et les écoles publiques donner plus d'encadrement. Les 2 milieux devraient se rejoindre et offrir le même prix aux parents. Les écoles privées devraient être plus accessibles. Il devrait y avoir plus de sport et d'Activité parascolaire pour faire dépenser l'énergie des enfants et aimer plus l'école*
- *La réussite scolaire s'est améliorée en Ontario depuis qu'on ne finance plus les écoles privées. Est-ce un lien de causalité direct? Peut-être pas. Mais cela reste questionnant... À part pour des raisons politiques, je considère qu'il n'y a aucune raison permettant de maintenir deux réseaux parallèles financés avec des fonds publics. Veut-on vraiment avoir la réussite du plus grand nombre? Si c'est le cas, faudra faire tomber les projets particuliers où on sélectionne les plus forts. Cette sélection nuit aux élèves plus faibles bien plus qu'aux élèves forts. C'est pas moi qui le dit, c'est le conseil supérieur de l'éducation... Qu'est-ce qu'on attend pour mettre de l'ordre là-dedans? Si on veut une vraie politique, faudrait se poser les vraies questions. La sélection des plus forts et les écoles privées qui sélectionnent sont de beaux exemples de ces questions...*
- *Aider les famille défavoriser a envoyer des enfants doués a fréquenter des programmes international a noter que les couts peuvent atteindre plus de 900\$ par an. Favoriser l'égalité des chances*
- *Tant que le système public n'offrira pas un environnement mieux adapté, plus stimulant, avec des plus petits groupes, les écoles privées continueront d'être populaires. Il existe déjà des exemples d'écoles publiques très bien (Fernand Séguin, Sophie Barat...). Il faut être inspiré!*
- *Laisser les parents et les jeunes décider de l'école de leur choix. Ne pas se faire refuser une entente de scolarisation sous prétexte qu'ils donnent le même programme . En fait on devrait pouvoir payer notre taxe scolaire à l'endroit où l'on envoie notre enfant. Avoir le choix c'est primordial. Les écoles avec ne mauvaises notes d'évaluation devrait être évaluée et aider dans un processus pour devenir meilleur dans un délais de un an maximum.*
- *Les écoles privées sont plus performantes, plus motivantes pour l'élève et les enseignants sont intéressés et disponibles. Il n'y pas aucune comparaison. Je pense qu'au contraire, on devrait favoriser l'école privée pour sa gestion efficace et son enseignement supérieur.*
- *On ne touche pas aux écoles privées. La vie n'est pas juste, que des gens puissent ce le payé, parfait. Ceci dit, l'École publique devrait voir ce qui se fait de bien au privé pour s'en inspirer.*
- *Mettre l'accent sur l'éducation et la réussite de tous les élèves, plutôt que sur les programmes réservés à une élite et ce partout , même en région, pas seulement dans les grande métropoles! Je déplore qu'il y ait autant d'\$ dépensé dans les programmes sport /étude par exemple , quand même temps, on coupe dans le matériel pour les cours de science et dans les licences de programmes informatiques de bases dont tous les élèves ont besoins pour bien présenté un travail scolaire ou une recherche et se doivent de savoir pour leur futur emploi!*

Commentaires sur le financement des écoles privées :

- ✓ Système d'éducation à 2 vitesses va à l'encontre de tous les objectifs mentionnés dans ce document.
- ✓ Investissement dans le système publique point.
- ✓ Tant que l'école publique n'est pas financée adéquatement le financement de l'école privée devrait être réduit.
- ✓ Un élève coûte plus cher à l'état dans le système public ... Un élève coûte moins cher à l'état dans le système privé
- ✓ Une solution serait de diminuer progressivement le financement des écoles privées sur une période de 10-15 ans. Par exemple, une diminution de 5% par année. Cela permettrait aux écoles publiques et privées de s'adapter peu à peu.
- ✓ Les écoles privées devraient faire leur juste part... Le gouvernement a saccagé le système public avec les mesures d'austérité sans toucher au financement des écoles privées, c'est inacceptable!
- ✓ Libre à tous de vouloir envoyer nos enfants si nous avons les moyens de le faire.
- ✓ Les écoles privées reçoivent moins de financement que les écoles publiques. Chaque élève au privé coûte moins cher au système d'éducation et leurs parents paient déjà les impôts. Il m'apparaît normal qu'ils aient droit à une subvention.
- ✓ Ajouter un point au mandat de la FCPQ. Celui de faire pression sur le gouvernement et les communautés afin de mettre fin à toute forme de latitude octroyer aux écoles confessionnelles (particulièrement les non-conforme et les quelque unes illégales).

Commentaires sur l'obligation pour les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA :

- *Si les services y sont pourquoi pas ... Toutefois, je suis contre le système actuel basé principalement sur la performance de l'élève et la moyenne. je crois que les écoles privées ne devraient pas accepter seulement les élèves très doués et rejeter ceux ayant des troubles d'apprentissage.*
- *Les écoles privées doivent faire leur part, tout comme les écoles à volet. Les écoles internationales et les écoles alternatives doivent également accueillir plus d'élèves HDAA*
- *Les écoles privées jouent un rôle très important dans l'éducation au Québec (mes enfants sont tous à l'école publique, alors mon commentaire est tout à fait sans parti pris). Si le financement cessait soudainement, les écoles devraient charger beaucoup plus aux parents. Plusieurs ne pourraient plus envoyer leurs enfants à ces écoles et les écoles publiques se retrouveraient surchargées d'élèves. Forcer les écoles privées à accueillir des élèves HDAA n'est pas utile. Ca doit être un choix de chaque école (certaines écoles privées le font déjà). Promouvoir des groupes spéciaux au sein d'écoles publiques régulières serait utile.*
- *Je pense que les élèves HDAA, comme les autres d'ailleurs, bénéficieraient davantage de la création d'un autre système pour ceux qui sont en échec dans les matières scolaires.*
- *On ne peut pas garantir la réussite pour tous...c'est un leurre ou on abaisse trop les exigences.*
- *Le libre choix est une valeur importante, toutefois quand il est question d'éducation nationale, obligatoire de surcroît, il faut prioriser. Le financement des écoles privées m'apparaît comme une dépense superflue. Svp n'ajoutez pas l'injure de "vendre" l'accès aux écoles privées aux élèves les plus vulnérables : l'éducation est un droit pas un privilège*

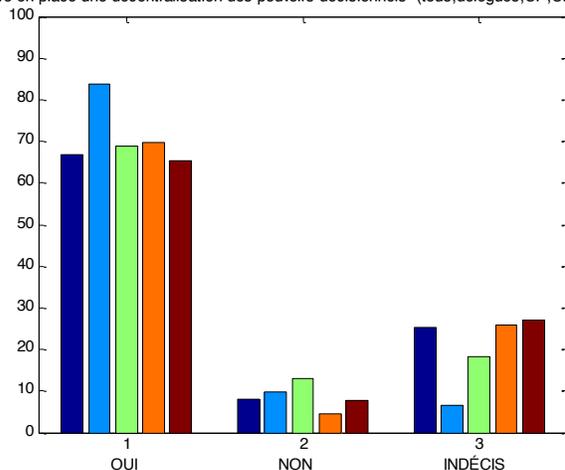
- *On met trop d'emphase sur les élèves HDAA et pas assez sur les élèves doués.*
- *Pour ce qui est des élèves HDAA, ils ont besoin d'avoir leurs propres écoles (comme Vanguard)*
- *If the parents are willing to pay to send their child with special needs to a private school, then yes the schools should not be able to refuse them, depending on the amount of funding that is given, I wouldn't say 100% but maybe 50% of the funding for that student, since we have the resources at our public schools.*

Commentaires sur l'obligation pour les écoles privées à accueillir davantage d'élèves HDAA et en faire une condition de financement :

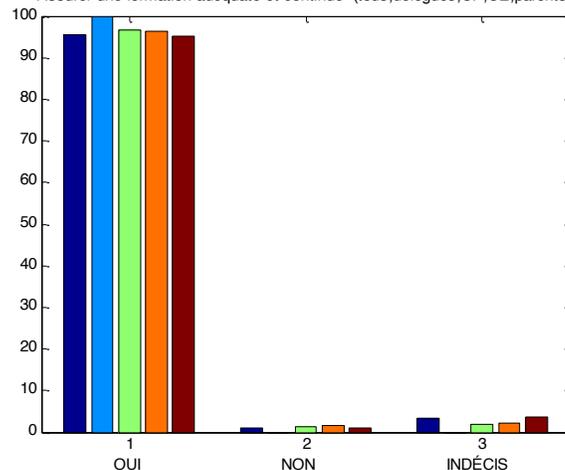
- ✓ Je suis pour l'arrêt complet du financement des écoles privées. On ne peut pas les obliger à recevoir des élèves hdaa, par contre reprendre ce financement et l'investir directement dans les services aux élèves.
- ✓ On ne veut pas d'un système de santé à deux vitesses, mais pour l'éducation on l'accepte ! Il n'y a aucune comparaison entre les ressources du privé et du public.
- ✓ Le système actuel d'éducation fait que les groupes en formation générale sont plus faibles qu'avant... effectivement si le privé accepte les EHDAA comme condition de financement ça fait du sens. Cessons de financer le privé pour donner plus de services aux EHDAA de l'école publique, je suis d'accord, mais toujours pas convaincue que ça se fait en intégrant ces élèves au régulier. ..
- ✓ Le financement ne devrait pas reposer sur ce genre d'initiative. C'est dangereux dans le sens de vouloir trouver des bobos chez les enfants afin d'avoir de l'argent. De faire de l'intégration forcée pour ce genre d'enfant... c'est les parents qui ont besoin de soutien. Pas les écoles qui ont besoin de mesures encore plus restrictives. Pression sur l'administration pas nécessaire. Le système social devrait favoriser l'intégration des enfants à défis en ayant des plan d'action et d'intervention défini pour l'enfant quand vient le moment de l'intégrer à une classe et le soutien devrait être continu. Les professionnels de l'éducation n'ont pas choisi d'être des éducateurs spécialisés. Je trouve que nous allons dans un sens clinique dangereux. C'est inadmissible. Pas que je suis contre l'intégration des enfants à défis mais que la méthodologie pour les intégrer manque de respect envers eux, leurs parents et leurs enseignants/éducateurs.
- ✓ Certaines écoles privées devraient être multipliées et encore plus subventionnées. Par exemple une école spécialisée et privée pour les enfants ayants des troubles d'apprentissages graves ont un taux de diplomation significativement plus important que les écoles du réseau publique avec cette même clientèle. En ce sens il serait plus judicieux et économique sur le long terme de multiplier cette école privée subventionnée.
- ✓ Je soutiens le financement du privé, c'est bénéfique pour le public.
- ✓ Nous devrions avoir accès à des informations qui expliquent le financement et le fonctionnement des écoles privées au Québec.
- ✓ Vous ne cherchez pas à la bonne place. L'école privé à les mains libres pour faire ce quelle veut pour l'élève. Les écoles public sont frainé par trop de règle qui sont hors du controle des professionnels.

Section B8, Avis sur les commissions scolaires

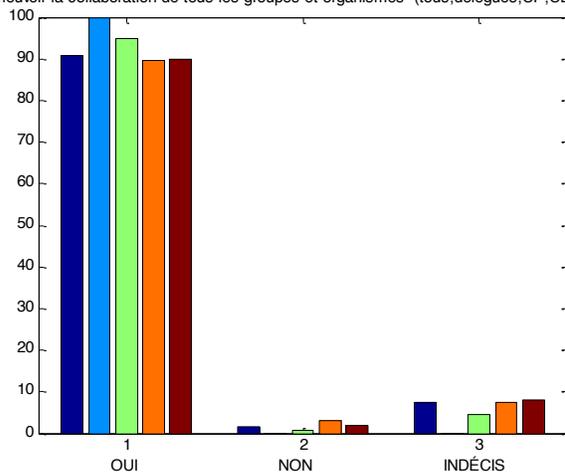
Mettre en place une décentralisation des pouvoirs décisionnels (tous;délégués;CP;CE;parents)



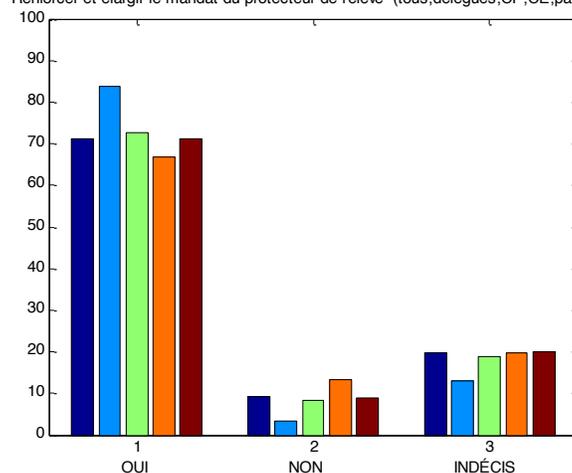
Assurer une formation adéquate et continue (tous;délégués;CP;CE;parents)



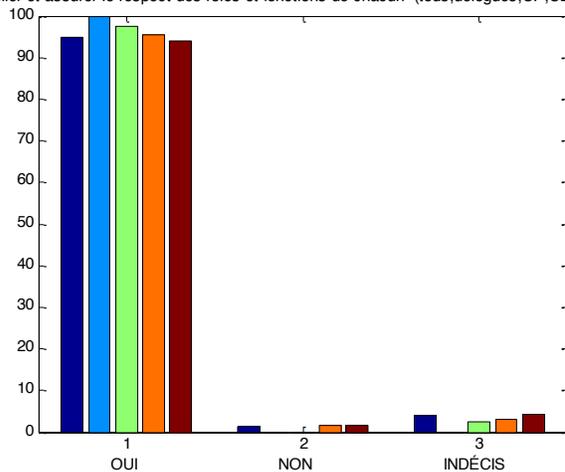
Promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes (tous;délégués;CP;CE;parents)



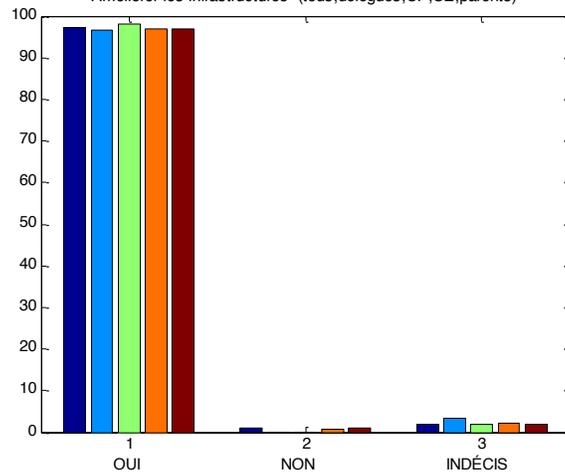
Renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève (tous;délégués;CP;CE;parents)



Clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun (tous;délégués;CP;CE;parents)



Améliorer les infrastructures (tous;délégués;CP;CE;parents)



Commentaires sur la mise en place une décentralisation réelle des pouvoirs décisionnels :

- *Je suggère que le ministère se réfère à des modes de gouvernance ailleurs qui connaissent des taux de réussite scolaires élevés. Apprendre des institutions qui performant et se démarquent au niveau mondial, c'est là que le ministère devrait investir ses énergies avant de déterminer "si" et "comment" décentraliser les pouvoirs.*
- *Le modèle de la décentralisation des pouvoirs décisionnel doit être diffusé de façon claire et compréhensible à tous pour demander à la population de prendre position. Le projet de loi des libéraux à ce sujet était très peu compris parce que très peu expliqué.*
- *Réduire les niveaux décisionnels et laisser les écoles gérer leurs projets.*
- *Certains pouvoirs décisionnels devraient rester du mandat de l'école, et non pas de la commission scolaire, moins proche de la réalité et des élèves. Garder les décisions organisationnelles de haut niveau du ressort de la commission scolaire, mais laisser aux écoles les décisions de niveau plus détaillé.*
- *Il faut définir quelles tâches assurées par les CS pourrait être assuré par les villes. Ex: les villes pourraient être responsables des autobus jaunes et du transport des élèves.*
- *Les commissions scolaires ont leur rôle dans l'application et la délivrance de services standardisés à la communauté. Toutefois, il convient de réviser l'étendue de leur droit afin de s'assurer que les décisions se prennent le plus près possible des personnes concernées.*
- *J'ai peur que si on donne plus de pouvoir aux écoles, qu'il y aura des écoles défavorisées. Je préfère laisser le pouvoir à la commission scolaire qui prend les décisions pour le mieux de l'ensemble des écoles de son territoire.*
- *Les argents réservés pour les commissions scolaires pourraient être investis en partie dans les écoles où les intervenants connaissent les besoins de leur clientèle. Par contre, certains services pourraient être gardés sur les territoires de commissions scolaires comme: conseillers(ères) pédagogiques, etc. Cette décentralisation doit être poussée vers les écoles ou des confédérations d'école indépendantes mais avec une constitution (objectifs, valeurs) commune. Le pouvoir ne revient plus au CS mais aux écoles dans un cadre global gouvernemental...*
- *Fin des commissions scolaires...fin de l'argent gaspillé pour des élections scolaire avec 200 votes, etc...*
- *Je suis d'accord pour réviser le travail des commissions scolaires en fonction des intérêts des élèves et des enseignantes mais je souhaiterais que ça se fasse dans le respect (marre d'entendre les gens chialer contre les CS).*
- *Tout le débat sur les structures ne m'intéresse pas. Alors que nous perdons du temps pour décider qui va tirer la couverture de son bord, nous perdons de vue les besoins des enfants. C'est dommage.*
- *School taxes are very different from school board to school board in the same city. I do not have better or more services in the English school board than my French counter parts - yet I pay approx. 25% more. Bring back books that can be used for a few years - stop the waste of resources (trees for paper, time, etc.) on photocopies etc.*

Commentaires sur promouvoir la collaboration de tous les groupes et organismes concernés :

- ✓ Je sais que les parents veulent plus de pouvoir, mais en ce moment, ils n'utilisent pas vraiment celui qu'il lui est déjà donné. Est-ce qu'ils vont vraiment en prendre plus s'ils en ont plus. On dit oui pour accroître l'autonomie des professionnels qui œuvrent auprès de nos enfants. Il faut donc aussi savoir quand s'arrêter et donner le bâton à l'autre. Je crois que nous avons besoin que certaines décisions soient centralisées afin d'offrir les services éducatifs à tous et ce, peu importe où je me trouve au Québec.
- ✓ Engager les communautés (pas seulement celles ayant un intérêt direct dans les écoles) à participer aux réflexions et aux prises de décision.
- ✓ Et pourquoi les villes ne pourraient-elles pas gérer les écoles aussi en partenariat avec de plus petites commissions scolaires? Il n'y a pas qu'elles qui aient la connaissance du milieu...Les bâtiments, entre autre, pourraient être gérés par les villes.
- ✓ Promouvoir la collaboration de tous les groupes concernés: ne jamais oublier que les enseignants sont les premiers impliqués auprès des élèves, et qu'ils devraient être représentés en tant que tel et en juste proportion aux différents comités décisionnels.
- ✓ Beaucoup de décisions prises en CCG sont confidentielles et impossibles à connaître à moins d'être une direction d'école. Il y aurait avantage à avoir plus de transparence à ce niveau.
- ✓ Arrêter de faire des règles et des lois pour les cas d'exception.
- ✓ Démocratisons l'école tout en en faisant un lieu d'appartenance pour les communautés

Commentaires sur clarifier et assurer le respect des rôles et fonctions de chacun :

- *Reconnaitre le rôle des éducateurs en service de garde où les enfants y passent une grande partie de leur journée. Leur offrir de la formation continue. Favoriser les échanges entre parents et éducateurs. Octroyer plus d'heures à ces postes afin d'offrir la possibilité aux éducateurs de mieux se préparer.*
- *L'imputabilité est essentielle et présentement ne fait pas partie des mœurs. personne ne semble vouloir prendre la responsabilité des décisions qu'il prend.*
- *Le modèle de la décentralisation des pouvoirs décisionnel doit être diffusé de façon claire et compréhensible à tous pour demander à la population de prendre position. Le projet de loi des libéraux à ce sujet était très peu compris parce que très peu expliqué.*
- *Je crois que clarifier les rôles et responsabilités de chacun est primordial. Le dédoublement et les lourdeurs administratives imposées aux écoles doivent cesser. Ces modes de fonctionnement coute cher et ne sont bénéfique pour personne.*
- *Les parents doivent avoir de la formation et être d'avantage impliqués*
- *La structures des CS est lourde et gruge beaucoup de sous qui malheureusement n'apporte pas de réels changements et ne bénéficient pas adéquatement aux élèves. Ce qui me semble important est de s'assurer que les rôles ne sont pas figés entre commission scolaire. Tous les services semblent très séparés par commission alors que je crois que deux commissions peuvent s'aider pour certaines écoles*
- *Pour la plupart des gens dans la société, la commission scolaire est un entité clos et obscure. Peu osent se rendre du côté obscure de la force pour tenter de le comprendre... je ne dis pas qu'elle sont inutiles, mais on les connaît peu, on ne connaît pas clairement leur rôle, on a des élections de commissaire, mais la plupart des gens ne savent pas ce qu'est un commissaire et*

- *ce qu'il fait ou peut faire. Connaitre la responsabilité de chacun et comprendre le rôle qu'ils joueraient aider à encourager la participation de la population aux élections, mais aussi aux différents enjeux.*
- *Le rôle de la commission scolaire devrait se restreindre à offrir un soutien administratif aux écoles qu'elle dessert et les approvisionner selon les besoins exprimés par les différents intervenants. Elle devrait n'être qu'un intermédiaire accessible et efficace entre l'état qui approvisionne les écoles, et les écoles qui doivent exprimer les besoins qu'elles ont.*

Commentaires sur assurer une formation adéquate et continue de tous les intervenants :

- ✓ Quand on parle de formation continue et adéquate des intervenants, les commissions scolaires ont vraiment un rôle important à jouer. Pour regrouper les intervenants par besoins et leur offrir des formations de qualité, il faut compter sur la force du nombre. Chaque établissement ne pourra pas en faire autant. C'est la même chose pour les infrastructures, les achats regroupés peuvent permettre d'économiser.
- ✓ Formation continue. Encore une fois peu t'on offrir un meilleur encadrement des prof et autre professionnelle afin d'enlever les pommes pourrites avant de penser à la formation continue

Commentaires sur renforcer et élargir le mandat du protecteur de l'élève :

- *Le protecteur de l'élève ne devrait pas être payé par la commission scolaire mais plutôt par un organisme indépendant puisque je ne suis pas convaincue que le protecteur ne soit pas orienté par la commission scolaire lors de prise de décision. Je crois qu'il y a un conflit d'intérêt quand le protecteur est payé et doit rendre des comptes à la CS....ça devrait plutôt être de rendre des compte au ministère ou un organisme indépendant, me semble que ça serait plus limpide avec moins de partie prix!*
- *Le protecteur de l'élève dépose des recommandations qui sont peu ou pas retenues.*
- *Actuellement le protecteur de l'élève est vu comme une farce chez plusieurs parents qui ont dû avoir besoin de ces services*
- *Le protecteur de l'élève? N'est-ce pas ses parents? Je ne vois pas la raison d'être d'un protecteur de l'élève, mais plutôt d'un bon accompagnateur, d'une personne-référence.*
- *"Protecteur de l'élève" oui. Mais le premier protecteur reste le parent et il lui revient de décider de quelle manière et selon quelles valeurs il souhaite éduquer/scolariser/déscolariser son enfant.*
- *Inclure une aide pour les familles qui ont choisi d'éduquer leur enfant à domicile auprès du protecteur de l'élève.*

Commentaires sur améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire :

- ✓ L'environnement dans lequel baigne nos jeunes influence grandement le désir d'y être. Un investissement majeur dans la "misa-à-jour" des infrastructures est pressant. Les écoles ont besoin de s'actualiser et de faire le virage 2,0, mais aussi au niveau du design et de l'architecture.

- ✓ Une urgence nationale! Les écoles ne devraient plus avoir l'air de taudis dans certains milieux. C'est tout simplement pathétique.
- ✓ "Améliorer les infrastructures pour assurer que tous les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire" également ajouté "adapté" lorsque l'élève a des besoins particuliers.
- ✓ Some schools are in need of repair badly and it is terrible to see the condition of some of these schools!

QUESTIONS DES DÉLÉGUÉS SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION DU MINISTRE

Réaliser le changement	
1	<p>Problèmes récurrents en éducation. Les problèmes dans le système d'éducation semblent récurrents et ne semblent pas vouloir s'améliorer. Comment peut-on expliquer que, peu importe le ministre à la tête du ministère de l'Éducation, peu importe le gouvernement au pouvoir à l'Assemblée nationale, on est incapable de résoudre les problèmes du système d'éducation, et ce depuis plus de vingt ans? Serait-ce un problème de structure?</p>
2	<p>Pistes d'actions. Dans vos propositions, vous désirez mettre l'éducation au premier rang des priorités de la société québécoise. Quelles sont les actions que vous allez privilégier (ressources professionnelles et matérielles, investissements, formes de gestion...)?</p>
3	<p>Pistes d'actions. Nous disposons déjà de données scientifiques sur le développement de l'enfant, sur la pédagogie, sur les meilleurs systèmes éducatifs au monde (ex. : Finlande, Suisse...) et nous pouvons compter sur des pratiques qui ont fait leurs preuves. Comme société, nous avons tout ce qu'il nous faut, et ce, depuis longtemps, pour faire les bons choix. Ma crainte est que les décisions prises soient à la merci des pressions politiques, et ce, au détriment des besoins véritables de chacun des enfants, comme cela a été le cas pour les changements apportés dans les deux projets de Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à l'affirmation de la place des parents. Aussi, nous avons besoin de pouvoir croire que les orientations et idées portantes de changement soient maintenues. Quels moyens à long terme vous-même, Monsieur le Ministre, votre gouvernement et votre Conseil du Trésor comptez mettre en place pour soutenir cet important changement? Autrement dit, comment nous assurer que les actions suivront les idées?</p>
4	<p>Développer le plein potentiel. J'entends que vos propositions s'appuient sur les avancées de la recherche en matière de pédagogie. L'objectif premier, « l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves » attire tout particulièrement mon attention. Ce plein potentiel diffère naturellement d'un élève à un autre. Il dépend essentiellement des stratégies cognitives qu'il privilégie, bien que d'éventuels handicaps physiques puissent également l'influencer. A-t-on envisagé d'adapter l'enseignement, et notamment les modes d'accès à l'apprentissage en vue de développer le potentiel de chaque enfant en tenant compte des stratégies cognitives qu'il favorise?</p>
EHDA	
5	<p>Services complémentaires. Plusieurs stratégies ont été déployées afin d'optimiser les ressources disponibles : intervention multiniveaux, réponse à l'intervention, les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP), l'intervention précoce, etc. Force est de constater que malgré l'utilisation optimale des ressources l'écart se creuse rapidement entre les besoins et les ressources disponibles (plus de 4,8 % cette année¹, 2). J'aimerais vous entendre sur votre volonté de réinvestir dans les services complémentaires. Le cas échéant, ce réinvestissement sera-t-il combler l'écart entre les besoins et les ressources qui s'est énormément accentué depuis 4 ans dans notre région.</p>

EHDAA (suite)

6	<p>Les dys. Trouvez-vous normal, dans un contexte où l'on parle d'égalité et/ou d'équité des chances, que ces enfants « pas assez » (<i>c.à.d. les dys.; avec un handicap invisible : ne dérangent pas, pas assez en échec pour obtenir de l'aide, mais trop pour conserver leur motivation et assurer leur réussite, par exemple, ils ne comprennent pas ce qu'ils lisent</i>) soient ainsi mis de côté faute de personnel qualifié dans les écoles?</p>
7	<p>Dossier informatisé. Alors qu'on parle d'un dossier médical informatisé, avez-vous considéré utiliser ce médium pour y inclure des informations tels le bulletin, le plan d'intervention?</p>
8	<p>EHDAA et spécialistes. Dans ma commission scolaire, plusieurs écoles n'ont pas assez d'orthophoniste, de psychologue, d'orthopédagogue pour évaluer les besoins d'intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage ou à risque. L'évaluation par une orthophoniste pour un diagnostic de dyslexie, par exemple, peut prendre plusieurs années en milieu scolaire avant d'être possible à réaliser. Quelle est votre volonté politique pour faciliter l'obtention d'un diagnostic en milieu scolaire ou ailleurs et pour assurer une intervention rapide auprès de ces élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage?</p>
9	<p>EHDAA et services. Puisqu'il est très difficile pour les commissions scolaires d'avoir des professionnels de soutien ou en nombre suffisant, serait-il possible que des montants servant à ces services qui sont octroyés aux écoles soit alors remis aux parents pour qu'ils puissent aller chercher ces services ailleurs?</p>
10	<p>EHDAA et spécialistes. Dans ma commission scolaire, il y a 17 500 élèves, 45 établissements, 2900 employés ce qui représente 1 employé pour 5-6 enfants. Si c'est une situation commune à travers les commissions scolaires, comment se fait-il que nos enfants ne reçoivent pas les services auxquels ils ont droit puisqu'un employé par 5-6 enfants semble une situation plutôt convenable?</p>
11	<p>EHDAA et milieux ruraux. Notre commission scolaire s'étend sur un vaste territoire et nos spécialistes passent beaucoup de temps sur la route et moins de temps avec nos enfants. De plus, l'accessibilité aux spécialistes n'est pas toujours facile. En tant que parent, on doit parfois se tourner au privé pour avoir un diagnostic ce qui est très coûteux. Nos enfants sont souvent placés par groupes avec des spécialistes débordés qui travaillent les besoins du groupe, sans pouvoir s'attarder aux besoins réels et immédiats de l'enfant. En tant que parent, j'aimerais vous entendre sur la possibilité d'ajouter aux régions comme la nôtre un plus grand nombre de spécialistes, une plus grande accessibilité à ceux-ci et les outiller afin qu'ils puissent dépister ou intervenir plus rapidement auprès des enfants qui présentent ou semblent présenter des troubles d'apprentissage?</p>
12	<p>EHDAA et milieux ruraux. Je demeure dans un milieu rural où il y a beaucoup de coupures de services et beaucoup d'exode de familles pour les grands centres (centralisation des services au niveau de la santé, fermeture des usines à bois, risque de fermeture de petites écoles de village...). Si on fait du dépistage, mais qu'il n'y a personne par la suite pour assurer le suivi, le problème demeure aussi important. Il faut donc mettre en place un système qui permet aux parents de rencontrer un professionnel de santé rapidement afin de l'orienter et faire les suivis. C'est d'autant plus important dans des milieux ruraux où l'accès aux services est souvent plus difficile. Donc à quand un décloisonnement entre les services de santé et de l'éducation?</p>

EHDAA (suite)

- 13 **EHDAA et statistiques pour la réussite éducative.** Région des 3 L Laval Lanaudière Laurentides; selon les témoignages des parents et mon vécu personnel dans les classes d'adaptation scolaire, il y a un manque généralisé d'information transmise au parent tant à la nature de l'éducation qui sera promulgué aux enfants. Bien que les directions et les enseignants nous dissent qu'ils vont avancer au rythme de l'enfant en pratique ce n'est pas le cas. Souvent, dans les classes langage ceux-ci, impose un rythme souvent trop lent aux enfants. Cela compromet leur réussite dans leur cheminement éducatif. Il est a noté que ces enfants ne font pas partie des statistiques sur la réussite scolaire. Ceux-ci se voient déjà avec un avenir scolaire tracer dès la première année. Fin du primaire avec une 3e année et secondaire jusqu'en équivalent secondaire 1-2 ensuite FMS ou FPT. Les enfants qui ont un bon potentiel s'ils désirent réussir, ils se doivent de terminer aux adultes. Non pas par désir, mais pas obligation d'un système qui les a brimés dans le cheminement éducatif. Le fait que ces enfants ne font pas partie des statistiques pour la réussite éducative comment pouvez-vous affirmer atteindre des meilleurs taux de diplomation si une bonne partie de la clientèle est exclue? Est-ce qu'il y a un véritable désir de résoudre les problématiques dans les classes d'adaptation scolaire afin de permettre aux enfants de vivre de vrais réussite et de se développer a leur plein potentiel?

- 14 **EHDAA et financement des services.** Votre gouvernement propose de revoir le modèle de financement des services aux élèves HDAA. Nous savons tous qu'obtenir un diagnostic est difficile, voire impossible, dans un délai raisonnable. Or, les besoins restent les mêmes et nos enfants risquent d'accumuler du retard s'ils ne sont pas pris en charge rapidement. Concrètement, quels sont les changements que vous allez apporter au financement des services aux élèves HDAA afin qu'ils comblent les besoins sans nécessairement attendre après un diagnostic?

Écoles privées

- 15 **Écoles privées et EHDAA.** L'augmentation du financement du réseau public et sur la situation du financement des écoles privées (obligation d'accueillir un plus grand nombre d'élèves HDAA).
- 16 **Écoles privées.** Selon ce que j'ai lu, il appert que le Québec est l'une des provinces du Canada où le montant accordé par étudiant du réseau public est le moins élevé. Savez-vous s'il existe une corrélation entre le montant alloué par enfant fréquentant l'école publique, leur réussite et le financement des écoles privées?
- 17 **Écoles privées.** À quand allez-vous reconsidérer les grandes subventions accordées aux écoles privées alors que toutes les coupes ont été majoritairement faites aux écoles publiques?

Maternelle 4 ans

- 18 **Maternelle 4 ans.** Je suis surtout en faveur de votre proposition de dépistage auprès des enfants, plutôt que de leur imposer l'école obligatoire à 4 ans. J'aimerais vous entendre sur la façon d'effectuer le dépistage et surtout sur les actions qui seront prises et les ressources déployées lorsque le dépistage sera positif?
- 19 **Maternelle 4 ans.** Dans l'idée de poursuivre le déploiement de la maternelle 4 ans. Est-ce que le ministère compte revoir la procédure de sélection des écoles?

Maternelle 4 ans (suite)

- 20 **Maternelle 4 ans.** Les données scientifiques sur l'expérience de la maternelle 4 ans permettant d'établir un lien avec les conditions que nous avons émises sont toujours attendues. Comment et quand saurons-nous, preuves scientifiques à l'appui, qu'il est socialement bénéfique d'offrir ce type service? Répond-il aux objectifs visés ou devrions-nous en choisir un autre plus adapté?
- 21 **4 ans — Dépistage.** Comment ferez-vous pour dépister les élèves « à risques » par le service à 4 ans si les enfants ne fréquentent aucun service de garde?

Milieus ruraux et défavorisés

- 22 **Milieus ruraux et maternelle 4 ans.** En tant que parent, j'aimerais vous entendre sur votre volonté politique à étendre les maternelles 4 ans à tous les milieux défavorisés? Aussi, à financer les groupes qui sont à la limite du seuil de financement afin de s'assurer que nos enfants puissent rester à proximité de leurs écoles?
- 23 **Milieus ruraux.** Comment le ministre va s'y prendre pour mobiliser les partenaires afin de s'assurer que les milieux ruraux offrent des environnements favorables pour les apprentissages des enfants : ceci comprend des infrastructures afin de permettre le développement des enfants comme des parcs à proximité, piscines, équipements sportifs, bibliothèque renouvelée, l'accès à internet à un cout raisonnable, etc.
- 24 **Milieus défavorisés.** Selon ce que j'ai lu (Pierre Thibault, Normand Baillargeon, études sur la réussite dans les pays Scandinaves), il semble prouver que l'environnement physique des écoles joue sur la motivation et la réussite scolaire, le sentiment d'appartenance et de sécurité des élèves. De plus, dans les écoles défavorisées particulièrement, il est prouvé que si l'environnement est plus beau qu'à la maison, les élèves auront le gout d'aller à l'école et de s'y investir. Cette « ergonomie » devient donc un facteur de réussite indéniable. Est-ce que le ministre a une volonté de faire mieux avec peu, comme le répètent souvent les Libéraux (c'est-à-dire de mettre à profit la créativité et l'inventivité pour faire des écoles ergonomiques sans pour autant dépenser plus)?
- 25 **Milieus ruraux et programmes variés.** Étant loin des grands centres, l'accès aux activités culturelles, artistiques et scientifiques est en déficit chez nous. Avoir un plus grand choix d'intérêts serait un atout dans la réussite scolaire de nos enfants.

Les élèves

- 26 **Les garçons.** 30 % des garçons prennent plus de 7 ans pour terminer leurs études secondaires, s'ils terminent. Est-ce que le ministère prévoit mettre en place des méthodes ou moyens concrets pour intéresser les garçons à poursuivre et réussir leurs études dans un délai raisonnable?
- 27 **Les garçons.** En tant que parent de deux garçons qui ont pu bénéficier de façon significative d'une année avec un enseignant masculin dès le primaire, j'aimerais vous entendre sur une possible offensive de recrutement d'homme par le réseau de l'éducation sous forme par exemple de discrimination positive, de bourse d'études ou de campagne de sensibilisation dans les universités.

Les élèves (suite)

28	Orientation. Comment valoriser et changer l'opinion des jeunes face à la formation professionnelle?
29	Soutien à la compréhension. Trouvez-vous normal que l'on applique l'aide à la compréhension seulement lors des cours de français au secondaire, et pas dans les autres matières où la compréhension de lecture est tout aussi essentielle? Avez-vous des suggestions pour que l'accès aux ressources et à l'accompagnement de ces jeunes soit admis, permis et généralisé à l'extérieur des cours de français? Comment pensez-vous pouvoir soutenir ces jeunes, entre l'enfance et l'âge adulte, afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent dans la catégorie des « adultes ayant de faibles compétences en lecture, en écriture et en calcul »?
30	18 ans. Vous désirez allonger la fréquentation scolaire obligatoire, soit en débutant plus tôt dans le parcours de l'enfant ou en la rendant obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans. Quel sera l'impact de cette mesure sur les jeunes susceptibles de décrocher?
31	18 ans. Comment rendre l'application de cette volonté réelle? Quel moyen pensez-vous utiliser pour obliger ou stimuler le jeune à rester sur les bancs d'école alors qu'il veut décrocher?
32	Douance. Dans ma commission scolaire, nous avons heureusement en place des programmes internationaux à rythme avancé tant au primaire qu'au secondaire. Cependant, ces programmes sont contingentés et difficilement accessibles si le parent n'en fait pas la recherche ou la demande exhaustive. En tant que parent, je constate tous les efforts remarquablement déployés pour les élèves en difficultés d'apprentissage. Aujourd'hui, j'aimerais vous entendre sur les moyens que votre gouvernement mettra à l'avant-plan pour soutenir l'intérêt et la motivation des élèves plus doués.

Milieus sains et sécuritaires

33	Activités physiques. Étant mère de 2 garçons pleins de vie, je me demande si vous avez prévu augmenter le nombre de séances d'éducation physique et la possibilité de moments plus libres (ex : 20 minutes en fin de journée) pour que l'enfant pratique de façon autonome une matière préférée selon l'enfant, afin de valoriser le succès et canaliser leur énergie pour les faire aimer davantage l'école.
34	Intimidation. En tant que parent, j'aimerais vous entendre sur le support (formation, outils, personnes-ressource) offert aux professeurs et intervenants scolaires pour les outiller face à l'intimidation que leurs élèves subissent? C'est un problème réel, omniprésent, et qui cause des dommages collatéraux à long terme.
35	Écoles. Plusieurs écoles de la commission scolaire ont été construites il y a plusieurs années. Certaines contiennent de l'amiante ou ont besoin de rénovation qu'elles soient mineurs ou majeurs. Quel est votre plan d'action pour mettre à niveau nos écoles, afin que celle-ci soit sécuritaire et accueillante pour nos enfants.

TIC

36	TIC. J'aimerais savoir ce que les commissions scolaires attendent pour mettre en place des programmes de formation sur cette belle technologie qui poussent littéralement dans les mains de nos enfants. Ex : comment gérer son horaire scolaire à partir de ces technologies (téléphones intelligents et autres). Comment se créer des rappels, comment gérer ses courriels, comment communiquer adéquatement sur les réseaux sociaux et comment en tirer le maximum.
----	---

TIC (suite)	
37	TIC. Cette année, alors que l'implantation de l'ensemble des TNI devrait être complétée vous avez retiré du budget l'argent pour faire l'achat de ressources didactiques indispensables si l'on veut utiliser le plein potentiel de ces TNI. Quelle est votre volonté politique pour corriger ce genre d'incohérence, et votre volonté à être plus à l'écoute de chaque milieu plutôt que d'imposer des solutions de manière unilatérale?
38	TIC et enseignants. Comment pensez-vous pallier au manque de formation en technologie numérique des enseignants pour vous assurer que les prochaines technologies pédagogiques ne subiront pas les ratés observés sur le terrain suite à l'introduction des tableaux blancs en 2011?
Enseignants	
39	Enseignants – Permanence. Comment peut-on faire pour attirer les meilleurs candidats possible dans l'enseignement, et s'assurer qu'ils demeurent dans la profession? Qu'est-ce qui nous empêche de mieux valoriser la profession enseignante?
40	Enseignantes — formation. D'après vous est-ce normal pour un professeur qui n'a pas d'expérience obtienne comme première classe un double niveau (ex. : une classe 5 et 6) en sachant que la dernière année du 3e cycle est très importante? Ne serait-il pas pertinent de mettre en place des prérequis avant de pouvoir enseigner en double niveau ou en triple niveau?
41	Enseignants – Pratiques. J'aimerais connaître la vision globale du ministre quant à l'élaboration et la mise en place du rehaussement de la qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques.
42	Enseignants et surcharge. Les enseignantes et enseignants déjà surchargés doivent gérer des groupes avec de plus en plus d'enfants a besoins particuliers. Quels seront les moyens concrets pour soutenir les enseignants dans ce contexte de coupures de spécialisations.
Parents	
43	Parents – Formation. Je me demande si nous ne pouvons pas en faire plus pour outiller les parents. Oui les enfants apprennent le français à l'école, mais si les parents ne l'apprennent pas et qu'ils ne le parlent pas à la maison et que ceux-ci ne peuvent pas les aider dans leurs devoirs. Nous ne pourrions pas leur offrir des cours via internet ou autre pour les former?
44	Engagement parental. Comment comptez-vous favoriser l'ouverture des commissions scolaires et des écoles afin de permettre aux autres acteurs, en particulier les parents, de prendre leur place?
45	Engagement parental. Dans ma commission scolaire, les parents impliqués ont toujours à se battre pour faire valoir leurs droits dans le processus décisionnel. Comment comptez-vous encourager la participation parentale de manière à clarifier et à faire respecter les rôles de chacun?

Parents (suite)

46	<p>Engagement parental. Comme membre du comité de parents, la commission scolaire nous consulte sur plusieurs documents (ex. les règles budgétaires). Les nouvelles règles budgétaires ont été reçues par la commission scolaire fin octobre, ensuite les consultations avec les différents comités de la commission scolaire, dont le comité de parents, ont débuté au début novembre et le comité de parents doit faire un retour pour la mi-novembre afin que la commission scolaire envoie les budgets dans les écoles. Comment pensez-vous avec un délai très court et étant donné que nous sommes plusieurs parents et que nos réunions sont habituellement au mois, que nous soyons consultés de façon efficace et que nos retours de consultation soient bien faits?</p>
47	<p>Engagement parental et principe de subsidiarité. Est-ce que l'engagement parental inclut leur participation dans les diverses instances scolaires (conseil d'établissement, comité de parent, conseil des commissaires, OPP, comité EHDA, etc.)? En d'autres termes, de quelle façon allez-vous encourager, soutenir et reconnaître la participation des parents dans les structures décisionnelles vouées à l'éducation? Peut-on faire un amalgame entre la politique éducative, et le principe de subsidiarité et la concertation entre les acteurs du milieu du projet de loi 105?</p>
48	<p>Processus de plainte. Processus de plainte et application des recommandations du conseil des commissaires. La loi sur l'instruction publique est un outil, mais qui doit vraiment le respecter? Enseignant — direction — Commission scolaire. Le respect d'une loi n'a d'ordre que par ses conséquences. Dans une société où la loi du moindre effort fait force de loi. Sans réelle conséquence il n'y a que peu d'action. Présentement, il est difficile pour les parents de faire reconnaître leur droit face à la loi sur l'instruction publique. Même les recommandations du conseil des commissaires en lien avec l'application d'une loi sont dures à faire respecter. Les parents se voient pris au dépourvu et souvent abandonnent vu la lourdeur du système. Est-ce que vous avez pensé à une solution pour sanctionner les établissements délinquants?</p>
49	<p>Principe de subsidiarité. Quel contrôle prévoyez-vous pour faire respecter les balises nécessaires pour encadrer certaines situations sur la distribution des finances pour le respect du principe de subsidiarité?</p>
50	<p>Décentralisation des pouvoirs. Quelle sera l'application concrète de cette volonté dans nos écoles?</p>
51	<p>CCSEHDA. Pourquoi les comités consultatifs EHDA sont tributaires des comités de parents pour la sélection de ces candidats et commissaire parent EHDA? Peut-on envisager qu'ils soient indépendants?</p>

Partenaires

52	<p>Partenaires. J'aimerais vous entendre sur les défis que représente réellement d'harmoniser les services entre les différentes ressources (école vs CLSC vs Maison de la famille vs CPE, etc.)</p>
53	<p>Partenaires. Avez-vous considéré une approche intégrée qui dépasse l'éducation et les services de garde à la petite enfance, c'est-à-dire, avec les services de santé, les organismes culturels et communautaires (telle l'approche de la Pédiatrie sociale/Docteur Julien)?</p>

Partenaires (suite)

- 54 **Partenaires.** D'après vos documents, différents partenaires doivent être inclus dans la réussite éducative des élèves. Au Bas-St-Laurent, le milieu de la Santé, différentes démarches intersectorielles existent déjà et visent la réussite des jeunes vulnérables. Par exemple : la pratique d'intervention AIDES (www.initiativeaides.ca); le parcours d'intégration des jeunes de 0-21 ans ayant des besoins particuliers (www.agencessbsl.gouv.qc.ca/parcours_integration); la démarche TEVA (www.choixavenir.ca/documents/file/13a_planification_teva%5B1%5D.pdf); le Plan de cheminement vers l'autonomie (<http://pca.msss.gouv.qc.ca/>). Comment faciliter l'adhésion et l'utilisation de ces démarches dans toutes les écoles du Québec?

Financement

- 55 **Financement.** Comment le gouvernement va soutenir les écoles afin de leur permettre financièrement d'avoir les ressources nécessaires afin de rendre ces améliorations possibles? Est-ce que les fonds nécessaires seront débloqués ou si les écoles devront faire des coupures sur d'autres enjeux?

Directeur

- 56 **Embauche du directeur.** J'aimerais connaître les critères de sélection sur lesquels le ministre se basera, de même que les circonstances où il compte utiliser son pouvoir pour trancher sur les futurs candidats (avec ou sans diplôme d'enseignement) aux directions d'écoles qui ne le sont pas présentement.

LISTE DES COMITÉS DE PARENTS MEMBRES DE LA FCPQ

Comités de parents francophones

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	Commission scolaire de Portneuf	Commission scolaire des Phares
Commission scolaire de Charlevoix	Commission scolaire de Rouyn-Noranda	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de l'Énergie	Commission scolaire de Sorel-Tracy	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de l'Estuaire	Commission scolaire des Affluents	Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Commission scolaire des Appalaches	Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de la Baie-James	Commission scolaire des Bois-Francs	Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	Commission scolaire des Chênes	Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire de la Capitale	Commission scolaire des Chic-Chocs	Commission scolaire du Fer
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Commission scolaire des Découvreurs	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire De La Jonquière	Commission scolaire des Hautes-Rivières	Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	Commission scolaire des Draveurs	Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire de la Riveraine	Commission scolaire des Hauts-Cantons	Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	Commission scolaire des Îles	Commission scolaire Harricana
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Commission scolaire des Laurentides	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	Commission scolaire des Monts-et-Marées	Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire de Laval	Commission scolaire des Navigateurs	Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire de Montréal	Commission scolaire des Patriotes	Commission scolaire René-Lévesque

Comités de parents anglophones

Commission scolaire English-Montréal	Commission scolaire Eastern Townships
--------------------------------------	---------------------------------------